

RAPPORT D'ACTIVITÉS

20
23



Editeur Reponsable : Nicolas Martin, Bourgmestre | Hôtel de Ville - Grand-Place, B-7000 Mons

Photographies : © Ville de Mons / Service communication (sauf mention)

ÉDITO

Le présent bilan se veut être le reflet des défis relevés, projets menés et évolution de l'administration communale de la Ville de Mons.

En tant qu'acteur au service de la collectivité, l'ensemble du personnel a, une fois de plus, su faire preuve de solidarité, d'engagement et de professionnalisme face à des enjeux multiples.

La Direction générale tient à exprimer toute sa gratitude à l'ensemble du personnel pour son investissement sans faille.

Chaque jour, il contribue à faire vivre la commune avec rigueur, dynamisme et humanité.

Il est la force vive de notre administration et c'est grâce à son efficacité et à son dévouement que l'ensemble des services parviennent à faire face aux attentes toujours plus grandes des citoyens et des autorités.

Nos partenaires, qu'ils soient publics ou privés, ont également joué un rôle primordial dans la réussite des projets cette année.

En nous appuyant sur les forces de chacun, nous continuons à œuvrer pour une administration toujours plus proche de ses habitants et plus réactive face à leurs besoins.

Merci à toutes et à tous pour votre contribution essentielle à cette belle dynamique.

Cécile Brulard

Directrice générale

table des matières.

I.LA CARTE D'IDENTITÉ DE LA VILLE	7
II.LES ORGANES POLITIQUES.....	10
III.L'ADMINISTRATION COMMUNALE	17
III.1. LA DIRECTION GÉNÉRALE	20
A.LES SERVICES CENTRAUX	21
A.1. LE SERVICE DIRECTION GÉNÉRALE	22
01. LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	22
02. LA CELLULE APPUI & STRATÉGIE	24
03. LA CELLULE PARTICIPATION CITOYENNE	26
04. LES CONSEILS COMMUNAUX DES ENFANTS ET DES JEUNES	28
A.2. LE SERVICE G.R.H.	30
01.AGENTS COMMUNAUX.....	30
02.ENSEIGNEMENT ET EXTRASCOLAIRE	33
A.3. LE SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS.....	38
01.LES CELLULES « TRAVAUX » ET « FOURNITURES ET SERVICES »... 	39
02.LA CELLULE « CONTRÔLE FINANCIER ».....	39
A.4. LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES.....	42
A.5. LE SERVICE DES ARCHIVES	44
A.6. LE SERVICE DES AMENDES ADMINISTRATIVES.....	46
B. LES SERVICES SYNERGISÉS.....	51
B.1. LE SERVICE COMMUNICATION	52

B.2. LE SERVICE INFORMATIQUE	56
B.3. LE SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPP)	60
B.4. LE SERVICE DE LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)	62
III.2. LA DIRECTION FINANCIÈRE	64
III.3. LES DÉPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION.....	74
A. CADRE DE VIE	75
B. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	89
C. ENVIRONNEMENT – TRANSITION ÉCOLOGIQUE.....	93
D. ÉCONOMIE & ANIMATION	97
E. RÉGIE FONCIÈRE	103
F. TOURISME & CULTURE.....	107
G. ÉTAT CIVIL & POPULATION	119
H. PRÉVENTION.....	123

I. LA CARTE D'IDENTITÉ DE LA VILLE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Superficie **147,6 km²**

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE



96.358



51 %

FEMMES



49 %

HOMMES

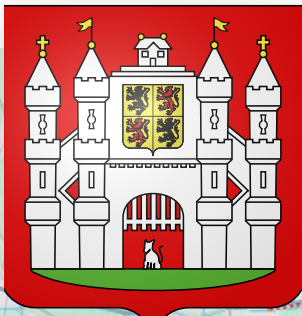
DENSITÉ DE POPULATION

653 HABITANTS/KM²

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION : 41,8 ANS

PART DE NON-BELGES : 16.94 %

Données démographiques au 01 01 2024



INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

Communes : 19

- Cibly
- Cuesmes
- Flénu
- Ghlin
- Harmignies
- Harveng
- Havré
- Hyon
- Jemappes
- Maisières
- Mesvin
- Mons
- Nimy
- Nouvelles
- Obourg
- Saint-Denis
- Saint-Symphorien
- Spiennes

DONNÉES ADMINISTRATIVES

Arrondissement administratif : Mons

Province : Chef-lieu du Hainaut

Siège : Grand Place 22 – 7000 Mons

Site web : www.mons.be

Zone de Police : 5324 ZP Mons-Quévy (Boulevard Saintelette 76 – 7000 Mons)

Zone de secours : ZS Hainaut-Centre (Rue des Sandrinettes 29 – 7000 Mons)

II. ORGANES POLITIQUES

LE CONSEIL COMMUNAL

Bourgmestre-Président

Nicolas MARTIN (PS)

Echevins

- Catherine HOUDART (PS)
- Charlotte DE JAER (ECOLO)
- Achile SAKAS (PS)
- Maxime POURTOIS (PS)
- Mélanie OUALI (PS)
- Stéphane BERNARD (PS)
- Catherine MARNEFFE (ECOLO)

Présidente du CPAS

Marie MEUNIER (PS)

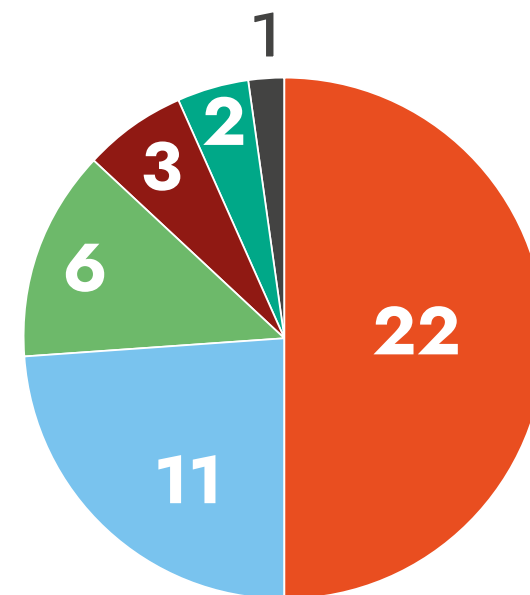
Conseillers communaux

- Marc BARVAIS (PS)
- Jean-Luc BAUVOIS (PS)
- Danièle BRICHAUX (PS)
- Marc DARVILLE (PS)
- Jean-Paul DEPLUS (PS)
- Elio DI RUPO (PS)
- Sandrine JOB (PS)
- Samy KAYEMBE (PS)
- Colette VAN HOORDE-WUILBAUT (PS)
- Cédric MÉLIS (PS)
- Khadija NAHIMÉ AKOUZ (PS)
- Brahim OSIYER (PS)
- Fabio RICCOBENE (PS)
- Bruno ROSSI (PS)
- Alexandre TODISCO (PS)

- Georges-Louis BOUCHEZ (MONS EN MIEUX)
- François COLLETTE (MONS EN MIEUX)
- Françoise COLINIA (MONS EN MIEUX)
- Florent DUFRANE (MONS EN MIEUX)
- Estelle HEYTERS-CAUDRON (MONS EN MIEUX)
- Hervé JACQUEMIN (MONS EN MIEUX)
- Chris MASSAKI MBAKI (MONS EN MIEUX)
- Opaline MEUNIER (MONS EN MIEUX)
- Guillaume SOUPART (MONS EN MIEUX)
- Emmanuel TONDREAU (MONS EN MIEUX)
- Mathieu VELTRI (MONS EN MIEUX)
- Cécile BLONDEAU (ECOLO)
- Vincent CRÉPIN (ECOLO)
- Baptiste COPPENS (ECOLO)
- Samuël QUIÉVY (ÉCOLO)
- John BEUGNIES (PTB)
- Julien DELPLANQUE (PTB)
- Lucia GIUNTA (PTB)
- Yves ANDRÉ (Les Engagés)
- Savine MOUCHERON (Les Engagés)
- John JOOS (indépendant)

Répartition des sièges

- 22 élus PS (dans la majorité)
- 11 élus MONS EN MIEUX
- 6 élus ECOLO (dans la majorité)
- 3 élus PTB
- 2 élus CDH
- 1 élu indépendant



LE COLLÈGE COMMUNAL



Bourgmestre

NICOLAS MARTIN

- Attributions réservées au Bourgmestre par la Loi
- Organisation de tous les services communaux et du personnel communal
- Secrétariat Général (y compris Archives et Documentation)
- Coordination des Affaires juridiques (répartition des dossiers selon les compétences scabinales)
- Coordination des dossiers FEDER (répartition des dossiers selon les compétences scabinales)
- Tutelle politique et suivi de la gestion financière du C.P.A.S.
- Communication (Presse, Imprimerie, Protocole)
- Accueil/Huissiers
- Police et Ordre public
- Gestion espace public
- Amendes administratives
- Collège zonal de sécurité (conseil délégué à un Échevin)
- Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPPT)
- Service Prévention (PSST et PCS)
- Relations internationales (dont SHAPE)
- Coordination avec les administrations publiques
- Développement Universitaire
- Comité Stratégique de développement et Comité Stratégique interne Ville/C.P.A.S.
- Fondation Mons 2025 (coordination des Biennales culturelles)
- Cœur du Hainaut
- Cellule Lumeçon
- Bien-être animal
- Logement
- Politique des Grandes Villes
- Développement économique
- Cellule accueil investisseurs
- Économie créative



Première Echevine

CATHERINE HOUDART

- Enseignement fondamental
- Académie de musique
- Inspection médicale scolaire
- Culture
- Jeunesse
- Plaines de jeux
- Conseil Communal des Enfants et des jeunes
- Coordination des événements jeunesse
- Extrascolaire
- Lecture publique
- Jumelages
- Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT)



Echevine

CHARLOTTE DE JAER

- Propreté (prévention, nettoyage, cellule incivilités)
- Mobilité
- Participation citoyenne



Echevin

ACHILLE SAKAS

- État civil
- Population
- Fêtes



Echevin

MAXIME POURTOIS

- Urbanisme
- Régie Foncière
- Régie Communale Autonome (RCA) (parkings/
stationnement)
- Patrimoine



Echevine

MÉLANIE OUALI

- Budget/Finances
- Fabriques d'églises
- Assurances
- Intercommunales
- Sports
- Associations
- Mouvements Patriotiques



Echevin

STÉPHANE BERNARD

- Travaux
- Gestion des espaces publics
- Espaces verts
- Electro-mécanique
- Entretien des bâtiments communaux
- Economat
- Informatique
- Nouvelles technologies (NTIC)



Echevine

CATHERINE MARNEFFE

- Marchés publics
- Transition écologique
- Energie-Climat
- Environnement
- Développement de la nature

16



Présidente du CPAS

MARIE MEUNIER

- CPAS
- Affaires sociales
- Agriculture
- Égalité homme/femme

III. L'ADMINISTRATION COMMUNALE



EN BREF

La commune est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen. Son Administration a pour rôle de remplir ses missions légales obligatoires et de mettre en place des actions concrètes dans de nombreux domaines de la vie quotidienne, tels que l'action sociale, l'aménagement du territoire, l'environnement, l'enseignement ou encore la culture.

Sous l'autorité du Collège et du Conseil communal, l'Administration, par l'intermédiaire de ses « grades légaux », exécute cette politique de proximité et veille à garantir l'accessibilité de tous à un service public de qualité. Dans l'exécution de ces missions, ils s'appuient sur différents départements composés d'agents communaux qui œuvrent au quotidien à rendre au citoyen des services divers et variés.

Chaque commune doit avoir un directeur financier et un directeur général qui est parfois secondé par un directeur général adjoint.

LES GRADES LÉGAUX

Mme Cécile BRULARD

Directrice générale

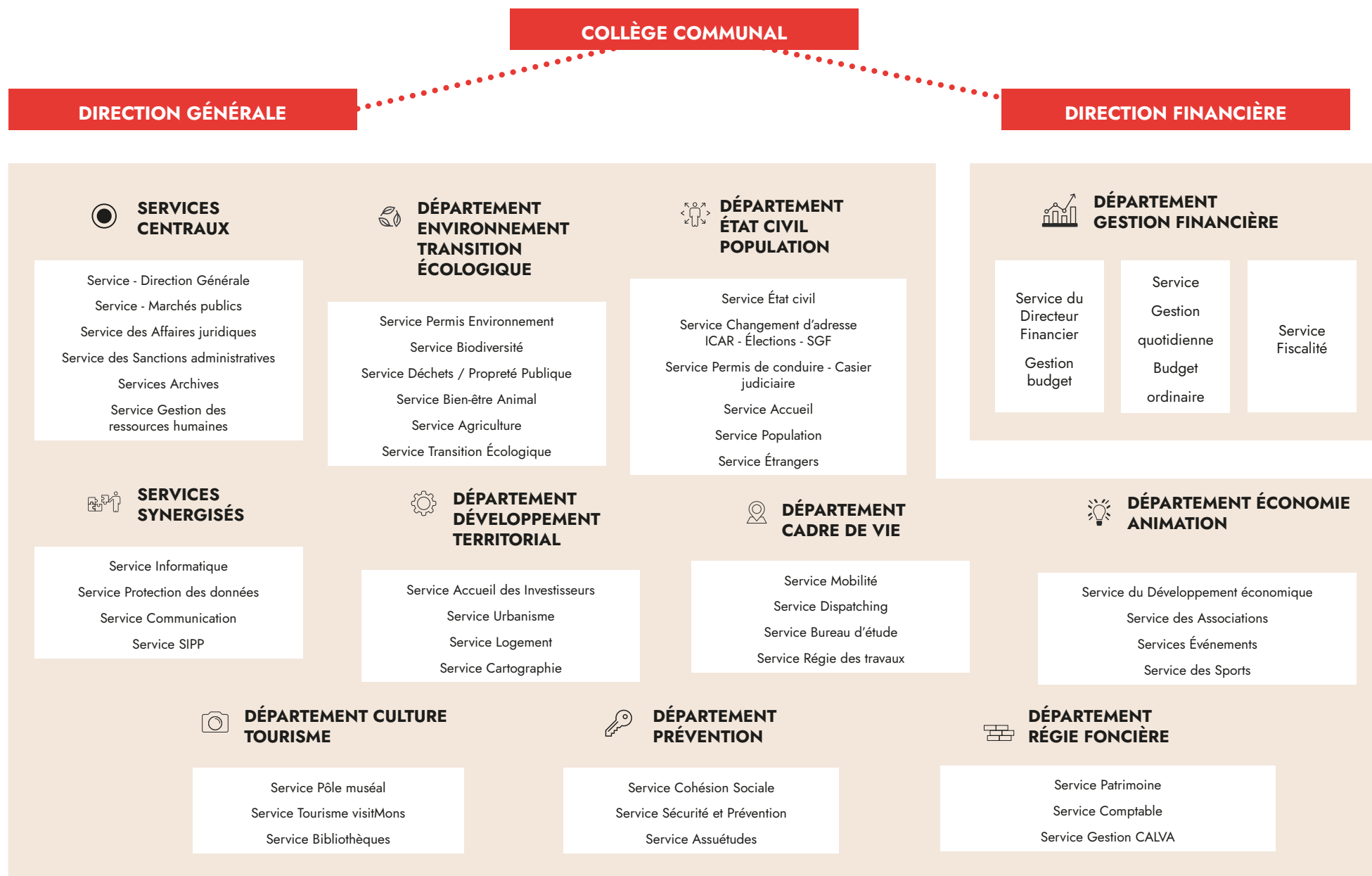
Mme Daphné KUCHARZEWSKI

Directrice générale adjointe

Monsieur Jean-Pierre FERRARI

Directeur financier

ORGANIGRAMME



III.1.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'ensemble des missions de la Direction générale relève du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation. Le management et l'organisation générale des services de l'administration montoise sont sous l'autorité d'une Directrice générale. Celle-ci est secondée d'une Directrice générale adjointe. Elle supervise à la fois les SERVICES CENTRAUX (missions transversales et de support), les SERVICES dits SYNERGISÉS (Ville-CPAS) et les différents DÉPARTEMENTS de l'Administration.

An aerial photograph of a dense urban neighborhood, likely in Europe, characterized by multi-story buildings with gabled roofs and narrow streets. The entire image is overlaid with a semi-transparent red color. In the center, the text 'A. LES SERVICES CENTRAUX' is displayed in white, bold, uppercase letters.

A. LES SERVICES CENTRAUX

01

A.1. LE SERVICE DIRECTION GÉNÉRALE

01. LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Véritable centre nerveux de l'administration communale, ce service assure le secrétariat de la Directrice générale dans ses missions relatives :

- À la gestion administrative des instances (Collège, Conseil et commissions) : centralisation des dossiers, établissement des ordres du jour, publication et diffusion des décisions, rédaction des procès-verbaux ;
- Au suivi des interpellations, questions et motions évoquées au conseil communal ;
- À la vérification des dossiers soumis à l'autorité politique ;
- À la tenue des registres de publication ;
- À la transparence administrative ;
- Au rôle d'informateur institutionnel ;
- À l'organisation des comités de direction ;
- À la rédaction du rapport d'activité ;
- À la désignation des représentants Ville dans les ASBL et autres organismes.
- Mise en place des instances communales en début de mandature et les modifications en cours de mandature ;
- ...

Le Secrétariat général gère également quotidiennement les courriers entrants et sortants. Il est aussi le point d'entrée des demandes citoyennes.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Nouvelles procédures

Cette année a vu la mise en place de nouveaux process :

- **Nomenclature des rapports Collège et Conseil** : Cette procédure permet une identification rapide par les lecteurs du service porteur, tout en optimisant le traitement des points pour la direction générale de par l'homogénéité.
- **Transparence administrative** : Tout citoyen peut soumettre une demande à la commune pour consulter et obtenir une copie de documents administratifs. Afin de traiter ces nombreuses sollicitations de manière efficace, le secrétariat général avec le concours du service des affaires juridiques a instauré une procédure visant à homogénéiser le traitement des demandes et garantir une réponse dans les délais impartis.
- **Gestion des annexes 18** : Dans le cadre des projets financés par l'Europe et la Région Wallonne, la commune a l'obligation de transmettre au pouvoir subsidiant une 'annexe 18', document attestant de l'absence de conflit d'intérêt pour chaque participant aux différentes étapes d'un marché public. Dans le cadre de la programmation FEDER¹ 2014-2020, un travail conséquent a été mené afin

de répondre à cette exigence légale. L'équipe du Secrétariat général s'est vue confier la gestion de ces documents (compléter les formulaires avec les informations demandées, suivre le processus de signature, ...)

· **Gestion électronique des courriers** : Depuis 2018, dans une perspective de modernisation, l'Administration communale utilise un logiciel de gestion électronique des courriers entrants. Un bilan de cette implémentation a été effectué avec l'aide d'un consultant dans une optique d'amélioration et d'évolution de la gestion du courrier sortant.

Implication dans le processus d'onboarding

· En collaboration avec la GRH, la Directrice générale a organisé des séances d'accueil pour les nouveaux agents communaux. Un volet consacré à la présentation du Secrétariat général et de ses missions a été intégré, suivi d'une formation relative au fonctionnement des instances (Collège-Conseil), la rédaction des rapports soumis au Collège et au Conseil et les délais à respecter.

CHIFFRES CLÉS

6 AGENTS

53 SÉANCES DU COLLÈGE

11 SÉANCES DU CONSEIL

1380 DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL

12 733 DOSSIERS PRÉSENTÉS AU COLLÈGE

6 INTERPELLATIONS CITOYENNES

02. LA CELLULE APPUI & STRATÉGIE

En 2023, la Cellule "Projets", partie intégrante du service des Marchés publics, a été placée sous la responsabilité de la Direction générale et rebaptisée Cellule "Appui et Stratégie" (C.A.S). Les missions confiées à l'équipe ont été développées pour se structurer comme suit :

- Sur le plan Appui : piloter des projets liés aux divers Plans d'envergure en vigueur ainsi que ceux concernés par des appels à projets à caractère transversal.
- Sur le plan Stratégie :
 - ♦ Concevoir des portefeuilles de projets : préparation des candidatures dans le cadre des appels à projet européens et wallons ;
 - ♦ Réaliser une veille stratégique des appels à projets pour l'ensemble des services de l'Administration.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Plans d'envergure

La Cellule a contribué à la mise en œuvre de projets externes à l'Administration en lien avec le FEDER, les Enjeux métropolitains, la PDU¹, le PIEBS² ainsi que

le Plan de Relance de la Wallonie. Elle a organisé la tenue des comités de suivi interne ainsi que ceux en présence des différents pouvoirs subsidiaires. La Cellule veille à résoudre les facteurs bloquants et à l'exécution des projets dans les délais impartis. Elle contribue à la préparation de candidatures aux appels à projets de plusieurs programmes européens connus sous les noms d'Interreg et d'Urbact. Enfin, jusque juin 2023, la Cellule a supervisé le plan d'actions du dispositif de Politique Intégrée de la Ville (PIV).

Cité administrative

L'année 2023 a été jalonnée par le suivi des différentes étapes de l'appel à manifestation d'intérêt lancé dans le cadre du développement d'une future Cité administrative rassemblant l'ensemble des services administratifs de la commune en un seul et même lieu.

Pôle scolaire des Grands Prés

Confié à la Cellule depuis 2022, ce projet mené en tripartite avec la Province de Hainaut et l'Intercommunale Gabrielle Passelecq, a vu se réaliser cette année : la désignation de l'auteur de projet, la conception de l'avant-projet, la finalisation des plans, l'introduction de la demande d'un permis d'urbanisme et la prise en charge des aspects liés à la co-propriété.

WilWay

En vue de favoriser la collaboration entre les services et d'améliorer le flux d'informations qu'engendre le suivi de dossiers transversaux, l'Administration a procédé à l'acquisition d'un logiciel de gestion de projets : WilWay. La Cellule s'est vue confier la coordination de l'implémentation de cet outil en organisant notamment une sensibilisation à la gestion de projets en collaboration avec le service GRH.

Programmation FEDER 2014-2020 :

Clôture administrative

Cette année était la date ultime d'échéance fixée par l'Europe pour clôturer les dossiers administratifs liés à la programmation FEDER 2014-2020. La Cellule a tout mis en œuvre afin que toutes les obligations en matière de marchés publics, justifications de dépenses, ... soient remplies et respectées.

Modernisation de l'administration

Afin d'accroître son efficacité et relever les défis qui l'attendent, l'Administration a désigné le consultant Eonix pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'un plan de modernisation. La Cellule a pu prendre la mesure des constats posés dans chaque département en assistant ce partenaire externe dans ses rencontres et échanges avec les différents services de l'administration. L'étape suivante est qu'Eonix remette courant 2024 un diagnostic et une 1^{re} ébauche de plan d'actions que la C.A.S. se chargera de suivre.

1 PDU : Perspective de Développement Urbain

2 PIEBS : Plan d'Investissement Exceptionnel dans les Bâtiments Scolaires

CHIFFRES CLÉS

- 8** AGENTS
- 5** PLANS TRANSVERSAUX
- 12** PROJETS CLÔTURÉS
DANS LA
PROGRAMMATION
FEDER 14-20
- 3** PROJETS ENTAMÉS
DANS LA
PROGRAMMATION
FEDER 21-27
- 8** APPELS À PROJETS
SUIVIS DANS LE
CADRE DU PLAN DE
RELANCE



03. LA CELLULE PARTICIPATION CITOYENNE

Depuis plus d'1 an, cette cellule œuvre à renforcer le lien entre élus politiques, administration communale et citoyens. La participation citoyenne, fondement de la démocratie locale, tente de favoriser l'implication des membres d'une collectivité territoriale dans la gestion de cette dernière au travers de toute une série d'actions et de processus (consultation, co-construction, co-gestion, ...)

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

26

Budget participatif

Pour la 3^e édition du Budget participatif¹, un montant de 200 000 € a été alloué par la Ville. 18 projets-candidats ont été soumis au vote des montois et seront analysés en 2024 par un jury d'experts et des bénévoles tirés au sort. Dans la foulée, ce seront toutes une série d'initiatives en lien avec la nature, la mise en valeur du patrimoine, la dynamique intergénérationnelle, ... qui verront le jour.

Cette année, le rôle de la Cellule a pris une dimension supplémentaire en allant directement à la rencontre du citoyen via des séances de sensibilisation dans les écoles, chez l'habitant, dans les maisons citoyennes, ...

Plan Village

Après avoir analysé les résultats d'une grande consultation publique portant sur des thématiques aussi diverses que la mobilité, l'embellissement du cadre de vie, la cohésion sociale, ... Après avoir imaginé via des ateliers-citoyens des pistes d'actions concrètes autour du concept de 'commune idéale'. 2023 a enfin fait place à la concrétisation de projets émanant de ce travail citoyen (ex: lancement d'un réseau structurant de sentiers pédestres).

Festival des lumières

Première édition d'une série de six, ce festival à vocation touristique et culturelle débutera en février 2024 et intégrera des projets de participation citoyenne qui ont nécessité un accompagnement de la cellule tout au long de l'année 2023 notamment avec les commerçants installés sur le parcours artistique qui avaient acceptés de prêter leurs façades et de participer au projet.

Rencontres européennes de la participation

Se sont tenues à Rouen, les 7^e Rencontres européennes de la participation citoyenne avec pour thématique centrale 'La Participation au cœur des défis des territoires'. Ce fut l'occasion pour la Cellule d'échanger avec d'autres acteurs de terrain à l'international entre autre sur la question de la promotion d'une culture de la décision partagée.



1

Budget participatif : projet basé sur une démarche de démocratie participative. Des citoyens sont conviés à prendre part au processus d'affectation de ressources publiques en votant pour des projets portés par des pairs soucieux de servir l'intérêt général et territorial.



CHIFFRES CLÉS

2

AGENTS

6 417

MÉNAGES
ENREGISTRÉS
SUR HOPLR

18

CANDIDATURES
POUR LE BUDGET
PARTICIPATIF

37

RÉUNIONS
CITOYENNES

31 821

INTERACTIONS
EN LIGNE SUR
LE RÉSEAU DE
QUARTIER

1 176

RENCONTRES
HORS LIGNE

3

MARCHES
EXPLORATOIRES

04. LES CONSEILS COMMUNAUX DES ENFANTS ET DES JEUNES

Gérée par une personne, cette "mini-cellule" s'occupe de faire vivre 2 structures spécifiques de participation citoyenne à destination des jeunes : le Conseil des enfants et le Conseil des jeunes. Le 1^{er} regroupe des jeunes représentants âgés entre 10 et 12 ans, élus au sein des écoles primaires montoises (tous réseaux confondus) pour un mandat d'un an. Le second s'adresse aux adolescents (entre 12 et 18 ans) qui ont envie de participer activement à la vie communale. Ils ont la possibilité de s'y investir pendant 3 ans après avoir remis un dossier d'inscription.

Ces structures ont toutes deux pour vocation de faire entendre la voix des jeunes mais aussi de leur donner la chance de mener des projets concrets et de participer à des activités citoyennes.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Plan d'Actions relatif aux Droits de l'Enfant (PADE)¹

Dans le cadre du Plan d'Actions relatif aux Droits de l'Enfant (PADE), le CRECCIDE² a organisé un Appel à projets à destination des Conseils Communaux

des Enfants et des Jeunes. Les candidats intéressés devaient manifester leur intérêt quant à la réalisation d'une consultation par les jeunes sur le contenu du PADE et sa mise en œuvre en Wallonie sur leur territoire communal. Avec 4 autres porteurs de projets, le Conseil des Jeunes de Mons a eu la chance d'être sélectionné. Grâce à leur mobilisation, nos jeunes ont réussi à récolter pas moins de 154 réponses avec comme point d'orgue : la présentation des résultats à notre Gouvernement wallon lors d'un événement spécifiquement prévu à cet effet.

Renouvellement du Conseil des Jeunes

En 2023 une nouvelle mandature de 3 ans a débuté pour le Conseil des jeunes. A cette occasion, le mode de sélection des conseillers a été quelque peu revu en leur permettant de défendre oralement un projet devant un jury, invitant ces jeunes à faire davantage preuve d'engagement et de créativité.

Le jeunes et la culture

Cette année a été ponctuée par la participation de plusieurs conseillers à des projets culturels :

- **Festival des lumières** : Avec le concours de la Maison citoyenne de Mons, 6 jeunes ont participé à un atelier d'écriture fantasque mené par Fleur Sizaïre du Comptoir des Ressources Créatives de Mons débouchant sur des enregistrements audio diffusés lors du Festival.
- **Ducasse de Messines** : Pour les 400 ans

des fêtes de Messines, le Conseil des Enfants a réalisé 45 lanternes pour accompagner le cortège inaugural

Échanges

Les jeunes conseillers ont eu l'occasion d'échanger avec divers acteurs de terrain. Deux rencontres ont été particulièrement marquantes, celle avec une délégation de la police qui leur a permis de mieux comprendre les enjeux de la sécurité sur notre territoire et l'autre avec la responsable de la cellule de la participation citoyenne qui leur permettra de remettre en 2024 le prix 'Coup de cœur' du Budget participatif.

1 Plan porté par le Gouvernement wallon afin de poursuivre la mise en œuvre de la convention internationale des droits de l'enfant.

2 Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie



CHIFFRES CLÉS

1 AGENT

LE CONSEIL DES ENFANTS

32 NOUVEAUX ÉLUS
AUQUEL S'AJOUTENT 27
SORTANTS

3 RÉUNIONS PLÉNIÈRES

12 RÉUNIONS EN COMMISSIONS

LE CONSEIL DES JEUNES

49 NOUVEAUX CONSEILLERS

3 RÉUNIONS PLÉNIÈRES

14 RÉUNIONS EN COMMISSIONS



02



A.2. LE SERVICE G.R.H.

Le service des Ressources Humaines offre des services de support de même que des conseils stratégiques et opérationnels à tous les membres de l'administration et ce, dans l'unique but de favoriser une gestion optimale des ressources humaines et du développement de l'organisation.

La politique de gestion et de développement des ressources humaines souscrit aux balises et aux assises définies par l'Autorité communale, et ce, en vue de réaliser les objectifs fixés dans la note de Politique générale et de répondre efficacement aux besoins du personnel.

01. AGENTS COMMUNAUX

Cette cellule s'articule autour de 2 pôles distincts. Le premier assure la gestion administrative quotidienne du personnel administratif ainsi qu'ouvrier et technique. Tandis que le second s'occupe des aspects plus stratégiques en matière de ressources humaines. De manière détaillée, leurs missions se résument de la sorte :

- a. Pour la gestion administrative du personnel Les agents affectés à ce pôle se chargent de :
 - ♦ Mettre en œuvre les recrutements du personnel dans le respect du plan d'embauche fixé annuellement par l'autorité ;
 - ♦ De suivre le développement des compétences de chacun ;
 - ♦ D'instruire et suivre les dossiers de carrière (contrat, évaluation, interruption et évolution de carrière, ...) ;
 - ♦ Gérer les subsides liés à l'emploi de personnel (ex : APE), les frais de déplacements et de formation ;
 - ♦ ...

A cela s'ajoute, toute la gestion des demandes de congés, des absences pour raisons médicales et accidents de travail, ...

b. Pour la gestion stratégique des RH

Au-delà de la simple fonction opérationnelle, la gestion stratégique des RH s'inscrit dans la volonté de la Ville de Mons de se munir d'une vision long terme quant aux orientations à donner à l'Administration, et ce, en y incluant tout le volet RH.

En ce sens, un attaché juridique veille aux réglementations en matière de statut administratif et pécuniaire, de règlement de travail, ... Il gère les relations avec les partenaires sociaux (concertation et négociation syndicale), tient une veille juridique (contrats de travail, mises à disposition, dossiers disciplinaires, ...), suit les trajets de réintégration et dossiers AVIQ.

Un autre agent a en charge l'élaboration et la mise en place d'outils de gestion et de suivi des procédures ainsi que de la vérification de leur bonne application. Il est également responsable du suivi de la masse salariale, des projets de digitalisation des outils RH et autres, ... et d'appuyer la direction dans l'élaboration et le suivi du plan annuel d'embauche.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Règlement de travail

Après un long travail préparatoire, la réactualisation du règlement de travail a été approuvée par les instances et sera d'application courant du dernier trimestre 2024.

Transformation digitale

Un travail de réflexion autour de l'implémentation d'un outil de gestion informatisée des processus RH (gestion du temps du travail, des congés, informatisation de la fiche de paie, évaluation, cadre et organigramme, etc...) a été initié cette année et est en phase-test.

Actualisation de dispositions et d'outils RH

Un important travail de révision des organigrammes, des statuts administratifs et pécuniaires ainsi que de certains cadres du personnel a été entrepris afin de les adapter à l'évolution de notre administration.

Mesures en faveur du personnel

1. **Chèque-repas** : Suite à la décision de valoriser progressivement les chèques-repas du personnel, 2 phasages ont eu lieu cette année : Une 1ère augmentation de la valeur faciale fixée à 6,00€ au 01/04/2023 et une seconde à 7,00€

au 01/10/2023. Une dernière étape est prévue pour le 01er avril 2024.

2. **Adhésion au dispositif de validation des compétences du CVDC¹**: Depuis 2022, le service GRH offre à ses agents la possibilité de valider officiellement l'expérience acquise dans l'Administration en vue d'obtenir un « Titre de compétence ».

Entre septembre et décembre 2023, le service GRH a concrétisé le projet en mettant en place de manière **collective** pour ses travailleurs différentes épreuves. Ces dernières ont rencontré un certain succès au sein de notre personnel :

- **56** agents se sont inscrits pour l'obtention d'un titre d'agent de propreté ;
- **18** agents pour l'obtention d'un titre d'ouvrier aux espaces verts ;
- **7** agents pour l'obtention d'un titre d'ouvrier polyvalent.

Il est prévu qu'une session pour l'obtention d'un titre d'ouvrier en espaces verts soit prochainement programmée tout comme celle concernant le titre d'ouvrier polyvalent.

CHIFFRES CLÉS

1291 MEMBRES DU PERSONNEL
(UNITÉS PHYSIQUES)

1204,39 MEMBRES DU PERSONNEL
(EQUIVALENT TEMPS PLEIN)

58 NOUVEAUX MEMBRES DU
PERSONNEL

35.24 % POURCENTAGE STATUTAIRES/
/64.76 % CONTRACTUELS

57 % POURCENTAGE HOMMES/
/43 % FEMMES

87 MEMBRE DU PERSONNEL AYANT
QUITTÉ L'ADMINISTRATION

77 POSTES DE NIVEAU A (A1 À A6)
OCCUPÉS PAR DES FEMMES

34 POSTES DE NIVEAU A OCCUPÉS
PAR DES FEMMES AYANT LA
RESPONSABILITÉ D'UNE ÉQUIPE

2.5 % PERSONNES À BESOINS
SPÉCIFIQUES PARMI LES MEMBRES
DU PERSONNEL

13,95 % POURCENTAGE ABSENCES POUR
RAISONS MÉDICALES (INCLUS LES
CONGÉS MALADIE LONGUE DURÉE)

6,02 % POURCENTAGE ABSENCES POUR
RAISONS MÉDICALES (NON INCLUS
LES CONGÉS MALADIE LONGUE
DURÉE)

BILAN SOCIAL 2023 | PERSONNEL NON-ENSEIGNANT

VOUS TROUVEREZ LE BILAN SOCIAL POUR L'ANNÉE 2023 EN ANNEXE DE CE RAPPORT



© Adobe Stock

02. ENSEIGNEMENT ET EXTRASCOLAIRE

Depuis 2022, toutes les matières liées au personnel enseignant et de l'accueil extrascolaire ont été transférées au service GRH qui coordonne les équipes Éducation et Extrascolaire

a. Équipe Éducation

Composée de 5 personnes, cette équipe est chargée de toutes les tâches administratives nécessaires à la mise en place et au bon fonctionnement des écoles fondamentales communales et de l'Académie de musique. 7 employées administratives subventionnées par la FWB (Fédé-

ration Wallonie-Bruxelles) apportent également leur soutien aux directions au sein même des établissements scolaires.

Les écoles communales montoises sont organisées en 15 groupes scolaires pour 32 implantations dont deux directions avec charge de classe (Havré et Cuesmes).

Bien que la plupart des périodes de cours soient subventionnées par la FWB, le Collège communal tient à cœur d'optimiser l'enseignement communal notamment en finançant sur fonds propres plusieurs périodes de cours supplémentaires dont, en 2023, 197 consacrées à l'organisation de l'immersion linguistique,

au dédoublement de classes pour les cours d'éducation physique et au soutien des classes composites¹.

L'Académie de Musique de Mons a, quant à elle, connu une belle rentrée scolaire dans les trois disciplines qui la compose, en comptabilisant 1098 élèves.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Conseillère pédagogique

La désignation d'une Conseillère pédagogique en septembre 2023 a été accueillie favorablement par

1 Une classe se dit "composite" quand elle est composée en son sein de plusieurs degrés d'enseignement (Exemple: une classe de P1-P2)

l'ensemble des directeurs d'école ainsi que par l'équipe Éducation.

Il existe une volonté commune de par cet engagement, d'accompagner le Pouvoir Organisateur (P.O.) dans la refonte de l'enseignement communal face aux défis de demain (pénurie d'enseignants, rationalisation des moyens, besoins spécifiques des élèves,...)

Nouvelle salle de gymnastique

à St-Symphorien

Un investissement en équipements sportifs a permis la construction d'une salle de gymnastique pour l'école communale de Saint-Symphorien.

Repas gratuits

La FWB a prolongé son initiative de financement de repas à destination d'élèves de maternelle, de 1^e et de 2^e primaire fréquentant des écoles « en encadrement différencié » avec, depuis septembre 2023, une extension de cette mesure aux élèves jusqu'en 6^e primaire. Dix de nos établissements ont pu bénéficier de cette aide avec une prise en charge de 3,70 € par repas. Ce sont presque 700 repas qui sont servis quotidiennement dans les écoles concernées.

1ers contrats d'objectifs :

Évaluation intermédiaire

Depuis quelques années, dans le cadre de la réforme emblématique du Pacte pour un Enseignement d'excellence, chaque école œuvre à l'élaboration d'un plan de pilotage, qui une fois approuvé

par le FWB, devient un contrat d'objectifs pour une durée de 6 ans.

La mise en œuvre des contrats d'objectifs des écoles de la vague 1 est prévue jusque 2025 avec une évaluation à mi-parcours. En 2023, ce sont les implantations d'Achille Legrand, d'Hyon, du groupement d'H. Pohl et de la place Doods qui ont été concernées par ces évaluations intermédiaires.

Promotion de la culture et du sport à l'école

L'équipe Éducation a soutenu toute une série d'activités sportives et culturelles tout au long de l'année 2023 : l'organisation du cross Moha pour les élèves de 5^eme primaire et diverses journées sportives au Hall omnisports d'Havré. Les 3039 élèves de nos écoles fondamentales ont également eu l'opportunité d'assister à la semaine « ORCW for kids », une initiative de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie qui consiste à éveiller les plus jeunes à la musique classique au travers des spectacles originaux.

CHIFFRES CLÉS

464

DOSSIERS AU CONSEIL COMMUNAL, REFLÉTANT L'ORGANISATION GÉNÉRALE D'UNE RENTRÉE SCOLAIRE, DES DÉSIGNATIONS DU PERSONNEL ENSEIGNANT, DES CONGÉS DE MALADIE, DES INTÉRIMS, ETC...

+/- 1 900 000,00 €

BUDGET ANNUEL
(PRINCIPALEMENT COMPOSÉ DE
SUBVENTIONS DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES)

b. **Équipe Extrascolaire**

Le service Extrascolaire est composé de 2 cheffes de bureau administratif qui sont coordinatrices Accueil Temps Libre (ATL), d'une responsable de projets extrascolaire et des plaines de vacances, d'une employée administrative et d'une employée sous statut article 60.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Coordination Accueil Temps Libre

(Réf : Décret du 3 juillet 2003)

La coordination ATL a pour mission de :

- Soutenir le membre du Collège communal en charge de cette matière, dans la mise en œuvre et la dynamisation de la coordination Accueil Temps Libre, telle que décrite dans le décret ;
- Sensibiliser et accompagner les opérateurs concernés dans le développement de la qualité de l'accueil ;
- Soutenir le développement d'une politique cohérente pour l'Accueil Temps Libre sur le territoire de la commune.

Concrètement, pour l'année 2023, les actions en matière d'ATL peuvent se résumer comme suit :

- Accompagnement à la demande des opérateurs agréés ;

- Accompagnement à la demande des associations et/ou des « personnes physiques » qui portent un intérêt à l'accueil extrascolaire ;
- Suivi administratif du partenariat avec l'asbl Galipettes selon conventions ;
- Soutien au secteur des mouvements de jeunesse ;
- Suivi du projet d'ouverture d'une nouvelle structure d'accueil extrascolaire flexible à Mons dans le cadre de la Perspective de Développement Urbain (PDU) ;
- Diffusion des informations diverses et spécifiques (ex : les appels à projets auprès des professionnels du secteur) ;
- Information aux familles d'enfants âgés de 2,5 à 12 ans, porteurs d'un handicap ou non, des stages et des activités organisés sur le territoire de la commune durant le temps libre des enfants ;
- Etat des lieux de l'Accueil Extrascolaire (AES) communal : analyse et pistes d'actions ;
- Participation au développement du secteur ATL du Hainaut en s'impliquant dans le comité de gestion de la plateforme provinciale des coordinations ATL, soutenue par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Accueil Extrascolaire agréé et subsidié par l'ONE

L'équipe s'est chargée de la mise en œuvre de l'organisation d'activités autonomes encadrées pour les enfants âgés de 3 à 12 ans avant et après l'école y compris le mercredi après-midi au sein des écoles communales

selon les horaires suivants :

- Le matin : entre 6h30 à 8h15 (lu au ve)
- L'après-midi : entre 15h15 à 18h30 (lu au ve)
- Le mercredi : de 12h05 à 18h00 ²

Ce dispositif concerne 28 implantations dites AES et pas moins de 40 encadrants (contractuels, bénévoles, articles 60, étudiants et prestataires A.L.E.). Ses actions phares furent la mise en œuvre de « Plaisir d'apprendre », une opération de soutien et de remédiation scolaire organisée en matinée mais aussi l'organisation d'activités culturelles, sportives et de loisirs diverses en après-midi.

Plaines de vacances agréées

et subsidiées par l'ONE

L'équipe a mis en œuvre un service d'accueil extrascolaire non résidentiel durant la période des vacances d'été, encadré par une équipe de coordination (5 au total) et d'animation et qui était accessible à tous les enfants de 2,5 ans à 12 ans (15 ans pour la plaine adaptée aux enfants en situation d'handicap), résidant sur l'entité de Mons ou à l'extérieur. Pour ce faire, les responsables de ce projet se sont chargés :

- De la coordination générale (Promotion, entretiens de recrutement, formation continue, recherche d'activités/partenaires, ...)
- Du renouvellement de la mise en place de deux semaines de « plaine de vacances adaptée » à destination des enfants en situation de handicap.

CHIFFRES CLÉS



PLAINES 2023	Enfants de < 6ans		Enfants de ≥ 6ans		TOTAL du nombre d'enfants	Moyenne/ jour du nombre d'enfants présents	Nombre d'enfants porteurs d'un handi- cap	Nombre d'enfants défavorisés (CPAS, SPJ, SAJ,...)*	Animateurs/trices	
	Nombres d'enfants	Nombre de présences/ période	Nombres d'enfants	Nombre de présences/ période					Nombre d'anim.non brevetés	Nombre d'anim. Brevetés
L'Havré- plaine	47	444	78	814	125	66	4	18	8	15
Ghlin	72	791	103	1149	175	102	2	4	9	14
Cuesmes	80	932	96	989	176	101	1	6	6	22
Les Lousti'Ghlin	8	77	24	221	32	30	32	0	8	10



03

A.3. LE SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS

Le service des Marchés publics gère l'ensemble des marchés publics de l'Administration communale c'est-à-dire tous les dossiers inscrits au budget extraordinaire et les dossiers estimés à plus de 8.500 € au budget ordinaire. Il se charge de toute la procédure : du lancement à la réception du marché et accompagne les différents services de l'administration dans le respect des réglementations en la matière dans le cadre des marchés dits de faible montant (< 8.500 €).

Le service pilote les procédures liées aux accords-cadres, aux centrales d'achats et aux marchés conjoints (en ce compris la rédaction des conventions y relatives). Il est également chargé de l'ensemble des formalités liées au « IN HOUSE¹ » avec les entreprises publiques IDEA (Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du cœur du Hainaut), IGRETEC (Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Études Techniques et Économiques), IMIO (Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle pour les pouvoirs publics), ...

Le service des marchés publics opère régulièrement une veille des législations et se charge de tenir informé l'ensemble des services de l'administration, par le biais de l'intranet, de toutes les actualités en matière de marchés publics (modifications de la réglementation, nouveaux process internes, mise à jour des documents de travail, etc.).

Ce service est composé de 3 cellules distinctes :

- Cellule Travaux
- Cellule Fournitures et Services
- Cellule Contrôle financier

¹ Contrat passé entre un pouvoir adjudicateur et une entité tierce, laquelle a une personnalité juridique distincte du pouvoir adjudicateur mais est assimilée par l'article 30 de la loi sur les marchés publics à un service externe du pouvoir adjudicateur, de sorte que le contrat n'est soumis à aucune procédure de passation.

En tant que service 'support', les agents du service des marchés publics participent régulièrement aux réunions de projets, aux audits des administrations fonctionnelles (FEDER) et autres comités de pilotage et de suivi de projets, ...

01. LES CELLULES « TRAVAUX » ET « FOURNITURES ET SERVICES »

Ces 2 cellules sont chargées de la gestion administrative complète des marchés publiques en matière de travaux, fournitures et services comprenant la rédaction du volet administratif des cahiers de charges par le biais du programme 3P, la vérification des données techniques, la rédaction des rapports au Collège et au Conseil communal, le lancement des procédures de mise en concurrence, réception des offres, analyse des sélections qualitatives, rédaction des rapports d'attribution, la notification et le suivi à destination des soumissionnaires, ... Elles apportent aussi un soutien aux services demandeurs en cas de problématiques durant l'exécution de certains marchés (suspension, PV de défaut, avenants, ...)

De manière plus spécifique, la cellule Travaux se charge de la transmission des documents exigés par les pouvoirs subsidiaires dans de nombreux dossiers.

02. LA CELLULE « CONTRÔLE FINANCIER »

Cette cellule assure le contrôle financier des dossiers marchés publics de la Ville, de la Régie Communale Autonome et sporadiquement de certaines ASBL communales en procédant à une vérification et analyse des états d'avancement (formule de révision, vérification des quantités, etc.) et en rédigeant les rapports Collège en vue d'approuver ces états d'avancement. Elle s'occupe de la gestion quotidienne du budget extraordinaire de la Ville et est chargée de la vérification des données financières des dossiers inscrits à ce budget.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Tourisme et Culture

Le service a contribué pendant l'année 2023 à la réalisation de nombreux projets culturels et touristiques notamment en lançant plusieurs marchés pour la première édition du Festival des Lumières englobant une procédure de concours comprenant 28 lots, des marchés spécifiques liés à des projets de type participatif et l'approbation de nombreuses conventions avec des artistes et divers partenariats. Le service a assuré la gestion de marchés (transports d'œuvres, conventions, commissariat d'expos, ...) relatifs à l'organisation de diverses expositions d'ampleur internationale consacrées aux artistes Jaume Plensa, Okuda San Miguel, Auguste Rodin, ... ainsi



que des acquisitions d'œuvres de Xavier Veilhan, Fernand Verhaegen, ... Le service a eu l'occasion d'accompagner les services communaux dans le dossier de rénovation du futur musée du Folklore et de la vie montoise – La Maison Jean Lescart, en accompagnant le scénographe dans la finalisation du projet et en prenant en charge la mise en œuvre de nombreux marchés : mobiliers de jardin, design d'espaces, ...

Appels à Manifestation d'Intérêts (AMI)

Le service des marchés publics a contribué activement au lancement et au suivi des AMI lancés dans le cadre des dossiers « Cité Administrative » et de la « Réhabilitation des tribunes 3 et 4 du Stade Tondreau ».

40 Accueil des nouveaux agents

Depuis cette année, un point spécifique au fonctionnement des marchés publics au sein de l'Administration a été intégré dans la formation pour les nouveaux agents permettant au service de venir présenter les différents types de marchés et les process à suivre, renforçant la compétence des agents en la matière.

Projets d'envergure

Rénovation et aménagement du Grand large, des salons de l'Hôtel de Ville, de la Maison Folie, des halls sportifs, de l'école Barigand, ... autant de projets conséquents dans lesquels le service des Marchés publics est intervenu.

CHIFFRES CLÉS

336 NOUVEAUX DOSSIERS

1 035 DOSSIERS EN COURS
DONT 699 ANCIENS
TOUJOURS EN COURS
DE GESTION

166 AVENANTS

1 648 RAPPORTS COLLÈGE

66 RAPPORTS CONSEIL





04

A.4. LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Le service des Affaires juridiques est un service support de l'Administration articulé autour de deux pôles dépendants l'un de l'autre (les conseillers juridiques travaillent en étroite collaboration) :

- **Un pôle contentieux** qui gère les litiges portés devant les juridictions judiciaires et administratives. Les dossiers sont traités soit directement par le service (litige en matière de sanctions administratives devant le Tribunal de Police, requête locative devant la Justice de Paix...), soit transmis à un avocat avec les instructions et le suivi nécessaires. Il peut également intervenir en phase précontentieuse (envoi de mise en demeure avant procédure, procédure de conciliation, de médiation, ...)
- **Un pôle juridique** qui assure une fonction de conseil et d'assistance. Il est amené à rendre des avis juridiques ponctuels aux différents services de l'administration touchant, ainsi, à des matières diverses et variées. Dans sa mission de conseil et d'assistance, le service collabore à l'élaboration de règlements communaux et de nombreuses conventions de différentes natures : subventionnement, transaction, partenariat, ... Il a également en charge des dossiers juridiques stratégiques pour l'administration nécessitant un suivi régulier et plus conséquent dans le temps.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

La Cité administrative

Par une décision du 11 octobre 2022, le Conseil communal a approuvé l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la création d'une cité administrative pour la Ville de Mons consistant en la réunion en un seul lieu des agents communaux de différents services. Une offre a été déposée par un candidat et un comité de négociation, dont fait partie le service des affaires juridiques, a été constitué afin d'analyser ladite offre et entamer des négociations avec le candidat.

Déménagement

Le service a quitté les bureaux qu'il occupait depuis plusieurs années pour rejoindre physiquement le département de la Direction Générale duquel il dépend. Ce déménagement a été l'occasion de trier les nombreux dossiers (juridiques et contentieux) en cours – démarches importantes pour les nouveaux collaborateurs – et de procéder à l'archivage : une centaine de boîtes d'archives ont été constituées.

Festival des Lumières

Le service a participé à l'élaboration de la première édition du Festival des Lumières en concourant à la rédaction des conventions de co-production avec des artistes, à la vérification des aides d'état, à l'élaboration du règlement d'un concours, ...

CHIFFRES CLÉS

47

NOUVEAUX DOSSIERS
CONTENTIEUX
OUVERTS DANS PLUS
DE 15 MATIÈRES
DIFFÉRENTES

95

NOUVELLES
DEMANDES
D'AVIS JURIDIQUES
ÉMANANT DE PLUS
DE 25 SERVICES
COMMUNAUX
DIFFÉRENTS

5

NOUVEAUX
DOSSIERS JURIDIQUES
TRANSVERSAUX

17

DEMANDES DE
TRANSPARENCE
ADMINISTRATIVE
EN APPLICATION
DE L'ARTICLE 32 DE
LA CONSTITUTION
ET DES ARTICLES
L3231-1 ET SUIVANTS
DU CDLD ONT ÉTÉ
TRAITÉES



05

A.5. LE SERVICE DES ARCHIVES

Le service des Archives se charge de conseiller les services communaux sur la gestion des archives papier et électroniques. Il gère notamment les archives papier qui ne sont plus d'usage courant et les documents à valeur historique, le tout entre trois localisations différentes (Avenue des Bassins, Rue de Buisseret, Route de Wallonie) : le travail principal est la réalisation d'inventaires des documents et la préparation des destructions suivant obligation légale. Les agents s'occupent des demandes des services communaux et des citoyens sur des recherches historiques, généalogiques et de dossiers.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Déménagement

Cette année, le service des Archives a géré son déménagement de ses anciens locaux de l'Avenue de l'Université, 50 (ancienne école du Faubourg du Parc) vers ceux loués Avenue des Bassins, 66 (Archives de l'État à Mons). C'est près de 4 km linéaires de documents, soit environ 40.000 boîtes, qui ont ainsi été déplacées en février par les agents du service des Archives et plusieurs ouvriers de la Régie des Travaux. Le tout s'est fait dans l'ordre et avec une bonne organisation entre les équipes. Les documents étaient de nouveau accessibles au public et aux services communaux en mars. La capacité du siège principal des Archives est donc passée de 4 km linéaires à 5 km (environ 50 000 boîtes d'archives).

En plus de ce déménagement, le service des Archives a pu faire installer des rayonnages mobiles dans un hangar des ateliers communaux sis Route de Wallonie, 18z (ancienne caserne Cabuy). Aux 5 km des Archives de l'Etat, on peut donc compter sur 2,5 km supplémentaires permettant de ré-

sorber un passif important, actuellement stocké dans de mauvaises conditions d'accès et partiellement en désordre.

Si 2023 a été l'année du déménagement, 2024 sera celle de la réorganisation du hangar d'archives.

Fonds d'archives privés

2023 a été une année calme en ce qui concerne les entrées d'archives et mises à jour des anciennes donations. La donation Cardon a fait l'objet d'un inventaire précis et d'une convention de cession en bonne et due forme ainsi que d'un complément en fin d'année. Ces documents concernent la vie culturelle de l'entité montoise.

Inventaires et gestion des fonds d'archives

Le travail d'inventaire est la principale tâche du service. Bien que 2023 ait été une année particulière avec la gestion du déménagement, divers encodages ont eu lieu. L'inventaire des archives de la commune d'Hyon a été, notamment, clôturé.

Recherches

Pour les services communaux, les agents ont pu répondre à 347 demandes sur des permis de bâtir (demandes de transfert de dossiers et copies à distance), 187 sur des recherches d'héritiers ou liés à la population, 73 sur des contentieux et du patrimoine, 41 sur du personnel communal et 14 sur des bâtiments et voiries. 18 recherches plus historiques ont également été effectuées pour les services.

Pour les externes (chercheurs, étudiants, citoyens,

autres services publics), les demandes ont mené à 41 recherches liées à des permis de bâtir, 8 sur des historiques de sol, 77 recherches historiques et 60 recherches généalogiques (héritiers, actes précis, etc.). Suite à ces demandes, 246 dossiers ont été fournis au cours de 35 rendez-vous pris sur place et 16 dossiers ont été envoyés en version numérique.

Autres projets

2023 a permis au service des Archives de participer au projet « Nouvelles se raconte » dans le cadre du Budget Participatif. L'archiviste-délégué à la protection des données a également participé à une journée d'échanges entre les directeurs généraux de CPAS sur le thème de l'archivistique.

CHIFFRES CLÉS

+/- 5000 MÈTRES
LINÉAIRES

DOCUMENTS GÉRÉS
PAR LE SERVICE

186

DEMANDES DE CITOYENS

680

DEMANDES DES
SERVICES COMMUNAUX



06

Police

A.6. LE SERVICE DES AMENDES ADMINISTRATIVES

Le service des Amendes administratives est chargé de la gestion des procès-verbaux et constats administratifs rédigés pour toute infraction au règlement général de police et aux ordonnances de police. La fonctionnaire sanctionnatrice est chargée de poursuivre les auteurs d'incivilités et de décider si une sanction administrative doit être infligée. Pour chaque dossier, la fonctionnaire sanctionnatrice et son équipe analysent l'opportunité des poursuites, répondent aux courriers des contrevenants, préparent et argumentent toute décision et reçoivent les contrevenants lors d'une audience afin d'entendre leurs moyens de défense, mettent à jour toute nouvelle réglementation pouvant faire l'objet d'une sanction administrative, répondent aux sollicitations des citoyens ou autres services administratifs, proposent au collège communal un plan d'actions favorisant la lutte contre les incivilités et gèrent le comité de pilotage incivilités¹. Cette lutte contre les incivilités sollicite la collaboration de nombreux services tels que le service propreté publique (cellule incivilités), le service de prévention (gardiens de la paix, prestations citoyennes et médiation), la Zone de Police, le service Environnement, Communication (campagne incivilités), Gestion Financière et l'ASBL Gestion centre-ville.

Dans cette lutte contre les incivilités et contre la délinquance environnementale en particulier, la Ville de Mons a également mis en place des opérations « coup de poing » visant un quartier ou une zone problématique en matière d'incivilités et d'infractions environnementales sur une durée

¹ Depuis 2007, un comité de pilotage qui regroupe les différents acteurs actifs dans la lutte contre la délinquance environnementale au sein de la Ville de Mons est en place. Une réunion trimestrielle est tenue afin d'échanger sur les problématiques rencontrées et les solutions apportées, les propositions d'actions et les priorités afin de lutter contre les incivilités et la délinquance environnementale en particulier



déterminée. Durant une semaine, renouvelée tous les mois ou deux mois selon la disponibilité des effectifs, une zone présentant des problématiques récurrentes d'incivilités fait l'objet de surveillance, actions de prévention, constats selon une fréquence accrue avec sanctions à la clé pour les auteurs identifiés. Ces opérations sollicitent l'intervention de tous les constatateurs des services compétents : gardiens de la paix, cellule incivilités, police, cellule horodateurs (infractions de stationnement). L'objectif est de mettre fin aux comportements inciviques dans un quartier bien précis mais aussi d'accroître la visibilité et la légitimité des constatateurs, de favoriser la bonne collaboration entre services, et de faire cesser le sentiment d'impunité.

Le service des Amendes administratives peut également s'appuyer sur deux caméras déplaçables, dédiées aux constats des infractions environnementales et des incivilités dans son travail contre les comportements nuisibles.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Marathon de la propreté

Le service a participé au Marathon de la propreté en collaboration avec le service environnement.

Règlement général de police

Suite à l'entrée en vigueur du décret du 9 mars 2023 relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique, le règlement général de police a été modifié. Cette réforme porte notamment sur de nouvelles définitions relatives aux déchets et de nouvelles infractions environnementales.

CHIFFRES CLÉS | DOSSIERS TRAITÉS EN 2023

Loi «SAC»		Arrêt et Stationnement		Arrêté & Ordonnance	
Catégorie	Infractions	Catégorie	Infractions	Catégorie	Infractions
Infractions mixtes (Dégradation - Tapage - Vol)	106	1^{ère} catégorie = 58 €		Protoxyde d'azote	13
Urine s/ voie publique	64	Stationnement s/ zone piétonne	54	Consommation alcool	117
Dépôt anticipé/tardif	78	Véhicule arrêté dans le mauvais sens	12	Ordonnance Ducasse	3
Non-respect des modalités de collecte	2086	Non-respect des signaux : E1, E3, E5, E7, E9	865	Occupation du domaine public	-
Destruction de l'ivraie	10	Autres	384	TOTAL INFRACTIONS	133
Non-respect des horaires de fermeture des commerces	5	2^{ème} catégorie = 116 €		Environnement	
Autres infractions	39	Stationnement sur piste cyclable	128	Abandon de déchets	179
		Stationnement sur trottoir	534	Infractions constatées par caméra	26
		Stationnement s/emplacement PMR	329	Mégots	15
		Stationnement sur passage piétons	161		
		Autres	47		
TOTAL INFRACTIONS	2388	TOTAL INFRACTIONS	2514	TOTAL INFRACTIONS	220
NOMBRE TOTAL D'INFRACTIONS					5122

*Le nombre d'infractions SAC ne correspond pas au nombre de dossiers SAC car 1 même dossier SAC peut contenir plusieurs infractions différentes. Il est donc logique qu'il y ait un nombre plus important d'infractions SAC par rapport au nombre de dossier « SAC ».

NOMBRE DE DECISIONS

	Loi "SAC"	Arrêt & Stationnement	Environnement	Arrêtés et ordonnances	TOTAL
Amendes	899	2246	154	92	3391
Avertissement	202	82	9	3	296
Sans Suite	244	93	46	33	416
Prestations Citoyennes	42	-	3	5	50
En cours	6	-	15		21

NOMBRE DE DOSSIERS

Loi "SAC"	Arrêt & Stationnement	Environnement	Environnement (caméra)	Arrêtés et ordonnances	TOTAL
1379	2421	194	26	133	4153

PRESTATIONS CITOYENNES

Prestations réussies	38
Prestations échecs	11
Dossiers en cours	1
Nombre total de dossiers	50

VOLET FINANCIER

	Loi "SAC"	Arrêt & Stationnement	Environnement (caméra)	Environnement
Amendes	146 346,00 €	204 682,00 €	5 200,00 €	51 450,00 €
Montants perçus	41 873,91 €	154 407,97 €	2 147,80 €	13 754,03 €

Nombre procès verbaux Police : **2729**

Nombre constats (agents Ville) : **1424**



SHEMAN 23

An aerial photograph of a dense urban neighborhood, likely in Europe, characterized by multi-story buildings with gabled roofs and narrow streets. The entire image is overlaid with a semi-transparent red color. The text 'B. LES SERVICES SYNERGISÉS' is centered in white, bold, uppercase letters.

B. LES SERVICES SYNERGISÉS

01

A.1. LE SERVICE COMMUNICATION

Une communication dynamique, moderne et humaine : tels sont les axes de la stratégie de communication de la ville de Mons.

Devenu en 2019 un service commun à la ville et au CPAS, ses missions se sont étendues, intensifiées, approfondies afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des services de l'administration ainsi qu'à la demande d'information de la part du citoyen.

Globalement, le service assure la coordination de la communication externe de la Ville et du CPAS à travers une multiplicité de canaux : Mons Mag, publications diverses, supports promotionnels, campagnes d'information, gestion du site Internet et des réseaux sociaux officiels (Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn), d'Hopl'r (réseau social de quartier) ainsi que la gestion de la communication interne à travers l'outil principal qu'est l'intranet « Georges ».

Mise sur pied de campagne de communication

Cela concerne la prise en charge d'une part des plans de communication des différents projets inhérents au service ainsi que ceux des services de l'administration et d'autre part, du processus global de mise en œuvre de ces plans de communication, de la conception à la réalisation (impression de supports divers, signalétique promotionnelle, diffusion, partenariats médias, achat d'espaces publicitaires et relais sur le web).

Parmi ses missions transversales, le service coordonne l'affichage sur l'ensemble du territoire via une série de réseaux dont le planning est pris en charge et supervisé par l'équipe : réseau de kakémonos aux entrées de Ville, réseau des planimètres Decaux, réseau de Duoboards aux Grand-Prés, réseau de Colonne Morris, réseau de cubes (en concertation avec

d'autres opérateurs montois dont Mars asbl). De nouvelles structures d'affichage sont à l'étude. L'intégration de street-marketing est également de plus en plus utilisée pour les projets.

Le MonsMag

L'outil de communication incontournable et récurrent est le bulletin communal « Mons Mag ». Il paraît 8x/an afin de coller au mieux à l'actualité montoise et chaque numéro compte 32 pages. Il est distribué en toutes-boîtes dans l'entité montoise (54.000 exemplaires) afin de toucher tous les citoyens montois.

La communication digitale

Une attention particulière et des ressources ont été consacrées à la communication des réseaux sociaux avec une professionnalisation au niveau des campagnes de notoriété et d'interactions développées afin de pouvoir informer au mieux les citoyens des actions menées par l'administration. Le développement de vidéos informatives et courtes s'est aussi accru.

Le service communication gère et alimente 3 pages Facebook : la page officielle de la Ville, la page « Dragon futé » (pour tous les travaux et chantiers sur le territoire) et enfin la page du « CPAS de la Ville de Mons » (pour toutes les infos relatives à l'institution et ses services). Sur ces pages, l'actualité de la Ville et du CPAS ainsi que l'ensemble des projets portés par les services sont relayés de manière régulière.

Afin d'être plus proche de son audience, les pages bénéficient d'un travail de modération accru afin d'informer « le plus justement » possible la population des initiatives communales.

Des rapports d'activités hebdomadaires permettent d'ajuster au mieux les campagnes. Le développement de « live » Facebook pour être au plus proche de notre audience, par des partenaires extérieurs, a été mis en place.

Des actions et des ressources sont mises en place pour le développement d'Instagram avec une diffusion de vidéos courtes, informatives et ciblant une communauté plus jeune.

La photothèque et la vidéothèque

Le service communication a en charge la gestion de la photothèque et de la vidéothèque. Un photographe assure la couverture photographique de l'ensemble des activités et projets des services.

Graphisme

Le service communication assure un travail de communication visuelle. Les deux graphistes réalisent tout le travail pré-presse nécessaire dans la chaîne d'impression pour chaque support réalisé par l'imprimerie communale (calibrage des projets d'affiche, d'invitation, de flyer, de brochure, de dépliant, etc.) ainsi que la mise en page du MonsMag.

Plus de 350 créations graphiques en 1 an.

La communication interne

Le service a poursuivi l'utilisation de la plateforme intranet « Georges » en tant qu'outil commun à la Ville et au CPAS. De cette façon, l'ensemble des agents peut y retrouver tous les documents utiles mais aussi l'annuaire, les notes de service, les actualités, etc. En outre, la newsletter hebdomadaire est envoyée à chaque agent afin de les informer de toutes les nouveautés intégrées dans l'outil. Une refonte de l'intranet actuel est en cours.

Le service communication s'est lancé activement en 2023 dans un chantier de taille : la refonte totale de Georges pour en faire un outil plus performant, pertinent, capable de toucher davantage de collègues (depuis un smartphone ou un ordinateur personnel)

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Hoplr

Depuis 2021, Hoplr, le réseau social de quartier est implanté. C'est une manière inédite et originale pour entrer en contact directement avec les citoyens, et pour les citoyens de contacter la Ville. Hoplr est également un outil très utile pour diffuser, de manière plus ciblée et directe, des informations ou en récolter afin d'avancer dans les dossiers et les adapter le plus possible à la réalité de terrain. Très utile, notamment, pour les actions de participation citoyenne.

La service communication veille au quotidien à la bonne utilisation de l'image de la Ville dans les pu-

blications réalisées par des opérateurs extérieurs et s'occupe du suivi de la bonne application de la charte graphique et du logo de la Ville.

La communication presse

La communication presse de la Ville est de la compétence du Cabinet du Bourgmestre mais la collaboration entre la porte-parole et le service Communication est journalière. Le service Communication continue à réaliser la revue de presse quotidienne et prend en charge tout le suivi presse des grandes expositions portées par le Pôle muséal, en accord avec la porte-parole de la Ville.

Pôle muséal

La communication du Pôle muséal est gérée au sein du service par 2 agents spécialement dévolus à ces projets. Cela concerne d'une part la prise en charge des plans de communication des expositions, de la conception à la réalisation (impression de supports divers, signalétique promotionnelle, diffusion, partenariats médias, achat d'espaces publicitaires et relais sur le web) et d'autre part, la promotion de l'ensemble de la programmation annuelle : brochure annuelle, relais des activités tout au long de l'année (web et print). Par ailleurs, des partenariats médias annuels (presse quotidienne & audiovisuelle nationale et locale) sont négociés. La communication des musées est assurée au travers de différentes actions spécifiques : réalisation de plusieurs supports pérennes permettant de positionner l'image de marque des musées (brochures, dépliants, etc.), intégration de street-marketing.

Imprimerie en interne

L'administration dispose d'un service imprimerie en interne qui dépend du service communication. L'imprimerie communale prend en charge les mises en page et calibrages de documents administratifs destinés aux services de l'administration (fardes, enveloppes, transmis, papier à en-tête, formulaires, cartes de visite). Elle réalise aussi des impressions en quadri offset de différents formats pour des projets événementiels (internes et externes).

Journée du temps libre

La communication de l'accueil extrascolaire ainsi que l'organisation de la Journée du temps libre sont prises en charge au sein du service. Pour le volet communication, il s'agit d'assurer la promotion de toutes les activités extrascolaires qui ont lieu sur le territoire montois avec notamment l'édition pour chaque congé scolaire (5x par an) des brochures reprenant les stages organisés sur l'entité montoise pour les enfants de 2,5 à 12 ans. Par ailleurs, 1 fois par an, c'est le service communication qui coordonne l'organisation de la Journée du temps libre pour les enfants et les jeunes.

Évènements phares de la Ville de Mons

Enfin, le service communication a travaillé sur des campagnes liées à plusieurs évènements phares de la Ville de Mons. La première édition de Mons en Lumière fut sans doute l'un des plus gros dossiers de l'année vu l'ampleur de l'évènement et l'importance du territoire à couvrir en termes d'affichage et contenus digitaux (en français, anglais et néerlandais). Le

Doudou implique tout le service et ce, sur plusieurs semaines très intenses. Destination Mons, vu sa temporalité (deux mois), la richesse et la diversité de la programmation est un véritable challenge à relever. Le Festival de Printemps, les Fêtes de Wallonie, la Foire d'Automne et Mons Cœur en Neige sont également des évènements qui génèrent la création de plusieurs supports de communication (print et digitaux) qui sont envisagés avec une approche stratégique permettant de toucher le bon public, de la bonne façon.

CHIFFRES CLÉS

5 AGENTS EN IMPRIMERIE

— IMPRESSIONS

38 400

LES ASBL ET ASSOCIATIONS

148 200

LES SERVICES DE LA VILLE

36 000

LE DOUDOU

62 000

LETTRES D'INFORMATION AU CITOYEN
DANS LE GRAND MONS

— PHOTOCOPIES

1 838 008

LES ÉCOLES COMMUNALES

459 501

SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE

— DISTRIBUTION

945 350

FEUILLES - DISTRIBUTION
AUX SERVICES DE LA VILLE

02

B.2. LE SERVICE INFORMATIQUE

Le service Informatique est un service support transversal que ce soit en termes de fourniture ou d'outils au développement informatique destinés à améliorer le travail des agents au quotidien. Dans un but d'optimisation des ressources et des coûts, ce service est « synergisé » entre la Ville et le CPAS, ce qui permet de mutualiser l'infrastructure et de rationaliser les coûts et le matériel. 4 pôles le composent :

- Pôle Système / Infrastructure
- Pôle Helpdesk
- Pôle Développement
- Pôle Intégrateurs-métiers

La polyvalence de chaque membre d'équipe par pôle est constamment recherchée de manière à pouvoir assurer au mieux la continuité de service en cas d'absence.

Principes de politique générale, état d'avancement

et perspectives à court terme

La politique d'acquisition groupée Ville-CPAS de logiciels et matériel a été prolongée, toujours en vue de réaliser des économies d'échelle. Hormis pour des besoins spécifiques qui nécessitent d'initier des marchés publics, la Cellule Informatique a continué de privilégier, via des conventions ad hoc, le rattachement et l'utilisation des Marchés de centrales tels que ceux de la Province, de la Région Wallonne, du i-City, et du Forem. Ces conventions permettent un allègement de la charge de gestion administrative et un délai de traitement plus court.

La poursuite des acquisitions d'ordinateurs portables à destination du personnel des deux Administrations a permis un gain en mobilité des agents et d'élargir davantage les possibilités de télétravail. Du matériel adéquat a également été acquis pour répondre à certains besoins d'utilisation d'outils spécifiques.

Les travaux de renouvellement des équipements informatiques ont suivi leur cours cette année, comme celui des copieurs multifonctions qui permettent aux services des deux Administrations et des écoles communales de disposer d'outils plus performants tout en diminuant les coûts d'impressions. D'autre part, le remplacement d'une partie des plus vieux écrans d'ordinateur s'est également poursuivi.

Applications-métiers

En matière d'applications-métiers, la collaboration avec l'intercommunale IMIO se maintient et permet de faire évoluer les solutions métiers actuellement utilisées, à savoir :

- **iA.Délib (gestion des Instances)** : la migration vers la nouvelle version a été réalisée et a permis d'élargir les fonctionnalités pour rendre la gestion des Instances plus efficaces
- **iA.Docs (gestion de courrier)** : l'utilisation de l'outil, depuis la migration vers la version 3.0 du logiciel pour les Instances Ville et CPAS a permis d'améliorer la vitesse de traitement d'une part et, à la Ville, d'indiquer les mails entrants.

Des travaux visant la mise en place d'une solution permettant aux citoyens de signaler des défauts

de voirie suivent leurs cours. La liaison entre l'outil e-guichet Téléservice (formulaire en ligne pour les demandes citoyens) et le module de gestion des interventions du Service Technique ont évolué en ce sens. Les travaux de paramétrage de l'application se poursuivent et ce, en collaboration avec le service des travaux et le fournisseur du logiciel.

La migration du site Internet de la Ville et du Pôle Muséal a été initiée et devrait être finalisée courant 2024.

Par ailleurs, après la validation du design et de l'analyse fonctionnelle, les travaux pour la mise en place du nouvel Extranet se sont poursuivis. Un déploiement est prévu fin 2024.

Après l'attribution du marché pour le nouvel outil de gestion des permis d'urbanisme, les travaux de migration ont été initiés et les formations à l'outil ont été dispensées pour les agents dans les services utilisateurs. Cela devrait permettre, à terme, de faciliter l'instruction et le suivi des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire et l'urbanisme, à l'environnement, au logement, aux implantations commerciales, aux infractions, etc.

Les travaux de mise en place, paramétrage et formation du personnel de l'outil de gestion et de centralisation de projets ont été réalisés en vue du déploiement dans les services de la Ville et du CPAS. Cet outil a pour but de disposer d'une seule et unique plate-forme, harmonisée à l'échelle des deux Administrations.

La Ville et le CPAS ont obtenu un subside dans le cadre du programme Tax On Pylons. Cela a permis

aux deux Administrations de s'engager dans les projets de digitalisation diverses tels que :

- **pour la Ville et le CPAS** : mise en place d'une solution de gestion du temps (solution de pointage, de demande de congés et de gestion RH) ;
- **pour la Ville** : évolution des outils cartographiques et mise en place d'une solution visant à améliorer la gouvernance des données via une plateforme Open data.

Le marché pour la fourniture d'une solution de liaison cartographique avec l'application SAPHIR liée à la digitalisation des cimetières a été attribué fin d'année. La phase 1 sera déployée courant 2024. Ce programme a pour but de cartographier les 20 cimetières de l'entité sur base de vues aériennes afin de refléter la réalité du terrain. Cette cartographie sera reliée en temps réel au module « Cimetières » de Saphir utilisé au sein de la Ville afin d'utiliser la base de données existante qui sera enrichie dans les années à venir. Cette cartographie permettra de professionnaliser la gestion du service tant en termes d'occupation de l'espace (espaces disponibles, le nombre de sépultures à libérer annuellement, ...), de validité des sépultures, de mise à jour de la base de données puisque les dossiers papiers pourront facilement être comparés aux sépultures sur le terrain par le biais de l'application « Cim-Mob ». Ce programme permettra également d'améliorer significativement le service rendu au citoyen car les informations circuleront en temps réel dans un seul programme entre les services techniques et administratifs. Finalement, cette plate-forme pourrait être

mise à disposition du public afin que les citoyens puissent effectuer leurs propres recherches sur les sépultures et les défunts qui reposent dans notre entité.

Développement

Le service informatique a marqué de nouvelles avancées en matière d'aide à l'amélioration du fonctionnement des services. Dans ce domaine, divers développements internes ont vu le jour. Les développements déjà réalisés précédemment ont été améliorés et maintenus quotidiennement.

De même, au niveau de la plateforme e-guichet Télé-service, les formulaires ont été mis en ligne et tenus à jour pour répondre aux besoins des services des deux Administrations.

58 Infrastructure

Divers travaux de modernisation ont été opérés ou sont en cours de finalisation :

- La souscription aux licences Office 365 App for entreprise en remplacement de notre ancienne suite bureautique MS Office 2013. Celles-ci s'intègrent dans les outils collaboratifs en cours de déploiement. Ce type de licence permet de pouvoir utiliser notre environnement de virtualisation et particulièrement les outils Office, sur n'importe quel matériel, professionnel ou privé ;
- Le câblage pour une couverture Wifi dans les implantations scolaires s'est poursuivi ;
- Une connexion à Internet avec un accès au Wifi pour les citoyens au sein de différentes Maisons de quartiers a été installée.

En matière de sécurité

Une mission d'audit sécurité gouvernance et architecture a été réalisée en vue de disposer d'un état des lieux exhaustif en la matière ainsi qu'un ensemble de recommandations visant à élever notre niveau de sécurité informatique. Cela servira de base à la mise en œuvre de différentes actions à venir.

La Ville et le CPAS ont renouvelé le contrat de service permettant de disposer d'une aide rapide en cas d'incident en matière de cyber attaque (DFIR). Les deux Administrations ont également souscrit à un nouveau contrat de service MDR (Managed Detection and Response). Ce service permettra de détecter et de réagir rapidement à tout type d'attaque ou d'intrusion dans nos systèmes informatiques.

Une campagne de phishing à l'échelle des deux Administrations a été réalisée en début d'année 2023. Celle-ci aura permis d'objectiver la nécessité de sensibiliser l'ensemble du personnel aux aspects cyber sécurité. Les démarches en ce sens sont à l'étude.





03



B.3. LE SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPP)

Le Service Interne de Prévention et de Protection au travail (SIPP) de la Ville de Mons, en synergie avec son centre public d'action sociale (CPAS), assiste le Collège et le Bureau Permanent, les membres de la ligne hiérarchique (directeurs, chefs de service, agents techniques, contremaitres, brigadiers...) et les travailleurs dans l'application de la législation relative à la sécurité et au bien-être au travail au sein de l'administration communale et des services sociaux.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

En 2023, le SIPP s'est concentré sur les activités suivantes :

- Les analyses de postes de travail, les analyses de risques sécurité (en fonction des travaux à effectuer, du lieu de travail ou des machines utilisées) et les analyses de risques psychosociaux ;
- La remise d'avis divers à l'employeur ;
- Les réunions du Comité pour la Prévention et Protection au Travail (CPPT);
- Les créations ou révisions de fiches d'instructions, des procédures et des formulaires ; l'établissement de plans d'évacuation ;
- Les mises en service d'équipements divers ;
- Les analyses et synthèses des accidents de travail ;



© Adobe Stock

- La gestion et fourniture des trousse de secours ;
- Les relations avec le service de prévention contre l'incendie et l'explosion (Zone de secours Hainaut Centre); les visites des lieux de travail ;
- Les exercices d'évacuation (formation et mise en application); les relations avec le Service Externe de Prévention et de Protection au travail (SEPP) pour la surveillance de la santé des travailleurs et autres expertises utiles ;
- Le suivi des rapports des Services Externes pour les Contrôles Techniques sur les lieux de travail (SECT) ;
- Les recherches en matière de bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail (avis, formations, suggestions), les risques dépistés, les mesures de prévention prises ;
- Le plan global et le plan d'action annuel ;
- Les modifications apportées aux organigrammes, aux autorisations d'exploitation et conditions d'exploitation imposées, aux rapports de la délégation du Comité chargée de rechercher les causes d'un accident, d'un incident ou d'une intoxication grave, attestations, aux procès-verbaux et rapports délivrés par les organismes agréés, aux suggestions faites par le service d'incendie compétent) ;
- Les faits de tiers ;
- La surveillance législative.

CHIFFRES CLÉS

36

RAPPORTS DE VISITE
DE LIEUX DE TRAVAIL

89

EXERCICES
D'ÉVACUATION INCENDIE

B.4. LE SERVICE DE LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

La Protection des Données est un service gérant différents aspects du Règlement général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD). Ce dernier est composé des deux délégués à la protection des données (Data Protection Officer, ou DPO). Ils sont actuellement en charge de la mise en conformité des deux administrations Ville/CPAS, via des conseils, des analyses de certains dossiers et aux audits spécifiquement orientés « données personnels ». Le service tient également à jour le registre des traitements des données personnelles. Les deux DPO gèrent enfin les droits octroyés aux personnes par le RGPD, à savoir : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit à la limitation du traitement, droit d'opposition à la portabilité des données.

Implémentation et utilisation du logiciel MADIS

Depuis 2021, la cellule peut compter sur le logiciel de gestion de tâches « Madis ». Il permet au quotidien la tenue du registre de traitement, la gestion des demandes d'exercice de droit, des plaintes et procédures en matière de violation de données et la création de fiches par sous-traitant.

Coopération avec le bureau Gouvernance de la donnée

Avec sa création en 2023, le bureau Gouvernance de la Donnée a rapidement entamé des démarches pour impliquer le service de la Protection des Données en vue de sécuriser et garantir la légitimité des traitements de données. Plusieurs réunions ont eu lieu. Les deux services entament donc une coopération sur le long terme. C'est ainsi plusieurs analyses d'impacts qui ont été entamées et permettront une bonne vision des projets de ce bureau en 2024.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Registre de traitement

La principale tâche des DPO est la tenue d'un registre de traitement, sur base des informations fournies par les services lors d'audit de terrains. Madis contient désormais 201 fiches de traitement pour la Ville de Mons, 9 pour les services synergisés Ville/CPAS et 47 pour le CPAS.

Avis et conseils aux service

Sur demande des services, le DPO de la Ville de Mons a géré 33 demandes d'avis et de conseils pour des marchés publics (gestion des cimetières, modernisation de l'administration, logiciel cartographique, etc.) et la gestion des données des citoyens (voitures partagées, accueil extra-scolaire, concours, etc.). A noter également les réunions qui ont eu lieu pour l'écriture d'un nouveau règlement de travail.

Services aux citoyens

Le DPO de la Ville de Mons a répondu à 8 demandes d'informations concernant des consultations suspectes du Registre national. Ces consultations s'avéraient légitimes.

Les pages mons.be/rgpd contiennent 18 fiches précises concernant l'exercice des droits des personnes.

CHIFFRES CLÉS

257

FICHES AU REGISTRE DES
TRAITEMENTS

34

DEMANDES DES SERVICES

8

DEMANDES DE CITOYENS

0

FUITE DE DONNÉES

2

AGENTS

III.2.

LA DIRECTION FINANCIÈRE

Le département de Gestion Financière est placé sous l'autorité directe du Directeur financier, M. Jean-Pierre Ferrari. Il se compose de :

- 1 directeur financier ;
- 2 chefs de division ;
- 3 chefs de bureau ;
- 52 agents (dont 3 agents à ½ temps et 3 agents à 4/5^e temps) Soit 49,9 ETP Y compris (2 ETP cellule Régie foncière, 2 ETP cellule Indicateur Expert, 3 ETP Cellule Assurances, 2 ETP Cellule Guichet de l'énergie, 2 ETP Cellule Prévention).



La Gestion financière est organisée en 3 services :

· **Le Service « Budgétaire »** placé sous la responsabilité directe du Directeur financier. Il a en charge :

- ♦ Secrétariat, Budget, Modifications budgétaires, Comptes annuels, Plan de Gestion, Suivi financier du PST, Suivi Tutelle, E-Compte, Régie Foncière, RCA, Fabriques d'églises, ASBL, Intercommunales, Indicateurs Experts cadastre, Traitements – Salaires - Plan d'embauche – Plan Oxygène ;
- ♦ « Service extraordinaire » : Recettes & Dépenses, Opérations diverses, Préparation des dossiers Gestion Active de la Dette, Elaboration du projet de budget extraordinaire en lien avec le Service des Travaux, Préparation d'avis de légalité.

· **Le Service « Recettes et Dépenses du Service Ordinaire »** placé sous la responsabilité de Mme Cathy Petitjean, Cheffe de division. Il a en charge :

- ♦ Bons de commande, Engagements, Imputations, Ordonnancements, Ordres de paiements, Traitement des rappels de paiements ;
- ♦ Recettes non fiscales, Établissement des facturiers, Rappels, Plans de paiements, Contraintes non-fiscales ;

- ♦ Suivi des marchés publics du service ordinaire, Préparation d'avis de légalité ;
- ♦ En coordination avec le service « Budgétaire » : Gestion des mouvements de trésorerie, affectation / émargement des extraits de comptes, SPOC correspondants financiers, Gestion des droits et accès aux logiciels métiers, Boîtes aux lettres électroniques du Département de la GF - (Factures électroniques), Interfaces avec les autres applications.

· **Le Service « Fiscalité »** placé sous la responsabilité de M. Arnaud Wuillot, Chef de division. Il a en charge :

- ♦ Elaboration des règlements relatifs aux recettes fiscales & non fiscales, Recensement, Enrôlement, envoi des avertissements et des rappels, Gestion des poursuites, Traitement des réclamations, Recouvrement des sanctions administratives, Service assurances et gestion des sinistres, Guichet de l'énergie, Suivi et recouvrement des recettes générales.

CHIFFRES CLÉS | TAXES & REDEVANCE

LIBELLÉS	NBRE D'ARTICLES	MONTANT
ACC EXTRASCOL	628	5.079,80
AG.BANCAIRES	39	85.014,26
AGENCES PARIS	5	3.718,20
AUD.MUSICALES	297	63.660,50
BRAD. DUCASSE	195	27.405,00
CINEMAS	4	481.550,09
CONCESSIONS	790	245.525,00
DDE PERMIS	297	20.165,00
DEB.BOISSON	146	25.850,00
DEB.TABAC	115	10.182,38
DECH IMMOND	2	101.728,56
DEP.MITRAILLES	4	10.658,84
DOC ADMINISTR	529	102.132,61
EAUX USEES	43.496	2.852.893,14
ENSEIGN/RECLAM	1.343	204.038,93
EOLIENNES	2	25.000,00
ETAB.DANGEREUX	637	126.854,98
EXHUMATION	5	2.750,00
FORCE MOTRICE	496	1.066.756,44
GARDERIES	12.145	126.961,50
HORO_DAT.	10.119	252.693,20

LIBELLÉS	NBRE D'ARTICLES	MONTANT
IMM IN VOC COM	6	34.550,00
IMM.INOCCUPES	13	26.460,00
IMMONDICES	48.012	6.589.085,80
IMPL.COMM.	103	806.979,42
LOCAUX SCOL	86	28.536,00
LOG.LOUÉ MEUBL	80	34.836,76
MARCHES HEBDOM	459	100.572,30
MINES/CARRIER	2	172.966,49
OCCUP COMMERC	11	4.060,00
OCCUP DOM PUBL	509	198.802,17
PANN.PUBLICIT.	26	478.777,76
PARC.N.BATIES	45	19.074,99
PARKING	31	1.101.000,00
PISCINE CLUBS	13	3.843,75
PISCINE ECOLES	30	2.434,00
PLAINES VACANC	509	31.700,00
PREST.TECHNIQ.	100	48.297,20
PRET MATERIEL	14	5.766,16
PROD.CHAUDS EM	239	51.567,34
RACCORDABLES	261	35.087,92
REGL UNIQUE	368	240.049,87

LIBELLÉS	NBRE D'ARTICLES	MONTANT
RIVERAINS	1.306	32.547,50
SAC AUTRES	1.078	175.901,00
SAC ROULAGE	2.676	226.954,00
SEC.RESIDENCES	230	291.340,00
SEJOUR	119	488.229,00
STATIONNEMENT	1.079	26.955,00
TAXIS	6	21.600,00
TOUTES BOITES	121	357.921,12
URBANISATION	2	2.900,00
ZONE BLEUE	869	21.662,50
Total général	119.514	13.326.229,65



ASSURANCES

Ne sont comptabilisés ici que les nouveaux dossiers ouverts en 2023, sans tenir compte du travail de gestion des dossiers 2022 et des années antérieures :

- Accidents de travail- Ville de Mons (Police 06061214) : 73 sinistres ;
- Accidents de travail- CPAS (Police 06061033) : 42 sinistres ;
- Accidents scolaires (Police 45380242) 78 sinistres ;
- Accidents plaines de jeux : 4 sinistres ;
- Sinistres automoteurs : 91 sinistres ;
- Sinistres Responsabilité Civile : Police 45379184 : 136 sinistres ;
- Sinistres Incendie : 15 sinistres ;
- Sinistres Tous Risques : 2 sinistres ;
- Sinistres Tous Risques Chantier : 6 sinistres ;

GUICHET DE L'ÉNERGIE

Sur base de la décision du Collège communal du 23/12/2010, le département de la gestion financière a la responsabilité administrative du Guichet de l'énergie depuis le 01/01/2011. Durant l'année 2023, ce dernier présente les statistiques suivantes :

- 972 visiteurs ;
- 3992 appels et mails ;
- 13 participations à des salons ;
- 10 permanences d'1/2j ;

- 319 dossiers sociaux MEBAR (MEnage à BAs Revenu) ;
- 6 conférences ;
- 2 permanences d'1/2j en collaboration avec la commune d'Hensies ;

LA CELLULE INDICATEUR EXPERT

La cellule est composée d'un agent technique D9 et d'une employée administrative qui assurent essentiellement :

- La communication avec l'administration de la documentation patrimoniale (cadastre) via entre autre l'encodage des permis sur l'application urbain et le transfert des plans ;
- La mise à jour et l'envoi des formulaires statistiques à la direction générale des statistiques ;
- Le contrôle et l'approbation des PV d'expertises reçus par le cadastre ;
- L'analyse des parcelles en vue de régulariser le revenu cadastral.

Contexte relatif aux revenus cadastraux au 1^e janvier 2023 :

- 53.608.345 € de revenu réellement imposable (bâti + non bâti / ordinaire + industriel) pour le précompte immobilier ;
- 5161 maisons sans confort (sans chauffage central et salle de bain) dans le grand Mons au 01/01/2023 ;
- 37.140.363 € perçus par la commune (sans tenir compte des réductions éventuelles accordées aux contribuables).

Missions effectuées :

- 78 visites effectuées par l'indicateur communal dans le but de revoir le revenu cadastral. Il s'agit essentiellement de maisons sans confort, commerces, logements multiples générant une augmentation du revenu cadastral de 20.710.€ (Total de 86.092 € depuis 2021) ;
- Approbation des pv d'expertises ;
- Encodage des permis d'urbanisme dans Urbain par l'indicateur provincial ;
- Envoi des informations utiles aux différents services (service logement, infraction, taxe,...).

SYNTHÈSE DU BUDGET 2023

Le budget 2023 a été adopté par le Conseil Communal le 20/12/2022 et approuvé par les autorités de tutelle le 25/01/2023, suivi des amendements (MB1/2023 C.C. du 20/06/2023 et MB2/2023 C.C. du 21/11/2023)

Le budget communal formule l'estimation précise de toutes les recettes et dépenses susceptibles d'être effectuées dans le courant de l'année civile (exercice financier).

L'élaboration et le vote du budget constituent un acte politique de premier ordre car il traduit les choix d'action du Collège par rapport à leur programme et aux marges budgétaires.

LE SERVICE ORDINAIRE DU BUDGET

Il regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses qui se produisent une fois au moins au cours de chaque exercice financier et qui assurent à la commune des revenus et un fonctionnement régulier, en ce compris le remboursement périodique de la dette.

Exercices	Dépenses ordinaires			
	2023 Budget Initial.	2023 MB1	2023 MB2	Compte 2023
Personnel	83.056.860,66	83.389.583,71	83.440.856,14	82.123.008,63
Fonctionnement	29.607.446,62	29.195.203,96	29.575.873,74	24.541.897,58
Transferts	78.459.904,50	77.845.946,76	81.645.460,09	79.238.905,72
Dette	30.602.870,03	30.063.351,58	29.657.543,89	27.957.352,00
Prélèvements (hors 060)	10.984.592,96	11.023.192,96	845.778,00	46.313,00
Total (exercice propre)*	232.711.674,77	231.517.278,97	225.165.511,86	213.907.476,93
Exercices antérieurs	8.022.542,25	13.548.102,35	13.560.787,17	22.322.363,71
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général*	234.111.674,77	234.054.886,84	227.959.932,96	233.602.394,35

Recettes ordinaires

Exercices	2023 Budget Initial.	2023 MB1	2023 MB2	Compte 2023
Prestation	9.130.444,53	7.808.080,79	5.642.938,54	5.521.296,16
Transferts	185.663.551,93	185.482.379,03	191.184.956,83	185.470.482,81
Dette	4.517.678,31	4.517.678,31	4.517.678,31	4.492.871,03
Prélèvements	33.400.000,00	33.709.140,84	23.819.938,18	22.110.797,34
Total (exercice propre)	232.711.674,77	231.517.278,97	225.165.511,86	217.595.447,34
Exercices antérieurs	8.022.542,25	13.548.102,35	13.560.787,17	22.322.363,71
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général*	240.734.217,02	238.726.299,03	238.726.299,03	239.917.811,05
Résultat Exercice propre	0,00	Equilibre	0,00	3.687.970,41
Résultat Global	6.622.542,25	+11.010.494,48	10.766.366,07	6.315.416,70



LE SERVICE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET

Il regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal, à l'exclusion de son entretien courant. Il comprend également les subsides et prêts consentis à cette même fin, les participations et placement de fonds à plus d'un an ainsi que les remboursements anticipés de la dette.

Dépenses 2023	2023 Budget Initial.	2023 MB1	2023 MB2	Compte 2023
Transferts	1.568.779,51	3.304.482,13	4.983.937,84	4.783.937,82
Investissements	145.617.774,10	122.324.918,13	84.225.430,82	53.007.764,94
Dette	0,00	63.329,35	443.105,96	405.856,43
Dette	30.602.870,03	30.063.351,58	29.657.543,89	27.957.352,00
	12.407.966,49	32.000.000,00	16.000.000,00	16.000.000,00
Prélèvements				
Total (exercice propre)	159.594.520,10	157.692.729,61	105.652.474,62	74.197.559,19
Exercices antérieurs	78.978,15	106.376.307,44	114.567.441,00	126.504.939,93
Prélèvements	0,00	1.430.491,37	32.759.284,60	32.701.106,49
Total général	159.673.498,25	265.499.528,42	252.979.200,22	233.403.605,61

Recettes 2023	Budget	MB1	MB2	Compte
Transferts	62.914.433,67	45.073.421,54	54.155.283,77	39.395.568,45
Investissements	0,00	7.074,19	1.318.150,06	1.622.209,82
Dette	90.230.254,76	104.490.297,12	71.972.925,34	17.704.106,45
Prélèvements	0,00		0,00	0,00
Total (exercice propre)	153.144.688,43	149.570.792,85	127.446.359,17	58.721.884,72
Exercices antérieurs	1.583.028,52	109.421.609,71	115.340.678,23	70.517.637,71
Prélèvements	6.472.809,82	8.138.813,78	11.822.893,68	7.686.450,34
Total général*	161.200.526,77	267.131.216,34	254.609.931,08	136.925.972,77
Evolution des résultats				
Exercice propre	- 6.449.831,67	- 8.121.936,76	21.793.884,55	-15.475.674,47
Global	1.527.028,52	1.631.687,92	1.630.730,86	-96.477.632,84



SYNTHÈSE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2023

Les comptes de l'exercice 2023 ont été adoptés par le Conseil Communal du 16 juillet 2024 et arrêtés par le Ministre des Pouvoirs Locaux le 2 septembre 2024 :

LES RÉSULTATS DU COMPTE BUDGÉTAIRE

Le compte budgétaire permet le contrôle de l'utilisation qui a été faite des crédits alloués et de donner la situation de chaque article budgétaire. Il mentionne le résultat budgétaire, soit la différence entre, d'une part, les droits constatés diminués des non-valeurs et irrécouvrables et d'autre part, les engagements :

·	Au	service	ordinaire	:
	Boni :	6.315.416,70	€	
·	Au	service	extraordinaire	:
	Déficit :	-96.477.632,84	€	

Le résultat comptable, soit la différence entre, d'une part les droits constatés diminués des non-valeurs et irrécouvrables et, d'autre part, les imputations de dépenses, constitue le solde à reporter à l'exercice suivant. Ce résultat inclut les résultats comptables cumulés des exercices antérieurs :

·	Au	service	ordinaire	:
	Excédent :	20.375.163,86	€	
·	Au	service	extraordinaire	:
	Excédent :	6.568.744,48	€	

LE COMPTE DE RÉSULTATS

Le résultat de l'exercice correspond au **boni/mali d'exploitation** (différence entre les charges et les produits courants ainsi que les **opérations de redressement**, soit les amortissements des immobilisés, les réductions des subsides, les réévaluations des terrains et constructions et les redressements des récupérations et remboursements d'emprunts) augmenté du **boni/mali exceptionnel** (différence entre d'une part, les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles et, d'autre part, entre les prélèvements sur les réserves et les dotations aux réserves) ou encore de la différence entre le total des produits et le total des charges.

Le résultat de l'exercice 2023 de la comptabilité générale présente **un mali de 19 843 476,98 €**.

III.3.

**LES DÉPARTEMENTS
DE L'ADMINISTRATION**

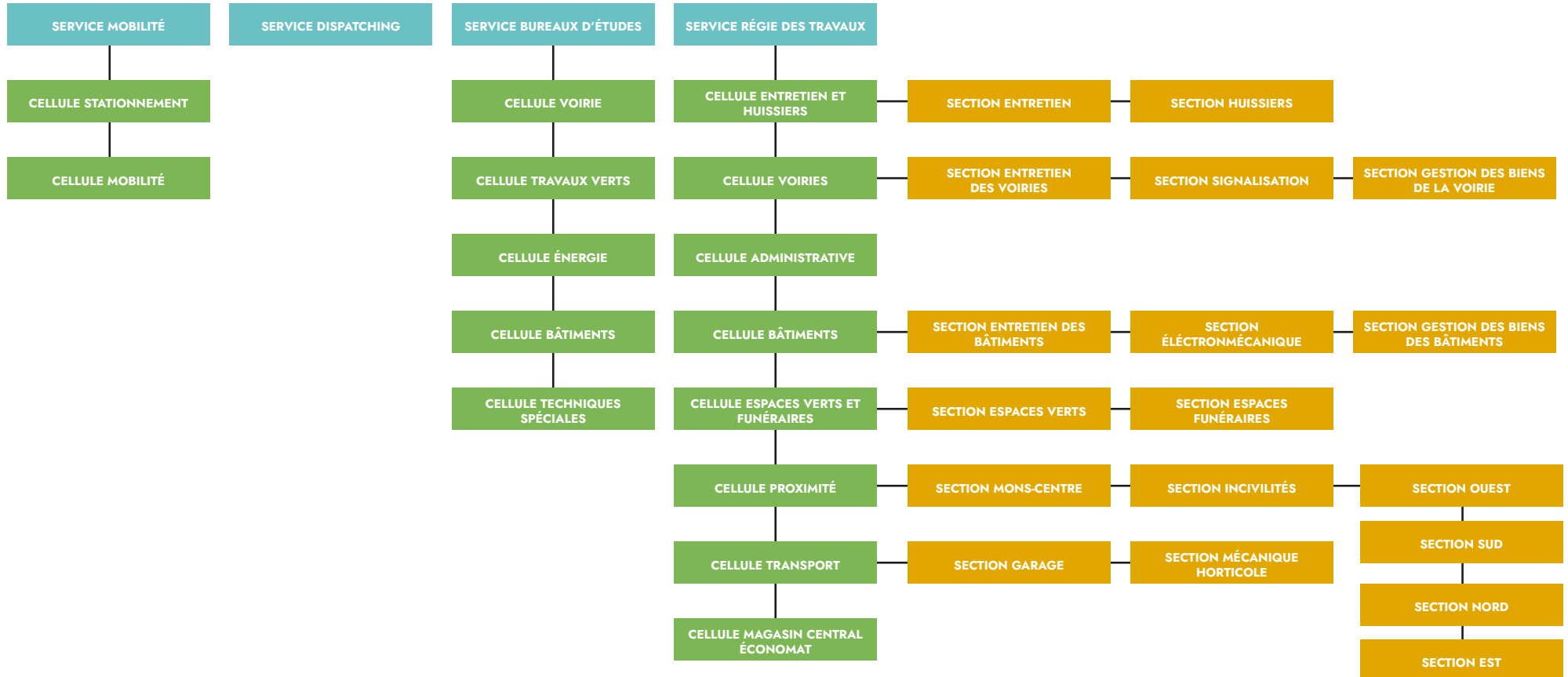


A. CADRE DE VIE

Placé sous la direction de M. Xavier Duveau, Directeur en Chef, le département assume des charges multiples telles que : missions d'entretien, missions d'études, missions de contrôle des études des bureaux privés (tant au niveau de l'élaboration des projets qu'au niveau de leur exécution), avis techniques à donner quant aux dossiers « construction », Fabriques d'églises, contrôle de la bonne exécution des voiries de lotissement, suivis techniques des dossiers gérés par des ASBL, telles que la Maison du Tourisme, etc. Il s'occupe également de la bonne exécution des travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire entrepris sur l'initiative de la Ville de Mons. Ses services administratifs assurent la gestion administrative des dossiers confiés aux services techniques et veillent à une coordination harmonieuse avec les autres départements de l'Administration.



DÉPARTEMENT CADRE DE VIE





LE SERVICE BUREAUX D'ÉTUDES

Ce service a en gestion les investissements à réaliser au niveau du patrimoine immobilier (dont 34 écoles), les installations sportives, les anciennes maisons communales, les bibliothèques, les musées, les bâtiments à vocation administrative, les bâtiments ateliers et annexes, les cimetières, les installations techniques extérieures ainsi que +/- 90 implantations provenant de la fusion Ville/CPAS et +/- 80 bâtiments et logements provenant de la Régie Foncière. Il est composé de plusieurs cellules :

01. LA CELLULE BÂTIMENTS (BEB)

Celle-ci se charge des missions spécifiques suivantes :

- Élaboration (conception) et mise au point des projets de transformation de bâtiments existants et/ou de construction neuve ;
- Contrôle de l'exécution des travaux (visites de chantier, rapports de réunion, vérification des états d'avancement, établissement des décomptes et des avenants, réception provisoire et définitive) ;
- Suivi des dossiers dressés par des auteurs de projet extérieurs ;
- Établissement de rapports techniques en cas d'acquisition et/ou de vente de bien ;
- Établissement des dossiers d'acquisition pour

le mobilier, missions de coordination sécurisanté ;

- Établissement des documents administratifs pour l'établissement des budgets ordinaires et extraordinaires.

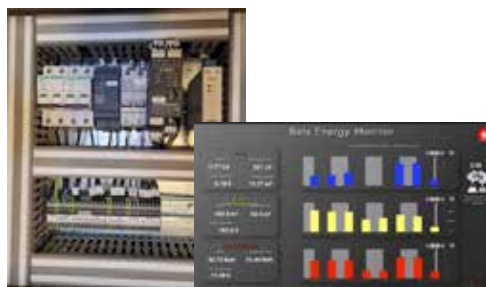
02. LA CELLULE TECHNIQUES SPÉCIALES (BETS)

Cette cellule est chargée des missions suivantes :

- Etudes : Elaboration de projets : analyse des besoins, dimensionnement, conception, étude, rédaction du cahier spéciale des charges, analyses techniques des offres, suivi de chantier, ... ;
- Gestion de la maintenance et des coûts ;
- Interventions systématiques ou ponctuelles (montage, dépannage, vérifications, manœuvres) ;

Projets de la cellule BETS

1. Système de télérelève et monitoring des consommations énergétiques : développement, configuration et gestion



2. Système de captation vidéo « faucon beffroi » : développement, installation, configuration et gestion



3. Réseau informatique technique (spécifique) : développement, installation, configuration et gestion.

CHIFFRES CLÉS

AU NIVEAU DE LA GESTION DE LA MAINTENANCE ET DES COÛTS

TÉLÉPHONIE FIXE

±600

POSTES

TÉLÉPHONIE MOBILE

585

POSTES MOBILES

ECLAIRAGE PUBLIC

15 000

POINTS

SYSTÈME DE DÉTECTION INCENDIE

54

SITES

SYSTÈME DE DÉTECTION GAZ

54

SITES

SYSTÈME DE DÉTECTION INTRUSION

±70

SITES

SYSTÈME DE VIDÉOSURVEILLANCE

17

SITES + 6 SITES EN SUPPORT TECHNIQUE

GARDIENNAGE

64

SITES

ASCENSEURS

26

SITES + 25 SITES EN SUPPORT TECHNIQUE

AU NIVEAU DES INTERVENTIONS

CABINES HAUTE-TENSION (CLIENT)

23

SITES

SYSTÈME CONFÉRENCE (MICROS-CC) ET CAPTATION VIDÉO

10 à 12

ANNUELLEMENT

03. LA CELLULE VOIRIE (BEV)

Ses missions spécifiques sont celles-ci :

- Élaboration des projets d'amélioration de voirie et d'égouttage (plans, cahiers des charges, métrés, dimensionnement d'égouttage, ...)
- Suivi des projets établis par les auteurs de projets extérieurs ;
- Surveillance de l'exécution des chantiers ;
- Élaboration des plans d'alignement, d'emprise, de reconnaissance de vicinalité, etc. ;
- Entretien des cours d'eau (remise sous profil des fossés, curage des petits cours d'eaux non navigables ;
- Entretien de petits ouvrages d'art et curage des débouchés ;
- Curage des fossés et des égouts ;
- Remise des avis dans le cadre des demandes de permis d'urbanisme de bâtir, de certificats d'urbanisme, de permis de lotir, ... ;
- Établissement des mesurages demandés par les études entreprises au bureau d'études ;
- Surveillance des chantiers de lotissement ;
- Suivi des procédures d'expropriation, de modification de sentiers vicinaux (plans, avis techniques, ... ;
- Suivi des demandes de renseignements du public en ce qui concerne les sentiers, vicinaux, les permis d'urbanisme, les permis de lotir ;

04. LA CELLULE ENERGIE (BEE)

Cette cellule est en charge de :

- Réalisation du cadastre énergétique des bâtiments de la Ville de Mons ; environ 140 bâtiments ;
- Suivi des consommations énergétiques des bâtiments de la Ville en vue de détecter les consommations anormalement élevées et réduire les factures d'énergie ;
- Réalisation ou suivi des audits énergétiques des bâtiments de la Ville de Mons ;
- Proposition de travaux en vue de réduire les factures d'énergie et développer les énergies renouvelables sur les bâtiments de la Ville. Analyse sur base du cadastre énergétique et des audits énergétiques ;
- Gestion de projets de rénovation énergétique ;
- Réalisation de CSC pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la Ville. Suivi des travaux, des productions photovoltaïques et gestion des Certificats Verts ;
- Montage de dossiers pour obtenir des sources de financement pour des actions/travaux permettant de réduire les consommations d'éner-

gie (UREBA, PRR, Plan IIIb d'IDEA, Certificats Verts, ...) ;

- Vérification du respect de la réglementation sur la performance énergétique des bâtiments (PEB) dans les demandes de permis d'urbanisme (nouvelles constructions, rénovations) déposées sur le territoire de Mons. Environ 360 dossiers traités par an ;
- Réalisation et renouvellement annuel des certificats PEB des bâtiments de la Ville ;
- Support technique et assistance aux autres bureaux d'études pour la conception de bâtiments durables (isolation, matériaux écologiques, chauffage, ventilation, énergies renouvelables, bâtiments passifs, respect de la réglementation PEB, ...), pour les demandes de subsides UREBA ;
- Conseil aux citoyens concernant la réglementation PEB ;
- Réalisation d'actions en vue de sensibiliser aux économies d'énergie, aux énergies renouvelables et faciliter l'accessibilité à des travaux permettant des économies d'énergie (primes audit logement, ...).

LE SERVICE RÉGIE DES TRAVAUX

Ce service se compose des cellules suivantes :

01. LA CELLULE VOIRIE

Ses missions spécifiques relèvent de :

- l'entretien des voiries ;
- la signalisation ;
- la gestion des biens voiries (Exemples : prêts de matériel pour les manifestations de la Ville de Mons ainsi que pour les particuliers tels que barrières Nadar, Heras, poubelles, stationnements interdits mobiles, pose et mise en place, dépôt et reprise dudit matériel, pose de la signalisation pour les marchés hebdomadaires et de la sécurisation des IMR¹ ainsi que la mise en place des dispositifs de sécurité pour festivités tels que Big Bag, Bloc Lego, ...).

CHIFFRES CLÉS



14 899

HA DE SUPERFICIE
AVEC 651 KM DE VOIRIE
DONT 571 KM DE VOIRIE
COMMUNALE

1000

BARRIÈRES SIMPLES
NADAR

100

BARRIÈRES NADAR
DE SIGNALISATION
(ÉQUIPÉES DE LISSE
ET SIGNAUX)

500

STATIONNEMENTS
INTERDITS

100

CLÔTURES MOBILES
HERAS

30

CLÔTURES MOBILES
HERAS AVEC
BÂCHE POUR LES
RECONSTITUTIONS
JUDICIAIRES ET/OU
DEMANDES DE POLICE.

1429

DEMANDES TRAITÉES
POUR LA SECTION
SIGNALISATION

2163

DEMANDES
TRAITÉES POUR
LA SECTION
ENTRETIEN
VOIRIES

1356

DEMANDES
TRAITÉES POUR LA
SECTION GESTION
DES BIENS VOIRIES



02. LA CELLULE ESPACES VERTS ET FUNÉRAIRES

Elle s'occupe des espaces verts et des espaces funéraires de la Ville.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Aménagements

1. Festival de Printemps : qui s'est tenu du 19 mars au 18 avril 2023 ;
2. Les Jardins éphémères : qui se sont tenus du 30 juillet au 21 août 2023. Avec cette particularité d'avoir conçu pour cette édition des aménagements intégrant les œuvres monumentales de l'artiste Jaume Plensa ;
3. Les Jardins d'hiver : La cellule a été sollicitée pour collaborer avec le concepteur de l'évènement Mons Cœur en Neige et aider à l'aménagement de la Grand Place.

Entretien

La cellule assure l'entretien des espaces verts de la Rue des Pinsons (Esplanade Cesaria Evora), du cimetière de Mons, des entrées de ville mais également du Parc Communal de Jemappes (+/- 20 ha), du Waux-Hall (+/- 7 ha), du Camping du Waux-Hall, du Parc du Beffroi, de la Place du Parc, des Jardins : BAM, Mayeur, Graty, Gustave Jacobs, Square Saint-Germain, Square Roosevelt, Parc Chanoine Puissant (Jardin des Sarts), Ataca, ancienne Boulangerie Militaire, Square de la Grande Pêcherie ainsi que les abords de l'église de Messine, ...

Infrastructures

La section des Espaces funéraires assure la gestion quotidienne des 20 cimetières de l'entité montoise soit +/- 33 ha et de 50.000 sépultures.

CHIFFRES CLÉS

200

FRUITIERS BUISSONS DISTRIBUÉES DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION 1 ARBRE/1 NAISSANCE

64

MONTAGES FLORAUX ET BOUQUETS CONÇUS POUR LA SALLE DES MARIAGES, LES CÉRÉMONIES ET/OU VISITE SPÉCIALE...

135

GERBES POUR LES CÉRÉMONIES DU 8 MAI, 21 JUILLET, LIBÉRATION DES CAMPS, 11 NOVEMBRE, ...)

250

VASQUES ESTIVALES, 50 POUR LA PÉRIODE HIVERNALE, 20 POUR LA « TOUSSAINT » (UNIQUEMENT AUX ENTRÉES CIMETIÈRES), 90 VASQUES DE FLEURISSEMENT EN SUSPENSION (GRAND PLACE, PLAZA, PIÉTONNIER ET AXE GARE-CAPUCINS).

75

DÉPÔTS ET REPRISES DE PLANTES VIA LE SERVICE PRÊT MATÉRIEL

5000

PLANTES DE GARNITURES ET TOMBOLAS

46 500

PLANTES ANNUELLES EN VASQUES-BACS ET PARTERRES

2 000

PLANTES BISANNUELLES EN VASQUES-BACS ET PARTERRES

32 000

BULBES DANS LES MASSIFS EN ENTRÉE DE VILLE

245

ARBRES PLANTÉS

610

DEMANDES TRAITÉES PAR L'ÉQUIPE PLANTATIONS

610

DEMANDES TRAITÉES PAR L'ÉQUIPE PLANTATIONS

62

DEMANDES TRAITÉES PAR L'ÉQUIPE INHUMATIONS

03. LA CELLULE TRANSPORT/CHARROI

Cette cellule assure la réparation et l'entretien du matériel roulant et du charroi communal ainsi que celui du CPAS. Le total de véhicules et remorques gérés et entretenus par le service est de +/- 400.

Le service assure également les transports scolaires (transports aux piscines, excursions, classes vertes, ...).

04. CELLULE ACHATS ET ÉCONOMAT

La cellule est en charge de l'acquisition de fournitures (étude de marchés, recherche de matériel spécifique, ...), des contacts avec les entreprises notamment pour des travaux relatifs aux services Voirie, Proximités, Plantations et Bâtiments et des livraisons au sein de ces différents services. Elle s'occupe de la gestion des différents stocks, de l'acquisition des vêtements de sécurité et de tout ce qui est EPI¹.

05. CELLULE BÂTIMENTS

La cellule a en charge l'entretien général des différents bâtiments et sites sous la responsabilité de

l'administration communale (Ville de Mons, CPAS, Régie Foncière), cela représente un parc de plus de 474 bâtiments :

- 34 écoles allant du simple pavillon scolaire aux plus grosses implantations ;
- Installations sportives ;
- Anciennes maisons communales ;
- Bibliothèques ;
- Musées ;
- Bâtiments à vocation administrative, ateliers et annexes ;
- Cimetières (murs, morgues, conciergeries, monuments...);
- Installations techniques extérieures (fontaines, pompes de relevage, ...);
- Bâtiments administratifs du CPAS ;
- Maison de repos ;
- Logements du CPAS (transit et location) ;
- Logements et bâtiments de la Régie Foncière.

Le service s'occupe aussi des prêts de matériel (tables, chaises, tonnelles, podiums, ...) et de l'intendance relative aux festivités et manifestations organisées tant par des particuliers que par la Ville de Mons. Il se charge également des expulsions, des déménagements des services et du placement de drapeaux et de kakemonos.

CHIFFRES CLÉS

Nombres de demandes d'interventions (notamment via le logiciel ATAL)

262	COUVREURS
726	FERRONNERIE
166	GROS-ŒUVRE
363	MENUISERIE
96	PEINTURE
314	POLYVALENCE
51	VITRERIE
141	TAG
48	TECHNICIENS
5	MAGASINS
363	ÉLECTRICITÉ
612	CHAUFFAGE
741	PLOMBERIE
728	PRÊTS ET INTENDANCE FESTIVITÉS



© Oswald fir.

06. CELLULE PROXIMITÉ

Les agents de cette cellule œuvrent de manière générale à l'entretien du domaine public communal divisé en cinq zones précises :

1. Zone Mons-Centre : Délimitée par le boulevard, elle inclut également l'amorce des axes de pénétration dans la Ville ;
2. Zone Ouest : qui comprend les sections de Jemappes, Flénu et une partie de l'Extra-Muros ;
3. Zone Nord : avec les sections de Ghlin, Nimy, Maisières et une partie de l'Extra-Muros ;
4. Zone Est : englobant les sections d'Havré, Obourg, Saint-Denis, Villers-Saint-Ghislain, Saint-Symphorien, Spiennes (partie) et une partie de l'Extra-Muros ;
5. Zone Sud : qui inclut les sections de Cuesmes, Hyon, Ciplu, Mesvin, Spiennes (partie), Harmignies, Nouvelles, Harveng et une partie de l'Extra-Muros.

L'équipe de la zone de Mons-Centre ne se charge que de missions relatives à la propreté publique tandis que les équipes décentralisées se veulent plus polyvalentes et se chargent en plus de petits entretiens de plantations et de voirie. Voici une liste non-exhaustive des différentes missions que les équipes sont amenées à faire au quotidien :

- Nettoyement des voiries communales, des sentiers, espaces verts et abords des bâtiments communaux ;

- Vidange des corbeilles publiques ;
- Nettoyement du mobilier urbain ;
- Nettoyement des monuments ;
- Nettoyement des tunnels piétons ;
- Enlèvement des dépôts sauvages de déchets en collaboration avec la section « Lutte contre les incivilités » ;
- Nettoyement avant, pendant et après diverses manifestations/festivités ;
- Divers travaux saisonniers (désherbage, ramassage des feuilles, déneigement, ...);
- Mise à disposition d'engins de nettoyage (balayeuses et/ou laveuses) des équipes décentralisées pour des opérations ponctuelles de nettoyage ;
- Ramassage de cadavres d'animaux ;
- Gestion des canisites et réapprovisionnement des distributeurs de sachets ramasse-crottes ;
- Soutien logistique à la section « Lutte contre les incivilités » dans le cadre des opérations répressives menées quotidiennement dans le centre-ville ;
- Enlèvement de l'affichage sauvage ;
- Suivi des demandes émanant de la population, des agents de quartiers...via la cellule dispatching ;
- Petits entretiens dans les cimetières du territoire ;
- Tontes, débroussaillage ;

- Tailles de haies, entretien de massifs ;
- Petits travaux de réfection voirie (nids de poule essentiellement), trottoirs et accotements ;
- Désobstruction des avaloirs (interventions ponctuelles) ;
- Entretien hebdomadaire des « barrages » (petits ouvrages d'art sur fossés, égouts au niveau des traversées afin de permettre un écoulement normal) ;
- Signalement d'avaries constatées en domaine public et du ressort d'autres services, balisage si nécessaire ;
- Etc

Il est donc demandé aux agents de privilégier le contact direct avec les contrevenants et/ou suspects. Ce travail s'effectue autant en Intra-Muros que sur les sections extérieures.

Pour terminer, la cellule dispose d'une section Atelier petite mécanique qui assure la réparation et l'entretien du matériel de petite mécanique comme les tondeuses, débroussailleuses, aspirateurs de feuilles, compacteurs, tronçonneuses, matériel agricole, ... ce qui représente ± 1200 machines pour tous les services de la Ville de Mons (Plantations, Voirie, Zones de Proximités...) et du CPAS. Elle est également chargée de petits travaux de ferronnerie-soudure (meublier urbain, avaloirs, barrières, signalisation, coupe-air, divers body concept,).



La cellule dispose aussi d'une section spécifiquement dédiée à la lutte contre les incivilités. Sa mission principale est de faire cesser les infractions pour lesquelles il n'est pas nécessaire de dresser systématiquement un constat pouvant donner lieu à une amende administrative.

CHIFFRES CLÉS

630

DEMANDES TRAITÉES POUR LA ZONE MONS-CENTRE

362

DEMANDES TRAITÉES POUR LA ZONE EST

478

DEMANDES TRAITÉES POUR LA ZONE NORD

1653

DEMANDES TRAITÉES POUR LA ZONE OUEST

1090

DEMANDES TRAITÉES POUR LA ZONE SUD

±50.000

CONTENANTS (SACS NON CONFORMES ET CAISSES) CONTRÔLÉS PAR LE CAMION « INCIVILITÉS »

310

CONSTATS ET 197 DOSSIERS REDIRIGÉS VERS LA COMPOSANTE POLICE DU SERVICE POUR 2.156 INDICES TROUVÉS LORS DE LA FOUILLE DES CES CONTENANTS

2.392

AVERTISSEMENTS DRESSÉS PAR LA SECTION LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

122

INTERVENTIONS SUR ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE (AVALOIRS, SIGNALISATION ...)

132

DEMANDES TRAITÉES PAR LA SECTION ATELIER PETITE MÉCANIQUE



LE SERVICE MOBILITÉ

Le service s'occupe principalement de :

- Mise en œuvre et suivi des études et projets en matière de transports, circulation et stationnement ;
- Conseils et remises d'avis sur des projets concrets d'aménagement du territoire, soumis à sa consultation ;
- Gestion du stationnement et des taxis ;
- Relai d'information auprès des acteurs de la mobilité et de la population ;
- Promotion de la mobilité durable (modes doux, alternatifs, ...)

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Continuité des projets

Le service s'est notamment chargé de suivre plusieurs projets en cours :

- Plan Communal de mobilité ;
- Plan d'Investissement Wallonie Cyclable ;
Plan de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- Mise en œuvre d'une rue scolaire à Havré ;
- Règlement communal sur les voitures partagées.

L'École compte au-delà des portes

Le service a contribué au projet éducatif et participatif « L'école compte au-delà de ses portes », projet qui pour but d'améliorer les conditions de circulation et la sécurité de tous les usagers de la route aux alentours de l'école des Ursulines et ce, grâce au déploiement de six boîtiers Telraam¹ placé gratuitement chez des résidents du quartier mais aussi par le biais d'une sensibilisation à destination d'élèves de 5^e, 6^e primaire et de 1^e différenciée lors de leçons thématiques.

Lancement du projet Smart E-park

La Ville de Mons a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets Smart Region. Afin de mieux gérer l'occupation des places de stationnement équipées de bornes de recharge sur son territoire mais aussi de fluidifier le trafic, la Ville a souhaité lancer un projet d'outil de gestion du stationnement équipé pour véhicules électriques, intitulé « SMART E-park ». Grâce à ce projet, il s'agira de visualiser en temps réel l'occupation des emplacements visés et ce, grâce à des caméras « intelligentes » et/ou des capteurs qui seront installés sur les zones concernées. Le service Mobilité s'est donc chargé des premières étapes du projet avec la mise en œuvre d'un plan de déplacements de l'Administration et d'un Règlement relatif à l'installation et l'exploitation de bornes de recharge privées sur l'espace public.

¹ Solution citoyenne conçue pour collecter des données multimodales sur le trafic grâce à un compteur de circulation abordable et facile à utiliser.





B. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le département de la Gestion Territoriale regroupe les services Urbanisme et Logement de la ville de Mons.

Dans le cadre de ses missions, le département instruit les demandes de permis de bâtir. Il analyse, organise et planifie les matières relevant de l'aménagement du territoire. Il veille à un développement durable et équilibré du territoire en anticipant les évolutions futures, en coordonnant l'ensemble des activités ayant une incidence spatiale, en anticipant les besoins, en valorisant les ressources et spécificités locales et ce, dans une volonté de gestion qualitative du cadre de vie et d'une évolution du territoire équitable, efficace et durable. Le département veille aussi à la sécurité et à la salubrité du parc de logements montois. Il instruit et délivre les permis spécifiques nécessaires à la mise en location de petits logements.

Complémentairement, le service développe un certain nombre d'actions innovantes.



Projet pour les Laminiers de Jemappes - © Asymétrie

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

URBAWEB

Le département travaille désormais avec le logiciel informatique URBAWEB développé par CIVADIS et s'est porté candidat pour servir de Département Pilote dans le cadre de l'Open Data.

Zone d'Enjeu Communal (ZEC) -

Révision du plan de secteur sur Jemappes

Afin de redynamiser le centre urbain de Jemappes, le Collège communal a décidé d'entamer une procédure importante de révision du plan de secteur. Celle-ci, dénommée « Zone d'Enjeu Communal », est un outil créé par le législateur wallon en 2017 qui vise à favoriser le redéploiement des centres urbains, notamment en stimulant l'investissement, en favorisant la création d'espaces publics et en promouvant la mobilité douce.

En 2023, la Région Wallonne a approuvé provisoirement le projet de Zone d'Enjeu Communal. Dès lors, celle-ci pourra prochainement être soumise à enquête publique.

Plan Canopée

Ces dernières années, la Ville de Mons a entamé la rénovation progressive des espaces publics. Ceci vise à améliorer le cadre de vie des habitants, des entreprises, à renouer les liens avec son histoire et à affirmer sa position de pôle urbain. Par ailleurs, il s'agit

de redéployer la nature dans nos paysages urbains. Bien entendu, ce travail se veut progressif. En effet, le nombre de voiries, de places et de placettes à traiter est considérable !

L'objectif est cependant de poursuivre la remise en état des différents espaces, tant en centre-ville historique que dans les différents villages du Grand'Mons.

Agir sur l'espace-public constitue, en effet, une vraie opportunité de recréer des espaces de respiration dans l'espace urbain, notamment dans les contextes les plus densément peuplés. Les espaces urbains sont des maillons essentiels du cadre de vie et du territoire.

Agir sur l'espace public permet également de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'air, tout en permettant au citoyen de se le réapproprier dans un environnement sain et agréable.

Dans ce contexte, la Ville de Mons a souhaité se doter "d'un plan canopée". Cette initiative, relativement inédite en Région Wallonne vise, outre ses enjeux d'amélioration paysagère, à lutter contre les îlots de chaleur par la végétalisation urbaine et la plantation d'arbres.

Ce plan se base notamment sur le développement d'une canopée d'arbres visant à embellir l'espace et à profiter de la régulation thermique du feuillage pour lutter contre les îlots de chaleur. Cette action permet de renforcer le maillage écologique et les infrastructures vertes afin d'accroître les services écosystémiques rendus par les arbres urbains.

Le développement de la canopée d'arbres est envisagé à l'échelle du territoire communal (environ

146,6 Km²) dans les espaces publics, pour chaque quartier. L'objectif est de planter massivement des jeunes arbres entre 2023 et 2033 pour obtenir une canopée supplémentaire d'arbres matures en 2050.

Laminoirs de Jemappes – Plan guide

Le site des « Laminoirs de Jemappes » est situé à l'Est de l'entité de Jemappes et à la frontière avec la commune de Quaregnon. Il constitue une véritable porte d'entrée pour Jemappes depuis le Borinage et de manière plus étendue, depuis la France, via la N51. Depuis le déclin de cette activité, le site à peu à peu perdu de son attractivité, bien qu'il existe aujourd'hui un certain nombre de fonctions présentes (logements, Le Mons.arena, entreprises).

Au regard de son caractère stratégique et de son fort potentiel de développement (disponibilité foncière, proximité Ravel, proximité gare de Jemappes, proximité zoning de Quaregnon), le département du Développement territorial a entamé un certain nombre de réflexions afin d'envisager, à terme, une reconversion du site, et ce, dans une logique de renforcement de la centralité urbaine de Jemappes. Il a façonné un document de référence dénommé « plan guide laminoirs ».

Ce document possède une valeur communicationnelle forte et constitue un support de discussion privilégié avec les porteurs de projets, entrepreneurs, investisseurs ainsi que les citoyens. Il comprend et en synthèse : les éléments historiques, la démarche, la méthodologie, le diagnostic, la situation, la feuille de route, le schéma directeur, les intentions spatiales et une ouverture des possibles.

Il vise à stimuler l'intérêt du secteur privé afin de ramener sur le site des Laminoirs, des fonctions suffisamment variées que pour « rattacher » et intégrer le site au tissu urbain existant de Jemappes, en le développant tel un nouveau quartier de ville, plutôt que comme une zone d'activité classique isolée de son contexte.

CHIFFRES CLÉS

221

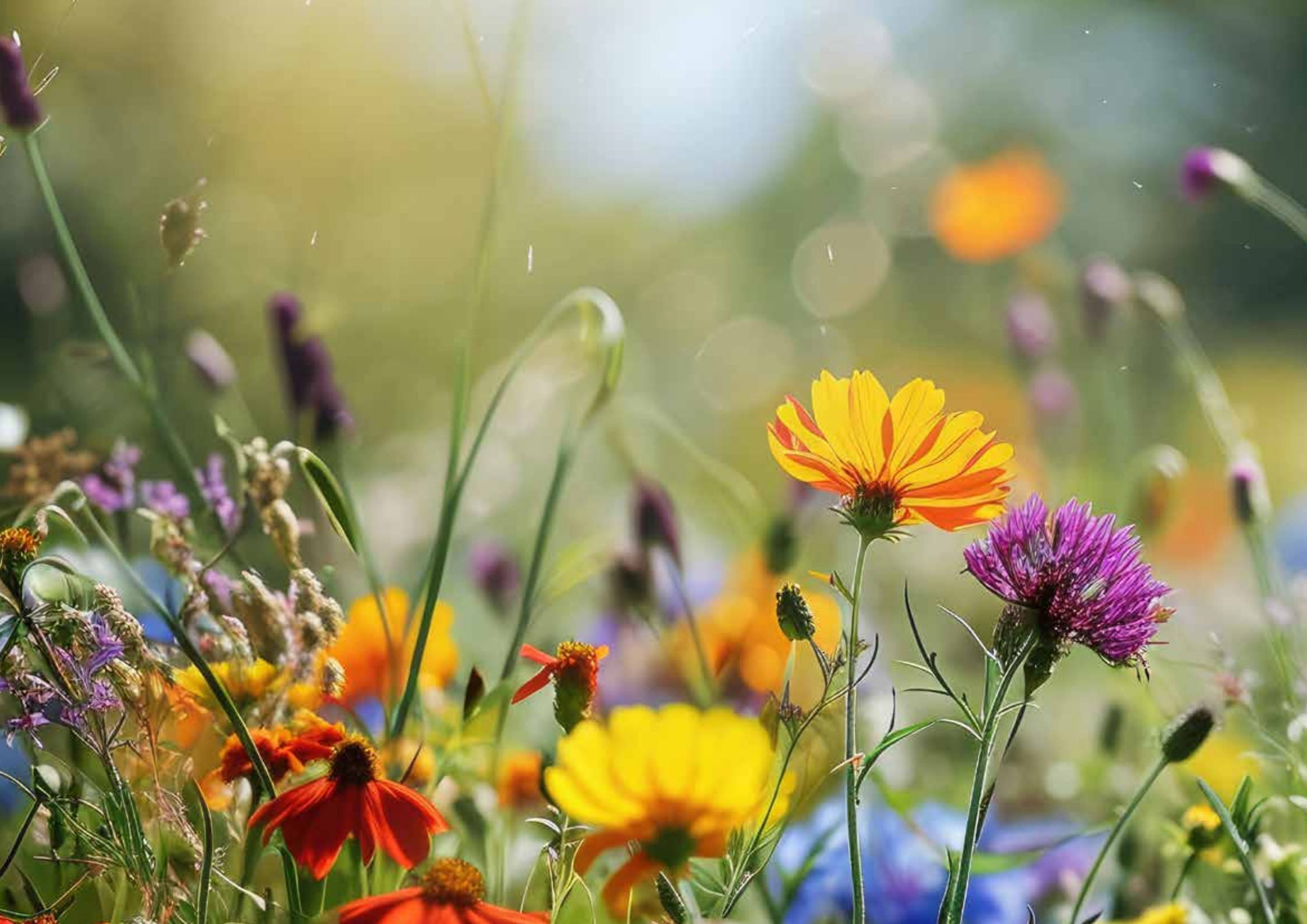
PERMIS DE LOCATION DÉLIVRÉS. CES PERMIS ONT GÉNÉRÉ DES REVENUS DE 3.500 € POUR LA VILLE DE MONS

536

PERMIS DE LOCATION DÉLIVRÉS. CES PERMIS ONT GÉNÉRÉ DES REVENUS DE 3.500 € POUR LA VILLE DE MONS

21

DEMANDES DE PRIMES À L'EMBELLISSEMENT DONT 13 OCTROYÉES POUR UN MONTANT GLOBAL DE 31.320 €.





C. ENVIRONNEMENT & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Département Environnement/Transition écologique remplit de nombreuses missions au sein de la ville et pour les citoyens. Il sensibilise et éduque en matière d'éco-consommation, de prévention, de gestion et de recyclage des déchets, de propreté, de préservation de la nature, du bien-être animal et de la mise en œuvre des actions de lutte contre le changement climatique.

Le département se compose de 6 services :

- Permis d'environnement ;
- Agriculture ;
- Transition écologique ;
- Déchets / propreté publique ;
- Bien-être animal ;
- Biodiversité.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

POUR LE SERVICE PERMIS ENVIRONNEMENT

Permis uniques

Deux permis conséquents ont été traités cette année :

- Province du Hainaut : création d'un pôle scolaire, comprenant : une crèche, une infrastructure fondamentale (maternelle et primaire), une infrastructure provinciale (secondaire supérieur et inférieur), une salle de sport...
- Maison Folie : travaux de démolition, rénovation et transformation relatifs aux 4 bâtiments existants (Arbalestiers, Margin'hall, Espace des possibles, Maison administrative), ainsi que le réaménagement des abords du site.

POUR LE SERVICE AGRICULTURE

Formation phytolice

- Une formation phytolice à destination des agriculteurs montois afin de les sensibiliser aux pratiques de l'agriculture et de conservation des sols a été co-organisée par le service Agriculture. En 2023, cet évènement a obtenu un certain succès avec la participation de 46 agriculteurs montois.

POUR LE SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Chasse aux gaspillages énergétiques

Afin de sensibiliser un public plus jeune, 5 écoles communales (Havré-Ghislage, les Sorbiers à Cuesmes, Harmignies, Nouvelles, Saint-Denis) ont bénéficié d'une animation spécifique. Cette dernière a permis de les conscientiser aux économies d'énergie (appareils électriques, éclairage et chauffage). Les élèves ont participé activement à la chasse aux gaspillages énergétiques dans leur école (audit, prises de mesure, propositions d'actions, relevés de compteur, ...).



« Moins & mieux »

En tant que commune du commerce équitable, la Ville de Mons organise au mois d'octobre des activités de sensibilisation sur le commerce équitable et l'alimentation durable. La projection du film « Moins & mieux » de Rino Noviello au cinéma Plaza a rencontré un vif succès avec la présence de 75 participants.

POUR LE SERVICE DÉCHETS & PROPRETÉ PUBLIQUE

Défi Zéro Déchets

Dans le cadre du projet Défi Zéro Déchets, l'année 2023 a été particulièrement riche en activités : 7 ateliers, 2 évènements tout public, 12 animations et tenues de stand auprès d'institutions et établissements, accentuation des actions déjà mises en place et préparation de nouveaux groupes de travail qui s'ajoutent aux 4 déjà existants : familles, réemploi, commerces et étudiant.e.s.

Ecoteam

Une écoteam qui regroupe tous les services de l'Administration a été initiée. L'objectif est d'inscrire l'Administration dans une démarche d'éco-exemplarité sur bases des nombreuses actions déjà menées depuis de nombreuses années. Les thématiques sont : les déchets, la mobilité, l'énergie, l'eau et le papier.



POUR LE SERVICE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Plan « Sortie de la pauvreté »

La Ville de Mons et le CPAS ont rentré auprès du SPW un projet dans le cadre de l'appel à projets « Plan de Sortie de la pauvreté » et a été accepté fin 2023 ! Ce projet consiste à intervenir dans les soins vétérinaires pour le public plus précarisé pour un montant maximum de 75 € pour 2 animaux par an et par ménage. Il permet la prise en charge d'un animal lors de l'hospitalisation d'une personne isolée



à raison de 20 € par jour durant maximum 7 jours calendrier. Ce point répond à une interpellation citoyenne de novembre 2022.

Une dizaine de demandes d'intervention ont pu être honorées en 2023. Le projet se poursuivra en 2024

POUR LE SERVICE BIODIVERSITÉ

Actions de sensibilisation

Le service joue un rôle dans l'accompagnement des citoyen-ne-s et associations dans la réalisation de

projets en faveur de la biodiversité (compost collectif de quartier, parrainage de pieds d'arbres et des petits espaces publics montois, projets citoyen-ne-s PCDN, ...). Concrètement, cela s'est traduit par la mise en place de chantiers participatifs ouverts au public (plantation d'arbres, aménagement de parterres fleuris, garnissage d'hôtels à insectes, placement de nichoirs, ...). L'équipe a également mené un travail de sensibilisation de la population à la nature et à la biodiversité à travers des conférences, des balades guidées, des spectacles, ...

CHIFFRES CLÉS



POUR LE SERVICE PERMIS ENVIRONNEMENT

- 239** DÉCLARATIONS
- 25** PERMIS UNIQUE
- 2** PERMIS D'ENVIRONNEMENT
- 22** CHANGEMENTS D'EXPLOITANTS
- 3** MODIFICATIONS DES CONDITIONS D'EXPLOITATION
- 136** AVANT-PROJETS
- 9** DOSSIERS D'ETUDES D'INCIDENCES
- 4** DOSSIERS D'ASSAINISSEMENT DE SOL, ...

POUR LE SERVICE AGRICULTURE

- 46** AGRICULTEURS MONTOIS SUR 116 EXPLOITATIONS ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS AUX PRATIQUES DE L'AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS.

POUR LE SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- + DE 80** ÉLÈVES ONT SUIVI UNE ANIMATION SPÉCIFIQUE SUR LA CHASSE AUX GASPILLAGES EN ÉNERGIE.

POUR LE SERVICE DÉCHETS & PROPRETÉ PUBLIQUE

- 130** 130 ÉQUIPES D'AMBASSADEURS DE LA PROPRETÉ POUR LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS REPRÉSENTANT 1462 PARTICIPANTS ET UNE COLLECTE DE 277,5 SACS BLANCS ET 267,5 SACS BLEUS.
- 352** CITOYENS SENSIBILISÉS AU ZÉRO DÉCHET

POUR LE SERVICE BIEN-ÊTRE ANIMAL

- 52** PLAINTES POUR SUSPICION DE MALTRAITANCE ANIMALE ONT ÉTÉ RÉSOLUES AVEC L'AIDE DE LA ZONE DE POLICE MONS-QUÉVY
- 2285** PERMIS DE DÉTENTION ANIMALE ONT ÉTÉ ÉDITÉS ! SOIT PRESQUE 200 PAR MOIS.
- + DE 92** CHIENS ABANDONNÉS SUR LE TERRITOIRE MONTOIS ONT ÉTÉ RECUEILLIS ET AMENÉS PAR LA POLICE LOCALE MONS QUÉVY À L'ÉTOILE DE BONTÉ.
- + DE 175** CHATS ERRANTS ONT ÉTÉ STÉRILISÉS DONT 6 GESTANTES ET 39 CHATONS, AINSI QUE 17 CHATONS PRIS EN CHARGE POUR ADOPTION.

POUR LE SERVICE BIODIVERSITÉ

- 20** ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ SUR DES THÈMES TRÈS VARIÉS (BATRACIENS, OISEAUX, POLLINISATEURS, ...)



D.ÉCONOMIE & ANIMATION

Le département Economie et Animation est composé de quatre services et de trois cellules :

- Service Evénements + Cellule Lumeçon
- Service du Développement économique + Cellule Marchés
- Service des Sports
- Service des Associations
- Cellule SPOC

L'année du département aura principalement été marquée par la fusion du service des Sports et du service des Associations en fin d'année 2023 ainsi que par l'arrivée d'un SPOC (Single Point Of Contact) en décembre 2023.



© Oswald Jr.

LE SERVICE ÉVÉNEMENTS

Le service Événements est composé de deux parties distinctes : le service Événements en tant que tel et la cellule Lumeçon. Le service est notamment en charge de la production et de l'organisation de plusieurs événements rituels (Ducasse de Mons / Cavalcade de Jemappes), culturels (Fêtes de Wallonie), festifs (Doudou Sound Party – Mons Sunset Festival) et cérémoniels (Armistice – Libération du territoire) pour le compte de l'Administration. Il a aussi pour mission l'accompagnement et l'encadrement d'événements produits et organisés par des tiers (associations locales, comités de quartier, autres acteurs locaux ou extérieurs) sur le territoire de la Ville de Mons. Par ailleurs, les agents du service Événements ont la charge de l'organisation des réceptions et cérémonies officielles du Collège communal mais aussi des cérémonies patriotiques et mémorielles. Le service partage aussi son expertise et apporte son soutien aux événements portés par d'autres services de l'Administration.

01. LA CELLULE ÉVÉNEMENTS

En 2023, le service comprenait 11 ETP et s'est chargé de traiter environ 150 dossiers d'événements divers.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Festival de Printemps

Le Festival de printemps s'est installé sur la Grand-Place du 24 mars au 23 avril 2023 avec son jardin aux floraisons et décorations printanières et sa Grande Roue de plus de 50 mètres de haut !

Festivités de la Ducasse

Les festivités de la Ducasse de Mons ont été organisées du mercredi 31 mai au dimanche 11 juin (avec le petit Lumeçon). Ses composantes traditionnelles tant rituelles (la Procession du Car d'Or, le Combat légendaire dit « Lumeçon », voir à ce sujet la partie relative à la cellule Lumeçon ...) que festives (Festival Internationale de fanfares, Doudou sound party, championnat Maistriax de balle-pelote, grand tir à l'arc de la Ducasse, cortège aux littérateurs montois, retraite aux flambeaux, etc.) ont été, comme souvent, vécues et suivies par un public très nombreux.

Destination Mons

Le projet estival « Destination Mons » a étendu sa programmation au sein des villages de l'entité. 65 activités tout public ont ainsi été organisées. Plusieurs moments

forts ont jalonné ce nouveau programme avec une première édition des concerts de la Fête Nationale (le 21 juillet) sur la Place du Parc avec la participation de Fred'Asteur, le P'tit Jojo, Mother Cover, le DJ Roméo Blanco ou encore le DJ montois Fab-D, avec un grand feu d'artifice, avec une étape (le contre-la-montre) du Tour de Wallonie ou encore avec la première édition du Festival « Théâtre d'été » dans le Jardin du Mayeur. L'organisation des « Jeudi DJ Afterworks » (organisés durant les mois de juillet et août au parc du Beffroi) et des courses de cuistax est également assurée par le service.

Festifood et les Fêtes de Wallonie

La troisième édition du « Festifood » organisée avec l'ASBL « Mangeons wallon » s'est tenue dans le quartier des Abattoirs du 8 au 10 septembre 2023, suivie des Fêtes de Wallonie du 14 au 17 septembre 2023 qui, outre son traditionnel Festival de théâtre en rue (Mons Passé Présent, scènes ouvertes, théâtre au Parc...), ont offert au public le samedi soir sur la Grand-Place un feu d'artifice et un grand spectacle d'arts vivants (en collaboration avec Mars asbl).

Foire d'Automne

La Foire d'Automne, du 3 au 26 novembre, s'est tenue sur la Grand-Place et elle s'est prolongée pour la première fois, jusqu'au 3 décembre, sur le nouveau site de l'esplanade des Congrès.

Fête des enfants du personnel

La Fête des enfants du personnel a proposé pour le plaisir de plus petits, un spectacle au Théâtre Royal de Mons et s'est achevée par une remise de jouets.



© Oswald Jr.

Mons cœur en neige

Sans oublier « Mons Cœur en neige » géré par l'ASBL « Gestion Centre-Ville », enrichi par des concerts des harmonies montoises les samedis 9 et 16 décembre 2023 et un réveillon organisé sur la Grand Place.

Projets à vocation économique

La gestion de plusieurs projets communaux à vocation économique (« Prix Mercure », l'opération « Accueil des nouveaux commerces de qualité du Grand 'Mons', l'opération « Mons Ville fleurie ») et de la promotion de l'agriculture (déplacement en car à la Foire de Libramont) sont également du ressort du service.

02. LA CELLULE LUMEÇON

La cellule Lumeçon assure la gestion administrative du Lumeçon et du Petit Lumeçon. Elle comprend 2 ETP, sous la coordination de Joëlle Wattier, la réalisatrice

générale du (Petit) Lumeçon. Pour ce qui est de la réalisation (et de l'organisation) en tant que telle, la réalisatrice générale travaille avec une équipe de 4 bénévoles, soit d'anciens acteurs du Lumeçon au sens large. Il faut ajouter à cela, 1 ETP à savoir le régisseur du (Petit) Lumeçon, aidé d'un ouvrier communal détaché durant une période limitée ainsi que de nombreux bénévoles, qui s'occupent des costumes et des accessoires nécessaires au folklore.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Belgian Association of Marketing

Student Congress

La cellule et la régie du Lumeçon ont collaboré à la « promotion » du Patrimoine de Mons à l'occasion du « BAM/Belgian Association of Marketing Student Congress 2023 » qui s'est tenu en mars 2023 au Palais des Congrès de Mons, via l'exposition de

« pièces » relatives au Lumeçon, dont l'ancien Dragon (organiseurs et demandeurs : BAM et Haute École Provinciale de Hainaut Condorcet Mons).

Documentaire

La cellule a participé au travail de préparation, ainsi entamé (poursuite en 2024), d'un documentaire (et de dérivés digitaux), appelé à être réalisé dans le cadre d'une collaboration entre la Ville de Mons et des sociétés de (co)production, consacré à la Ducasse rituelle de Mons et appelé à être diffusé auprès du grand public via les canaux audiovisuels (RTBF).

Déménagement

La cellule Lumeçon a déménagé ses locaux « administratifs » ainsi que le vestiaire du (Petit) Lumeçon à l'arrière du Théâtre Royal de Mons, face au musée du Doudou.

LE SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service est composé de 6 ETP (1 chef de bureau, 3 employés d'administration et 2 agents placiers pour la gestion des marchés), auxquels s'ajoute de manière temporaire 1 agent détaché de la piscine de Cuesmes durant les travaux (qui se sont terminés en octobre 2023).

Le service assure plusieurs missions essentielles pour soutenir le dynamisme de la Ville de Mons. Elles sont notamment liées aux commerces, aux entreprises, aux marchés hebdomadaires, à l'agriculture et à l'organisation de divers événements à vocation commerciale.

Le service du Développement économique gère notamment la Braderie du Doudou de même que la mise en place des bars et terrasses Horeca en collaboration avec la Police ainsi que le marché aux fleurs de la Ducasse de Messines. Il participe à la coordination administrative des Prix Mercure (récolte et analyse des candidatures) et organise durant l'été, avec l'aide de la Gestion Centre-Ville, le concours des Paniers garnis. Le service s'occupe de la participation des membres de la Ville au salon du MAPIC¹ à Cannes et contribue à l'opération « Accueil des nouveaux commerces de qualité » du Grand Mons (en participant à la sélection des établissements ainsi qu'à la soirée d'accueil).



LE SERVICE DES SPORTS

Le service comprend deux agents administratifs (un chef de service et un collaborateur). Il est en charge des subsides aux clubs sportifs, de la politique sportive communale ainsi que de l'aide à l'organisation ou l'organisation d'événements sportifs sur le territoire communal. Il assure l'entretien, la mise aux normes et la sécurisation des halls omnisports, l'étude et l'amélioration de ce patrimoine infrastructurel. Le service élabore aussi de nouveaux projets de construction. Il assure la distribution annuelle des chèques Sports auprès des citoyens qui candidatent et renseigne les montois sur les pratiques sportives possibles à Mons.

Une autre de ses missions consiste à gérer ou cogérer les événements sportifs (comme le trial international du Mont Panisel, le semi-marathon de Mons, le Jogging inter-entreprises au profit de l'association ELA ou encore le Trail des Dragons et la Virée des chins-chins), à aiguiller les différents organisateurs d'événements sportifs sur le territoire communal et à collaborer avec eux, à répondre aux diverses demandes des clubs sportifs (travaux, mise à disposition de terrain...) et à apporter des aides aux clubs et à leurs projets.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Piscine de Cuesmes

Suite aux travaux de rénovation qui portaient principalement sur les performances énergétiques de la structure (à savoir la modification de l'enveloppe structurelle du bassin pour répondre à des exigences énergétiques plus importantes et la remise à neuf des techniques spéciales [chaudière, etc]), la piscine communale de Cuesmes a pu être inaugurée en octobre 2023. Depuis, le service gère sa planification.

Chèques Sports

Le système des chèques Sports a été poursuivi en 2023, pour la troisième année consécutive. Entre janvier et décembre 2023, le service a accepté et traité 256 formulaires de candidature.

Olympique Club de Ghlin

Les infrastructures de l'O.C. Ghlin ont été démolies et reconstruites afin d'offrir au club un nouveau départ sur des bases saines et sécurisées.

AEDEC Hyon

Les travaux de la nouvelle infrastructure sportive de l'AEDEC Hyon ont débuté en 2023. Il s'agit de la construction d'un nouveau pôle permettant d'accueillir, dans un même lieu, les clubs de football et de tennis de table.





LE SERVICE DES ASSOCIATIONS

Le service compte 3 ETP. Sa salle de réunion associative, localisée au stade Tondreau, au sein de la T2, accueille le secteur associatif pour des réunions, des conférences, des formations, etc. Des associations l'occupent ainsi à l'année. Le service enregistre les adhésions à la Charte de la vie associative, comptabilisant un total de 351 adhésions au 31 décembre 2023 (associations sportives comprises).

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Fusion avec le service des Sports

En octobre 2023, les services Sports et Associations ont fusionné pour ne former qu'une seule et unique entité, l'objectif principal étant de rassembler les capacités humaines et administratives puisque ces deux services étaient amenés à gérer des missions communes.

SPOC

En complément du poste de PLANU, la Ville de Mons a procédé à l'engagement d'un 1 ETP en décembre 2023 afin de remplir la mission de SPOC (« Single Point Of Contact » ou « Point d'entrée unique » en français). Le SPOC a pour mission essentielle, en tant qu'intermédiaire premier de toutes les parties concernées, de suivre toute la procédure administrative de traitement de la demande événementielle, à partir de la réception du dossier de sécurité jusqu'à la préparation opérationnelle de la manifestation publique.

A ce titre, le SPOC communique vers l'ensemble des organisateurs la procédure d'introduction d'une demande événementielle, il réceptionne les dossiers et en vérifie la complétude, il analyse ces mêmes dossiers, il sollicite et réceptionne les avis des diverses parties concernées et rédige l'arrêté d'autorisation (ou de refus d'autorisation) pris par le Bourgmestre.

CHIFFRES CLÉS

4	DEMANDES DE PERMIS D'IMPLANTATION COMMERCIALE ONT ÉTÉ INTRODUITES [4 PIC]
15	DOSSIERS D'INDEMNISATION AUX COMMERÇANTS EN CAS DE TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC OÙ PLUSIEURS SITES SONT CONCERNÉS (PLACE LÉOPOLD, BOULEVARD CHARLES QUINT, RUE DE LA HOUSSIÈRE, RUE DE L'AUFLETTE ET RUE JACQMOTTE) ;
22	DOSSIERS « FONDS D'IMPULSION » AVEC SUIVI DES PORTEURS DE PROJET, VISITES DE TERRAIN, SUIVI ADMINISTRATIF ET PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTS JURYS ORGANISÉS ;
1	SUIVI DE DOSSIER « MATERNITÉ COMMERCIALE »
14	EXAMENS ET OCTROIS DE DEMANDES DE DÉROGATION AU REPOS HEBDOMADAIRE (SOIT LE MAXIMUM POSSIBLE)
13	SITES DE MARCHÉS PUBLICS ORGANISÉS CHAQUE SEMAINE DANS L'ENTITÉ AVEC 133 MARCHANDS FIXES, SOIT UNE LÉGÈRE DIMINUTION PAR RAPPORT À 2022 (- 19 MARCHANDS)
7	DOSSIERS DE DÉGÂTS AGRICOLES (SÉCHERESSE 2023)
82.000	EUROS DE SUBSIDES RÉPARTIS ENTRE LES DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS (CHARTRE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE)
8 000 €	DE CHÈQUES-SPORTS OCTROYÉS
77	FORMULAIRES DE SUBSIDES TRAITÉS PAR LE SERVICE DES ASSOCIATIONS

E.RÉGIE FONCIÈRE

La Régie Foncière est en charge de la vente, de l'acquisition et de la gestion de biens à usage communal. Parallèlement, elle possède aussi toute une série d'immeubles, de logements, de terrains, ou encore d'emplacements de parking, qui constituent son patrimoine «Privé» qui nécessite une gestion commerciale rigoureuse.

Ses tâches :

- Entretien et amélioration des immeubles qu'elle donne en location, assainir les terrains qu'elle gère ou les lotir;
- Acheter, vendre, exproprier des biens immobiliers, concéder des droits de superficie, d'usage ou d'emphytéose ;
- Entreprendre des travaux de rénovation, de démolition, qui entrent dans la mesure du possible dans le cadre de programmes d'investissements régionaux tels que la rénovation urbaine, la revitalisation urbaine, les sites d'activités à réhabiliter, les plans logements, le plan d'ancrage communal, ou des programmes d'investissements européens-Convergence
- Gestion de la location des salles CALVA, Maisons de Quartier, des salles de l'Hôtel de Ville.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

La Maison Adamo

Le bien situé au 886 de l'Avenue Maréchal Foch à Jemappes est l'ancienne maison du chanteur Adamo. Cette maison a été occupée pendant de nombreuses années par un avocat qui y avait installé ses bureaux et son domicile. Le projet lié à cette acquisition est la réalisation d'un musée en l'honneur du chanteur. La signature de l'acte a eu lieu le 14 novembre 2023.

Surface commerciale rue d'Havré

Il s'agit d'une artère importante vers la Grand Place. Il existe une demande croissante des artistes, artisans et commerçants pour participer à la revitalisation de la rue d'Havré. Dans cette optique, la Ville de Mons a pris en location la surface commerciale située au 56 rue d'Havré.

L'objectif est de proposer cette cellule à un artiste que la Ville désignera par un marché.

Vente de terrains

Depuis 2022, la Régie foncière a commencé les démarches afin de vendre plusieurs terrains situés à l'angle des rues Dewit et Sturbois. En 2023, quatre des quinze biens ont été vendus. Plusieurs lots devraient encore être vendus durant les prochains mois et années.

PIVW

La Politique Intégrée de la Ville en Wallonie est un plan d'actions global en partie subsidié par la Région Wallonne. Son objectif de redynamisation est divisé en 2 volets : les fiches-actions et les SARs. La Régie foncière intervient dans certaines de ces actions afin d'obtenir un droit réel sur les parcelles de terrain ciblées par ces projets et notamment :

Fiche-action n°1: a pour projet de créer un nouveau complexe à Cuesmes. Il s'agirait de créer une salle Calva, un hall omnisport et une crèche. Celle-ci est un projet commun avec le CHU Ambroise Paré. Afin que ce dernier obtienne ses subsides, la Ville de Mons lui a concédé un bail de superficie de volume.

Fiche-action n°11 : Aménagement d'espaces publics urbains au parc sis rue Lamir. Pour mener à bien ce projet, en 2023, la Ville de Mons a procédé à un échange de parcelle avec le CPAS. Ce dernier devenant propriétaire du 7/11 rue Lamir, la Ville pourra opérer la rédaction d'un bail emphytéotique sur la partie de cette parcelle faisant l'objet de l'aménagement d'un parc. Restera à obtenir un droit réel sur le couloir reliant ce parc à la Place Nervienne, le rendant ainsi traversant.

Fiche-action n°16 : Acquisition et rénovation de logements et commerces à l'état de chancre à Jemappes. Cette année, 3 biens ont été acquis dans le cadre de cette fiche-action : les n° 29, 34 et 52 de la rue Leman à Jemappes. Ces 3 bâtiments feront ensuite l'objet d'une phase de travaux afin de redyna-

miser cette rue qui, dans le passé, était très commerciale.

SAR, action n°1 : requalification du chancre urbain « Notre-Dame » à Jemappes. Le site a été divisé en 2 : d'un part le bâtiment qui a été acquis par une société privée afin d'y développer un complexe immobilier et d'autre part, la partie acquise par la Ville de Mons, située à l'avant du bâtiment, actuellement à usage de parking sauvage qui sera transformée en parc public.

SAR, action n°3 : requalification de l'ancien Aldi de Jemappes. Un projet de parc y est prévu. Le site est actuellement occupé par 3 propriétaires différents dont 1 magasin, locataire. Afin de pouvoir mener à bien la phase de démolition et aménagement du parc, la Régie foncière a dû négocier avec les propriétaires afin d'obtenir leur accord et pouvoir acquérir ces parcelles. C'est maintenant chose faite et les actes d'acquisition pourront être signés en 2024.

SAR, action n°4 : requalification des anciens laminoirs de Jemappes. L'objectif de cette fiche-action est d'acquérir les parcelles de terrain situées dans la partie nord des anciens laminoirs de Jemappes. Cette acquisition permettra de développer un programme de projets.

Travaux en cours

Site du Waux-Hall : Les travaux du pavillon du Waux-Hall sont prévus en mai-juin 2023. Quant au camping, l'acte de bail emphytéotique a été signé le 9 mars 2023 avec la société Camping Car park. Un permis d'urbanisme a été introduit, il est en cours d'obtention.

Le Jardin des Expositions devrait lui aussi voir sa phase de travaux se finaliser en 2024.

L'Ilot de la Grand Place : Cette phase de travaux s'étale sur plusieurs années. En 2023, nous y avons entrepris le remplacement des châssis et balcons. Un travail a aussi été accompli sur les toitures ainsi que le remplacement des chaudières, de même que des tra-

voux de sécurisation, de reconditionnement et d'assainissement des bâtiments communaux.

CALVA : Deux nouvelles salles CALVA sont en projet, celle d'Hyon où s'implanteront également des infrastructures sportives et celle de Nimy. Les phases d'études et de travaux ont débutés cette année.

Poursuite des projets

En 2023, la Régie foncière a entamé bon nombre de dossiers qui s'étaleront sur plusieurs mois voire années, parmi ceux-ci, une série d'acquisitions dans une optique de revitalisation de l'axe de la gare mais aussi la vente d'anciennes conciergeries qui ne sont plus utilisées (Rue des Croix 226 à Flénu + terrains

et Rue Irma Fiévez 187 à Havré). La Régie foncière est encore propriétaire d'un appartement duplex et un garage situé à Flénu, dans la copropriété du 415 Avenue du Champ de Bataille. Ce bien n'a pas encore été vendu et est toujours proposé à la vente sur le site de la Ville.

CHIFFRES CLÉS

BIENS VENDUS

8 BIENS/ PARCELLES
VILLE DE MONS

8 BIENS/ PARCELLES
RÉGIE FONCIÈRE

BIENS ACHETÉS

6 BIENS/ PARCELLES
VILLE DE MONS

3 BIENS/ PARCELLES
RÉGIE FONCIÈRE

BIENS ÉCHANGÉS

1 BIEN

3 BIENS/ PARCELLES
RÉGIE FONCIÈRE

LOCATIONS

18 BAUX EMPHYTÉOTIQUES / MISES
À DISPOSITION / ...

VOIRIES

26 DOSSIERS D'ACQUISITIONS D'EMPRISES / RÉTROCESSIONS / ...





F.TOURISME & CULTURE

Le Département Culture Tourisme a pour mission de positionner Mons comme ville de destination touristique majeure, de renforcer son statut de capitale culturelle de la Wallonie, d'accroître la visibilité et l'attractivité des musées de Mons et des activités à l'échelle locale, nationale et internationale sur les marchés frontaliers, ainsi que de développer le réseau montois de lecture publique.

L'équipe se compose de 140 agents répartis dans 3 services (Tourisme, Pôle muséal et Bibliothèques) réunissant plusieurs métiers des secteurs culturel et touristique.

SERVICE TOURISME VISITMONS

01. OFFICE DU TOURISME DE LA VILLE DE MONS ASBL

VisitMons est l'institution touristique officielle de la ville de Mons, dédiée à la promotion et à la facilitation des courts séjours. Elle offre des informations, des conseils et des services pour aider les visiteurs à découvrir Mons, son patrimoine, ses attractions, sa culture et ses événements, afin de leur garantir une expérience mémorable et agréable grâce aux produits de visites guidées, packages et incentives MICE.

Sous la marque VisitMons « On va vous en faire voir ! », l'Office du tourisme assure la diffusion, la promotion et la communication des actions en collaboration avec VisitWallonia pour œuvrer à l'attractivité de la ville et à sa notoriété au niveau national et international ; la réalisation et l'impression des brochures touristiques, la présence en foires et salons, l'envoi de newsletters, la gestion des réseaux sociaux, le site Internet, les relations avec la presse, etc.

Son guichet Accueil et informations touristiques est ouvert du lundi au dimanche de 9h30 à 17h30 avec une fermeture annuelle les 25 et 26 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.

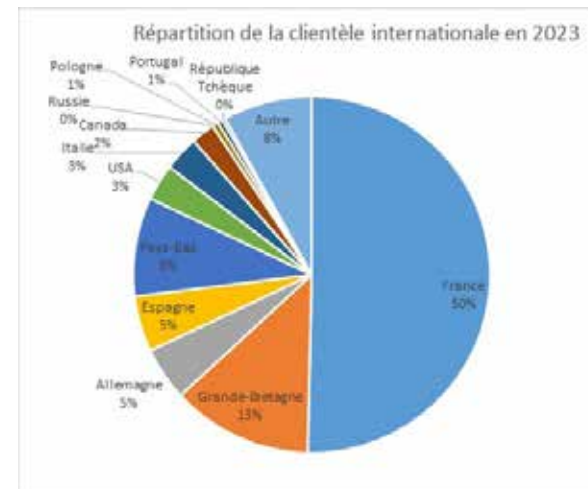
FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Reprise du secteur touristique

L'année 2023 témoigne de la reprise du secteur touristique après des années difficiles, avec une augmentation de 28 % du nombre de visiteurs du service. Mis à part la période COVID qui a touché drastiquement le secteur, on constate aussi que les habitudes de consommation touristique ont évolué, vers une digitalisation et une consommation online de plus en plus importante.



Contrairement aux années précédentes où les pics de fréquentation étaient généralement constatés autour des festivités du Lumeçon et en période estivale, l'année 2023 se différencie en enregistrant son **pic de fréquentation le plus élevé en octobre**. En effet, septembre et octobre cumulent à eux deux plus de 14.000 visiteurs, soit près de 30% du total des visiteurs sur l'année. Cela s'explique par plusieurs facteurs : la tenue de l'exposition internationale autour de l'artiste Jaume Plensa entre juillet et octobre, la Biennale d'art et de culture organisée par la Fondation Mons 2025 et la Nuit des Musées.



En ce qui concerne la clientèle internationale au cours de l'année 2023, le top 5 des nationalités accueillies à visitMons reprend les marchés principaux tels que la **France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Espagne**. Nous remarquons clairement que la France reste le pays dominant et représente 50% des touristes étrangers se présentant à VisitMons.

Promotion internationale

Pour une promotion touristique efficace, il est indispensable d'accentuer la communication sur les réseaux sociaux en multipliant les partenariats. L'Office du Tourisme s'est entouré de 6 influenceurs triés sur le volet. Un programme sur-mesure a ensuite été élaboré pour chaque influenceur qui s'engage à réaliser des stories, des posts ou des réels pour la promotion de la destination.

Projets transversaux

Lors de cette année 2023, l'Office du Tourisme a contribué à la réussite de nombreux projets :

► **L'Art habite la Ville#5**

Porté par l'Office du Tourisme de la Ville de Mons, via un subside annuel de la Ville de Mons, le projet "Art habite la ville" est un itinéraire de **97** fresques et installations artistiques urbaines. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie, stimuler l'affluence dans les quartiers commerçants et revitaliser les villages, aspirant à faire de Mons un **musée en plein air** tout en offrant une nouvelle perspective de l'Art Public.

26 nouvelles œuvres ont vu le jour dans le cadre de la Biennale d'Art et de Culture 2023. Une communication proactive a été privilégiée, incluant l'actualisation du plan, des cartels explicatifs, l'envoi de newsletters, l'ajout d'un parcours sur l'application visitMons et streetartcities, ainsi que des campagnes sur les réseaux sociaux. Un outil pédagogique roulant : la "K'Riol" a aussi été mise en service afin de développer les visites guidées de ce parcours artistique. **Une sculpture** réalisée par l'artiste belge **Didier Mahieu** a été installée et inaugurée dans le cadre de l'exposition consacrée à l'artiste au Mons Memorial Museum.

► **Destination Mons 2023**

VisitMons a développé une vaste campagne de promotion touristique pour le programme de "Destination Mons" visant à encourager les touristes de proximité (Bruxelles, dans le nord de la France et en Flandre) à venir à Mons durant la période estivale.

► **Festifood RTL Mons**

La troisième édition consécutive du FESTIFOOD RTL MONS a eu lieu à Mons. Cet événement culinaire exclusif en Belgique est organisé en collaboration avec le Guide Michelin. La ville de Mons et l'Office du Tourisme sont partenaires de cet événement et ont mené une campagne de communication en collaboration avec les équipes du Guide Michelin.

► **Les journées du patrimoine – « Patrimoine et Innovation »**

Visitmons a coordonné les projets relevant de son territoire et en a assuré la promotion. Une vaste campagne online, notamment via les réseaux sociaux a été réalisée. 14 projets « journées du patrimoine » ont été proposés au public pour un total de 2.920 visiteurs. On constate une belle évolution par rapport à 2021 où 9 projets avaient été présentés, accueillant seulement 1.305 visiteurs.

► **La Biennale d'Art et de Culture de Mons 2023**

Depuis Mons 2015, s'est imposée la volonté de décloisonner les actions des opérateurs culturels montois pour créer un événement commun s'ouvrant à toutes les disciplines artistiques privilégiant le déploiement d'activités "hors les murs" des institutions culturelles classiques pour une accessibilité maximale des publics à la culture. Pour l'édition 2023, une envie supplémentaire est apparue avec l'émergence de rencontres via l'installation d'un "quartier général" durant les 4 week-end festifs composant la Biennale. Pour cet événement, le triporteur de VisitMons a de nouveau été mobilisé pour permettre un point d'info et d'accueil du public sur les différents sites.

► **Mons cœur en neige**

Ce marché de Noël est l'un des plus beaux en Wallonie. Pour veiller à l'accueil des excursionnistes, VisitMons a élargi ses horaires d'ouverture jusque 19h et a installé des décorations dans l'espace d'accueil et de boutique pour susciter les achats de Noël et particulièrement le pack Noël.

Location de vélos

Dans le courant de l'année 2023, la flotte de vélos électriques et classiques a été renouvelée avec l'achat de 10 vélos électriques et de 10 vélos classiques, complétant ainsi la flotte actuelle. Quant aux 15 vélos classiques, 5 vélos électriques et 4 vélos pour enfants (2 vélos 6-8ans et 2 vélos 9-12ans) déjà en location, ils ont été remis en état afin d'augmenter l'offre et améliorer ce service au public.

Made in Mons



Dans l'optique de mettre en avant le savoir-faire des Montois, la charte graphique du projet de label "Made in Mons" a été créé afin d'estampiller des produits réalisés par des artisans du territoire de la Maison du Tourisme de la Région de Mons et créer une gamme de produits dans la boutique.

CHIFFRES CLÉS

ACCUEIL DU PUBLIC

49 243

VISITEURS À L'ACCUEIL ET À LA BOUTIQUE DE VISITMONS, SOIT + 28 %

10 215

RÉPONSES AUX APPELS TÉLÉPHONIQUES, SOIT -44%

+2 %

DE FRANÇAIS À L'ACCUEIL DE L'OFFICE DU TOURISME

84 %

CLIENTÈLE NATIONALE

16 %

CLIENTÈLE INTERNATIONALE

SERVICES ET PRODUITS TOURISTIQUES

+45 %

DU NOMBRE DE NUITÉES DANS LES HÉBERGEMENTS DE MONS (2022)

303

VÉLOS LOUÉS, SOIT -16%

114

MONS CARDS VENDUES, SOIT +52%

132

GUIDES MULTILINGUES

57

GREETERS

PROMOTION TOURISTIQUES

2 094 319

PAGES VUES SUR LE SITE VISITMONS (1.370.204 PAGES VUES EN 2022)

32 428

J'AIME SUR LA PAGE FACEBOOK VISITMONS, SOIT +6,9% (30.333 EN 2022)

INDICATEURS EN HAUSSE

LES PRINCIPAUX INDICATEURS SONT EN HAUSSE AVEC + 17 % DE VISITEURS À L'ACCUEIL DE VISITMONS (38 504 VISITEURS), FRÉQUENTATION DE LA BOUTIQUE DE +67 % (12 662 VISITEURS), + 45 % DE NUITÉES ENREGISTRÉES ET + 22 % DE VISITEURS DANS LES MUSÉES MONTOIS, +115 % DE VISITES SUR FACEBOOK

VISITES GUIDÉES

1 036 VISITES GUIDÉES ONT ÉTÉ ORGANISÉES DURANT L'ANNÉE 2023, REPRÉSENTANT UN TOTAL DE 14 120 VISITEURS GUIDÉS

LE TOP 5 DES VISITES GUIDÉES DE CETTE ANNÉE ONT ÉTÉ :

- LE MONS MÉMORIAL MUSEUM – **15,9 %**
- L'EXPOSITION JAUME PLENSA – **14,9 %**
- LA VISITE CLASSIQUE DE LA VILLE – **14,3 %**
- LE MUSÉE DU DOUDOU – **10,9 %**
- LES DESCENTES SILEX'S – **9,9 %**



02. VISITMONS / MAISON DU TOURISME DE LA RÉGION DE MONS ASBL

La Maison du Tourisme de la Région de Mons compte 13 communes membres : Boussu, Colfontaine, Dour, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, Lens, Mons, Quaregnon, Quévy, Quiévrain et Saint-Ghislain. La mission première de la Maison du Tourisme consiste à assurer l'accueil et l'information du touriste mais aussi d'assurer le soutien des activités touristiques, la diffusion des informations touristiques, la réservation des produits touristiques, la diffusion des événements, le suivi des statistiques de fréquentation, etc. C'est elle qui porte le projet Vhello : le réseaux points-nœuds en cœur de Hainaut ainsi que Van Gogh au Borinage, à travers entre autres sa participation active au réseau Van Gogh Europe.



CHIFFRES CLÉS

ACCUEIL DE BLOGGEURS

3 HOLLANDAIS **4** FLAMANDS **1** FRANÇAIS

49 243

EXCURSIONNISTES DANS LES MUSÉES DE LA RÉGION DE MONS (HORS MONS), CE QUI REPRÉSENTE LE DOUBLE PAR RAPPORT À 2022 (339.000)

03. VISITMONS / PORT DE PLAISANCE DU GRAND LARGE

Idéalement situé sur les voies d'eau navigables entre Bruxelles/Charleroi et la France, entre le canal du Centre et le canal de Nimy-Blaton, le Port de Plaisance est le poste avancé de la Maison du Tourisme en tant que lieu de vie où les amateurs de navigation peuvent accoster, se reposer, profiter des services de la capitainerie et découvrir tranquillement Mons et ses activités culturelles. Il dispose de 125 pontons dont 85% occupés par des habitués et 15% des emplacements sont laissés libres à la location pour les plaisanciers de passage.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Cette année, le Port de Plaisance a accueilli 23 activités sur le plan d'eau du Grand Large notamment des événements grand public tels que le Championnat du monde de bateaux F4, la compétition de jet-ski, les amphibies de Tanks in Town ainsi que des stages Adeps.

CHIFFRES CLÉS

79	BATEAUX EN LOCATION À L'ANNÉE	19	SOUS PAVILLON ANGLAIS
300	POUR 650 PLAISANCIERS ET 1475 NUITÉES DONT LA PROVENANCE EST PLUTÔT INTERNATIONALE	9	SOUS PAVILLON ALLEMAND
117	BATEAUX SOUS PAVILLON BELGE	24	SOUS PAVILLON FRANÇAIS
94	SOUS PAVILLON HOLLANDAIS	37	SOUS PAVILLON PLUS LOINTAIN (ESPAGNOL, AUSTRALIEN, IRLANDAIS, DANOIS, SUISSE, NÉO-ZÉLANDAIS, AUTRICHIEN, POLONAIS, AMÉRICAIN ET NORVÉGIEN).



SERVICE PÔLE MUSÉAL

Le Pôle muséal comprend une équipe de 87 personnes œuvrant à la gestion des 12 sites muséaux ainsi que du patrimoine mobilier de la Ville. Ce service repose sur une gestion commune et mutualisée des collections (+/- 50.000 œuvres, du néolithique à l'art contemporain), du personnel, de la communication, des événements et des budgets des sites muséaux. L'ADN du Pôle repose sur la mixité des sujets traités et sur une politique d'ouverture aux territoires.

Il comprend plusieurs cellules : scientifique, administrative et financière, médiation, gardiennage, technique et logistique, qui travaillent en étroite collaboration avec d'autres services communaux (communication, bâtiments, entretien, etc.).

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Les expositions de l'année

► *Jaume Plensa*

Étant donné les travaux de rénovation importants de l'ancienne Maison Jean Lescarts, l'accès au BAM a été fermé au public afin de permettre leur bon déroulement. C'est donc la Ville elle-même qui s'est transformée en musée à ciel ouvert avec l'exposition « La part du sacré » de Jaume Plensa, qui s'est tenue du 1er juillet au 8 octobre 2023 sur la Grand-Place mais également au sein de la Collégiale Sainte-Waudru et en la salle Saint-Georges. Sur base de la reconnaissance GSM, ce n'est pas moins de 339.696 visiteurs qui ont découvert ces œuvres, dont 21.505 à la salle Saint-Georges.

► *Thierry Suzan*

Du côté du site du beffroi, ce sont les photographies de l'artiste Thierry Suzan qui ont été offertes au regard des visiteurs du 24 juin au 29 octobre 2023 au travers de l'exposition en plein air « La beauté sauvera le monde ». 55.053 visiteurs ont vu ces clichés (sur base de la reconnaissance de leur GSM).

► *Didier Mahieu*

Au MMM du 30 septembre au 14 avril, au travers de l'exposition « La laine et l'eau », Didier Mahieu a interrogé la mémoire et la manière de la transcender.

► *Et encore*

La salle Tucker du MMM a accueilli les expositions « Identités coloniales » (jusqu'au 2 juillet) puis « Bastogne, l'enfer des Ardennes » (à partir du 26 août).

A la salle Saint-Georges, c'est l'œuvre de Paul Cuvelier qui a été mise en exergue avec l'exposition « Moloch ! Belzebuth ! A moi ! – les aventures de Corentin Feldeo » dès le 25 novembre.

► *Coproductions*

Des structures partenaires ont également été soutenues en 2023 via la coproduction de projets d'expositions dans les espaces d'exposition. Parmi ceux-ci, citons le « 118e Salon du Bon Vouloir » (du 26 mars au 23 avril aux Anciens abattoirs) et les expositions du Magasin de Papier programmant des jeunes artistes tels que le collectif de photographes Gil Barez/ Mara De Sario / Andy tierce), François Breut avec son exposition « Grand déménagement », Emilie Derville / Pascal Mayeur, Ina leys avec « Dialogue », Manon Bara / Sébastien Alouf et

« Usiner », Veronica Barcelona avec « Matières colorées », ... La présentation d'artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles à la salle aux piliers du BAM a dû, elle, être suspendue durant les travaux du BAM.

En matière de résidences d'artistes, Tristan Jospin, étudiant en peinture à Arts² a présenté son travail de fin d'étude à la Maison Van Gogh de Cuesmes dans une exposition intitulée Un peu de Sérieu [sic], du 7 juin au 10 octobre 2023.

► *Hors les murs avec Laurence Vray*

L'importante politique de décentralisation des projets muséaux 'Hors les murs' s'est poursuivie en 2023 avec l'organisation de l'exposition « Jemappes et sa cavalcade » de Laurence Vray en la salle Reghem de Jemappes du 29 avril au 2 juillet.

Museum Lab

Par ailleurs, en développant un volet centré sur l'économie créative et le digital, le Pôle muséal est tourné vers l'avenir des musées en participant notamment au projet « Museum Lab » financé par le FEDER. Ce projet s'est clôturé en septembre avec une rétrospective sur la thématique « musées et innovations technologiques » dans le cadre de la Biennale d'art et de culture (voir en infra). Plusieurs projets seront intégrés dans les musées dont « Latent walk » au Silex's, « Addmire » à la Maison Van Gogh et « Self portrait » au MMM.

CHIFFRES CLÉS

522 433

VISITEURS DANS LES MUSÉES ET EXPOSITIONS 'HORS LES MURS', SOIT +182%



© Oswald tir.

Synergies avec les opérateurs culturels

montois – La Biennale d'Art

et de Culture 2023

Le département Culture Tourisme a préparé avec la Fondation Mons 2025 et MARS (Mons Arts de la Scène) la programmation de la Biennale d'Art et de Culture 2023 avec une Nuit des musées "spéciale danse", l'exposition des œuvres de Jaume Plensa et la rétrospective des projets innovants et technologiques du MuseumLab. L'accord-cadre de coopération horizontale entre la Ville, la Fondation Mons 2025 et MARS a été prolongé jusqu'en 2023.

Médiation

Complémentaire à cette programmation, la cellule de médiation s'est concentrée en 2023 sur le renforcement des liens avec les publics et sur la création d'une dynamique de participation citoyenne afin

d'impliquer davantage la population dans le contenu et les activités des musées. Le travail de médiation s'est poursuivi avec des ateliers créatifs et des projets pédagogiques innovants à destination du public scolaire, familial mais également pour les publics à besoins spécifiques et les seniors. Des projets avec des établissements scolaires maternels ont également été développés et initiés.

Plusieurs événements en lien avec les missions muséales ont ainsi été proposés afin de toucher et sensibiliser un large public : la Nuit des musées, le week-end d'activités au Silex'S, les Journées du patrimoine, Noël au Beffroi, des ateliers de calligraphie et d'aquarelle, des conférences, des concerts, des performances, des visites guidées individuelles ainsi que de la médiation en salle, ...

Le Pôle muséal avec sa cellule médiation a également poursuivi son implication dans la mise en œuvre du « parcours d'éducation culturelle et artis-

tique » (PECA) en Fédération Wallonie-Bruxelles et a adhéré au nouveau consortium d'acteurs culturels constitué de MARS, Ekla (centre scénique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse), les Jeunesses musicales Mons-Borinage, la bibliothèque provinciale du Hainaut, Musée de Mariemont et les centres culturels du Borinage ..

Travaux d'infrastructures

2023 a été marqué par plusieurs travaux d'infrastructures : la rénovation de la Maison Jean Lescarts (future « Maison des Collections ») qui complètera les projets culturels du BAM ; la rénovation intérieure de la salle Saint Georges et la protection des œuvres exposées dans les salons de l'Hôtel de ville. En novembre 2023, la façade de l'hôtel de ville a aussi été inaugurée.



SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

Depuis 2021, le réseau montois de lecture publique est reconnu par la FWB en tant que bibliothèque locale à caractère encyclopédique de catégorie 3. Le Service Bibliothèques qui compte plus d'une trentaine d'agents, veille au fonctionnement de 10 implantations dont :

- La bibliothèque principale, celle de Jemappes qui reste la bibliothèque la plus importante du réseau. S'y trouvent les bureaux « administratifs », un centre de documentation, une ludothèque, des espaces d'animations, un espace public numérique (EPN), ... Son rayonnement s'étend à tout l'arrondissement ;
- Les bibliothèques de Mons couplée à l'espace Biblio+ (ex-médiathèque) comprenant l'EPN¹, les sites de Cuesmes, de Flénu, de

Ghlin, d'Havré, de Nimy ainsi que le Centre de documentation situé à l'Artothèque et géré conjointement avec le Pôle muséal. À ces implantations communales s'ajoute la Bibliothèque du Quartier de Messines, cogérée avec la FIBBC (Fédération Interdiocésaine des Bibliothécaires et des Bibliothèques Catholiques) ;

Les deux Bibliobus qui organisent des animations ainsi que des dépôts et des prêts de livres tous les mois. Près de 6.000 enfants par année scolaire bénéficient de ce service. À cela s'ajoutent un service spécifique de dépôts dans les crèches ainsi qu'un autre de livraison à domicile pour les personnes âgées ou ne pouvant se déplacer.

CHIFFRES CLÉS

NOMBRES DE LECTEURS POUR LES BIBLIOTHÈQUES ET LES SERVICES ITINÉRANTS :

PRÈS DE 5 500 EMPRUNTEURS INDIVIDUELS ET 754 COLLECTIVITÉS

Adultes (18 et +)	Jeunes	Collectivités
2762	2697	754

TOTAL GÉNÉRAL : PLUS DE 27 000 USAGERS EN COMPTABILISANT LE PUBLIC INDUIT OU RECENSÉ DES COLLECTIVITÉS.

NOMBRE DE PRÊTS : 156 171 PRÊTS. ON CONSTATE UNE LÉGÈRE BAISSÉ DES PRÊTS PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2022 QUI AVAIT ÉTÉ UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE APRÈS LES ANNÉES COVID.

	Adultes (18 et +)	Jeunes	Collectivités	Total
Classifiés	10.210	11.544	18.037	39.791
Fiction	33.555	41.447	36.700	111.702
Jeux	1.327	1.436	1.072	3.835
Périodiques*& Multimédias	672	151	20	843
TOTAL	45.764	54.578	55.829	156.171

* remarque : le prêt de périodiques n'est pas la norme, en général, la plupart ne sont consultables que sur place.

NOMBRE D'HEURES DESTINÉ À L'ACCUEIL AU PUBLIC

208H HEBDOMADAIRES AU MINIMUM. A CELA S'AJOUTENT LES OUVERTURES SPÉCIALES POUR LES COLLECTIVITÉS AINSI QUE LES SERVICES ITINÉRANTS (DONT 1 BIBLIOBUS ACTIF +/-25H/SEMAINE).

ANIMATIONS

1749 ANIMATIONS SUR L'ANNÉE DANS OU HORS BIBLIOTHÈQUES POUR PLUS DE 30.200 PERSONNES. SOIT PLUS DE 500 ANIMATIONS PAR RAPPORT À 2022.







G.ÉTAT CIVIL & POPULATION

Ce département traite de toutes les matières liées à la tenue à jour des registres de la population et de l'état civil. Il prend en charge toutes les démarches administratives suivantes : délivrance de cartes d'identité, des titres de séjour, d'extraits de registre de population, des changements d'adresse. En matière d'état civil, le département assume notamment les déclarations de naissance, de mariage et de décès. Les permis de conduire et le casier judiciaire y sont également traités.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Station biométrique

Depuis quelques années, la prise d'empreintes biométriques est obligatoire tant pour les cartes d'identité belge que pour les titres de séjour, sauf exceptions prévues par la loi. Cette démarche est parfois problématique pour les personnes se déplaçant difficilement vers les services communaux. Afin de trouver une solution, le SPF (Service Public Fédéral) Intérieur a développé une station biométrique mobile. Notre administration a fait partie des 7 communes-pilotes avec Anvers, Malines, Bruges, Liège, Louvain et Leuze-en-Hainaut à avoir pu tester ses fonctionnalités. Ce kit mobile a notamment été utilisé en maison de repos et de soins par notre service d'aide administrative à domicile (SAM). Créé en 2017, cette cellule a pour objectif de faciliter les démarches des personnes à mobilité réduite et des citoyens montois de plus de 75 ans.

En 2023, le SAM a traité 890 demandes. Cela représente 1209 visites à domicile. Près de la moitié des visites sont liées à la délivrance des cartes d'identité et un tiers à la formalité du changement d'adresse.

Type de démarche

Actualisation adresse	154
Autorisation parentale	4
Casier judiciaire	4
Certificat de résidence	13

Certificat de vie	136
Changement d'adresse	302
Codes	20
Composition de ménage	37
Doc EC	39
Passeport	3
Permis de conduire	98
Prise en charge	2
Renouvellement carte	186
Retour carte	11

Mons, berceau de toute une région

La Ville de Mons enregistre un nombre important de naissances chaque année. Parmi les 4.579 actes créés au sein du service en 2023, 1.835 concernent un acte de naissance, soit 40%. Liam (Lyam) était le prénom le plus fréquent pour les garçons et Victoria pour les filles. Mais, attention, il ne s'agit pas seulement d'enfants montois puisque les actes de naissance sont réalisés sur base d'une compétence territoriale, ils concernent donc des familles n'habitant pas Mons.

	Acte de naissance
2019	1.534
2020	1.911
2021	1.995
2022	1.966
2023	1.835

Voyage, voyage, ...

Le service de la population enregistre de plus en plus de demandes de passeports. La fin de la crise du Covid a engendré une reprise de l'activité touristique entraînant la multiplication des demandes de passeports. En 2019, les services délivraient 3567 passeports. En 2022, le chiffre était de 5093 et en 2023 de 6032.... En constance augmentation, donc.

	Passeport
2019	3 567
2022	5 093
2023	6 032

Numérisation du service des étrangers

La Ville de Mons souhaite s'inscrire dans une démarche de dématérialisation progressive des dossiers des ressortissants étrangers. Cela permettrait de contribuer à une meilleure gestion de l'espace de travail via un gain de l'espace dédié au bureau.

Mons compte sur son territoire près de 17.000 ressortissants étrangers, soit 17 % de la population. Si on les place les uns à la suite des autres, l'ensemble de ces dossiers représente 150 mètres de longueur.

Outre l'objectif de gain d'espace, le projet vise aussi :

- L'efficacité administrative (gain de temps car transfert immédiat des pièces déjà transmises par le citoyen dans son dossier numérique lors d'un envoi par mail, moins de temps consacré à la recherche de dossiers ou de

documents, moins de perte de documents ou de dossiers, ...)

- La lutte contre la fraude éventuelle via un traçage de l'ensemble des documents présentés par le citoyen
- La possibilité de davantage télétravailler au vu de la nécessité de disposer de moins d'espace de travail dédié aux agents communaux

En 2023, le service des Étrangers a décroché un budget extraordinaire afin de lancer le marché public nécessaire. Il s'agit d'une première étape essentielle. Le marché a été attribué à la société IRIS-Next. En 2024, le service concentra ses efforts à la mise en place concrète de ce projet.



CHIFFRES CLÉS

80 560

CITOYENS ONT ÉTÉ REÇUS PAR LES AGENTS DU DÉPARTEMENT, CE QUI REPRÉSENTE UNE MOYENNE JOURNALIÈRE DE 323 CITOYENS.

39 577

DÉMARCHES ONT ÉTÉ RÉALISÉES AU TRAVERS DU GUICHET ÉLECTRONIQUE.

4 807	CARTES D'IDENTITÉ
3 779	TITRES DE SÉJOUR
8 982	DÉCLARATIONS DE CHANGEMENT D'ADRESSE
5 785	PERMIS EUROPÉENS
1 350	DÉCLARATIONS DE DÉCÈS
385	MARIAGES
250	COHABITATIONS LÉGALES
328	NOUVEAUX BELGES
837	NOUVEAU-NÉS





H. PRÉVENTION

Le département Prévention est composé de 3 services : Sécurité & prévention, Cohésion sociale et Assuétudes.

SERVICE SÉCURITÉ & PRÉVENTION

Ce service est chargé de développer une approche visant à renforcer le sentiment de sécurité sur le territoire et le bien-être de tous les citoyens montois. Il est soutenu notamment par le Gouvernement Fédéral grâce au **Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP)**. Conclu entre le SPF Intérieur et la Ville de Mons, ce dispositif apporte une réponse diversifiée aux problèmes identifiés dans le Diagnostic Local de Sécurité (DLS) et tente d'impliquer tous les partenaires locaux pour une prise en charge intégrée de la délinquance et des nuisances. A cette fin, le service gère :

Cellule Prévention des Vols

Les conseillers en prévention vols accompagnent et informent les citoyens montois sur toutes les techniques possibles visant à la sécurisation des logements, des commerces et des lieux publics. C'est par une approche préventive et réactive que l'équipe répond aux différents phénomènes : cambriolage, vol à l'étalage, vol par ruse et cybercriminalité.

Cellule Prévention des Conflits

Les médiateurs tentent d'instaurer un dialogue dans des conflits et ce, via un processus impliquant chaque partie concernée. Ce service assure également la prise en charge de médiations familiales à destination des parents séparés qui rencontrent des difficultés dans la co-éducation de leurs enfants.

Murs d'Expression Libre

Mise en place de murs permettant aux graffeurs de taguer légalement et en toute sécurité.

Cellule Maisons Citoyennes

Les Maisons citoyennes sont des espaces d'accueil et de proximité, ouverts et au service de tous. Elles permettent de développer localement des actions de proximité et de prévention à travers des activités collectives et communautaires en synergie avec le secteur associatif et les acteurs locaux. Elles sont implantées au sein de 6 quartiers : l'Île aux Oiseaux, Cuesmes, Epinlieu, Jemappes, le quartier de la gare et Nimy. Les travailleurs sociaux y développent également des approches de type individuel afin de répondre aux besoins et demandes des citoyens.

Cellule Gardiens de la Paix

Les missions des Gardiens de la Paix sont multiples : la sensibilisation du public en matière de sécurité et de prévention de la criminalité, la signalisation de problèmes détectés sur l'espace public et relais vers les services compétents pour intervention, l'information aux automobilistes du caractère gênant ou dangereux de leur stationnement, la présence rassurante et dissuasive sur l'espace public et lors d'évènements, la sécurisation et la sensibilisation des usagers aux abords des écoles, la constatation d'infractions au règlement général de police (pour les gardiens de la paix constatateurs).

Les Prestations Citoyennes

Encadrement de prestations effectuées par les contrevenants au profit de la collectivité suite à une infraction au Règlement Général de Police. La prestation consiste en une formation et/ou une prestation non rémunérée.

Les Consultations Citoyennes

Processus de recueil de l'avis des citoyens dans le cadre de projets d'aménagement de l'espace public.

Service des Mesures Judiciaires Alternatives (SMJA)

Ce service est chargé d'accompagner et d'encadrer les personnes majeures dans l'exécution de leurs prestations de Peine de Travail Autonome (PTA) et de Travail d'Intérêt Général (TIG). La 1^e mesure est une alternative à la peine de prison ou l'amende. Elle est prononcée par un juge et concerne les infractions en matière correctionnelle et de police. La seconde est proposée par le Procureur du Roi à l'auteur d'une infraction dans le cadre d'une médiation pénale. Le travail a une durée de 120 heures maximum et doit être exécuté dans les 12 mois à dater de la signature de convention.

CHIFFRES CLÉS

PRÉVENTION DES VOLS

217	VISITES PRÉVENTIVES HABITATIONS
343	CONTACTS DES VICTIMES À LA SUITE D'UN CAMBRIOLAGE
67	INTERVENTIONS TECHNIQUES URGENTES SUITE À UN CAMBRIOLAGE
42	PRIMES À LA SÉCURISATION OCTROYÉES DONT 5 DÉCLARATIONS D'ALARME
85	KITS INCENDIE POSÉS EN HABITATION (DÉTECTEUR DE FUMÉE, CO ET COUVERTURE ANTI-FEU)
22	AUDITS VOL À L'ÉTALAGE DISPENSÉS DANS LES COMMERCES MONTOIS
3	CAMPAGNES DE PRÉVENTION ET 1 STAND DE PRÉVENTION À « BATIMONS »
3	PUBLICATIONS AXÉES AUTOUR DE LA CYBERCRIMINALITÉ.

PRÉVENTION DES CONFLITS

147	DOSSIERS DE MÉDIATION ONT ÉTÉ OUVERTS
131	DOSSIERS ONT ÉTÉ CLÔTURÉS
143	DEMANDES ONT ÉTÉ INTRODUITES AUPRÈS DE L'ESPACE PARENTS DANS LA SÉPARATION CONCERNANT 147 ENFANTS DE 0 À 18 ANS.

MURS D'EXPRESSION LIBRE

1	JAM DE GRAFFITIS ORGANISÉE
6	MURS D'EXPRESSION LIBRE
2087,85 M²	DE TAGS/GRAFFITIS EFFACÉS

SÉCURISATION SUR L'ESPACE PUBLIC

90	ÉVÈNEMENTS ONT ÉTÉ COUVERTS PAR LES GARDIENS DE LA PAIX
400	SACS BANANE ANTI-PICKPOCKET DISTRIBUÉS LORS DE LA CAMPAGNE « JE RESTE DOUDOU »
18	ÉCOLES BÉNÉFICIENT DE LA PRÉSENCE DES GARDIENS DE LA PAIX À LEURS ABORDS

PTA & TIG

363	DOSSIERS GÉRÉS DONT 202 DOSSIERS TERMINÉS
------------	---

MAISONS CITOYENNES

+ DE 15	PROJETS À LONG TERME À DESTINATION DES JEUNES
45	JEUNES ENGAGÉS DANS LE CADRE DE L'ACTION ETÉ SOLIDAIRE
1	MARATHON DE LA PROPRIÉTÉ MENÉ AU SEIN DES QUARTIERS
720	RUBANS BLANCS DISTRIBUÉS LORS DE LA SEMAINE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

SERVICE DE COHÉSION SOCIALE

Ce service favorise la cohésion sociale, la participation citoyenne et le bien-être sur le territoire montois. Ses missions s'articulent au départ des Maisons citoyennes (ex-maisons de quartier). Il veille à l'application de la charte pour l'Égalité des Chances de la Région Wallonne et travaille de façon transversale en mettant en lien les citoyens, le réseau associatif et l'administration. Le service a aussi en charge la coordination de 5 conseils consultatifs. Ces assemblées, composées de partenaires et citoyens ressources abordent les sujets/questions/besoins en lien avec la thématique du conseil concerné et émettent des recommandations.

126 En partenariat avec 120 associations, les axes de travail du service sont multidimensionnels : aînés, santé, cadre de vie, dynamisation des quartiers, handicap, égalité femme/homme, lutte contre l'isolement, soutien aux comités, lutte contre les discriminations, mobilisation citoyenne, etc. Les équipes développent et soutiennent des actions qui répondent aux besoins du terrain.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Projets développés au sein

des Maisons citoyennes

Événements fédérateurs et conviviaux tels que Saint-Nicolas, Noël, fêtes de quartier, ... pour favo-

riser la mixité sociale et permettre aux citoyens de s'impliquer dans leurs quartiers pour en faire des lieux où il fait bon vivre.

En 2023, nous comptons 106 événements d'intégration collective qui ont rassemblé 5800 participants.

La Donnerie de la maison citoyenne de l'Île aux Oiseaux est un projet citoyen de lutte contre la précarité et la surconsommation. Accessible sur rendez-vous, chaque citoyen peut y trouver gratuitement des vêtements, du matériel de puériculture, du linge de maison, ... En 2023, 1045 personnes ont fréquenté cet espace lors des 120 permanences organisées et 248 personnes y ont déposé des dons.

Activités artistiques, culturelles et de loisirs : Véritable levier d'émancipation, l'accès à la culture, à l'éveil artistique et aux loisirs a été particulièrement travaillé en 2023. 306 activités différentes ont été programmées rassemblant un total de 3.812 participants.

Activités sportives : Permettre un accès à l'activité physique quel que soit l'âge, la condition physique ou socioéconomique est un droit fondamental auquel le service a œuvré via l'organisation de 250 activités fréquentées par 1.676 personnes.

Conseils consultatifs

Voici quelques actions réalisées lors de cette année 2023 par le biais des conseils consultatifs :

► **Le Conseil Consultatif des Personnes Immigrées (CCPI)**

· Mise à jour de la brochure « Bienvenue

à Mons » destinée aux primo-arrivants ;

· Dans le cadre de la journée mondiale du réfugié, une scène ouverte s'est tenue à la Maison folie rassemblant artistes issus de l'immigration avec prises de parole de sensibilisation ;

· 4 séances d'information sur l'interculturalité pour le personnel du service Etat Civil/Population de la Ville de Mons ont été organisées.

► **Le Conseil Consultatif des Personnes à Besoins Spécifiques (CCPBS)**

· Réalisation de l'outil pédagogique inclusif sur la thématique EVRAS ;

· Stand de sensibilisation lors des Feux de la Saint-Jean ;

· Sensibilisation à l'accueil de la personne en situation de handicap auprès du personnel d'accueil des musées ;

· Organisation de 4 visites guidées du Mons Memorial Museum pour le public déficient visuel, auditif, mental et à mobilité réduite ;

· Participation au groupe de réflexion sur l'accessibilité des transports en commun conjointement avec les TEC.

► **Le Conseil Consultatif de la Santé (CCS)**

· Mise en place d'actions autour de la thématique de la sexualité (ex : Colloque sur la contraception masculine) ;

· Organisation d'actions sur le sujet du

cancer (Ex : Conférence sur la fin de vie, 9 séances de sensibilisation à la prévention des cancers et un ciné débat sur le dépistage du cancer).

► **Le Conseil Consultatif des Aînés (CCA)**

- Organisation d'un bal des aînés ayant rassemblé 400 personnes ;
- Lancement du dispositif senior focus en octobre 2023 concrétisant une collaboration avec les services de police permettant d'implémenter sur le territoire un dispositif de prise en charge rapide des disparitions et urgences médicales.

► **Le Conseil Consultatif de l'Égalité Femmes/Hommes (CCEF)**

- À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre 2023 : organisation d'une journée d'étude à destination du public professionnel de première ligne sur la violence après séparation et la prise en charge des enfants. Résultat : 105 participant.e.s / 8 structures partenaires impliquées / 4 réunions du groupe de travail « lutte contre la violence » ;
- Organisation d'un cycle de rencontres thématiques dans le cadre du projet « Matri'Mons » (projet ayant pour ambition la valorisation et la compréhension du matrimoine local montois ainsi que le matrimoine intime) dont une plani-

fiée spécifiquement autour du 8 mars à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. Résultat : 133 participant.e.s / 2 structures partenaires impliquées / 6 activités organisées / 3 réunions du groupe de travail « matrimoine ».

Soutien au Collectif AMORMOS

Le service soutient les membres du collectif AMORMOS (A Mons, On Respecte Mon Orientation Sexuelle et mon identité de genre) dans la mise en place d'actions de sensibilisation notamment autour du 17 mai : journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

Handicontact

La mission du « Handicontact » est d'informer, d'orienter et d'accompagner dans leurs démarches toutes les personnes en situation de handicap et leur entourage vers le(s) service(s) aptes à répondre aux besoins énoncés. L'équipe a traité 300 nouvelles demandes et 365 demandes de révision sur le site MyHandicap.

Mons, Ville Amie Démence

L'équipe est aussi en charge d'assurer les engagements de la Ville de Mons suite à la signature de la charte « Mons, Ville Amie Démence » proposée par la Ligue Alzheimer. Dans ce cadre, 12 Alzheimer Café ont été organisés avec une moyenne de 20 participants.

Mons, Ville Rose

Avec la charte « Mons, Ville Rose » proposée par l'ASBL Think Pink, le service est partenaire des actions suivantes : illumination du Beffroi en rose le 1 octobre, organisation d'un stand de dépistage du cancer du sein lors du salon Accesssports et promotion de la campagne « Coupe d'éclat » pour promouvoir le don de cheveux lors de la journée annuelle du personnel de la Ville de Mons.

CHIFFRES CLÉS

POUR L'ÉQUIPE DES MAISONS CITOYENNES

- 10 AGENTS
- 570 PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET RÉORIENTÉES
- 912 ACTIVITÉS MISES EN PLACE, 16.383 PARTICIPANTS
- 12 COMITÉS DE QUARTIER / GROUPES SOUTENUS ET CRÉATION DE 2 NOUVEAUX COMITÉS DE QUARTIER.

POUR L'ÉQUIPE DE L'ÉGALITÉ DE CHANCES ET CITOYENNETÉ

(CONSEILS CONSULTATIFS, AMORMOS, DISPOSITIFS D'AIDES À LA PERSONNE TELS QUE SENIOR FOCUS, HANDICONTACT, ...)

- 4 AGENTS,
- 20 RÉUNIONS PLÉNIÈRES,
- 36 ACTIVITÉS
- 120 PARTENAIRES
- 2000 PARTICIPANTS

SERVICE DES ASSUÉTUDES

Début 2023, le service s'est vu agrandi par l'arrivée de deux psychologues. Il est en charge de plusieurs projets dont :

Synapse : Espace d'accueil, de distribution de matériel, de conseils et d'accompagnement psycho-social à destination des usagers de drogues. L'équipe y travaillant a pour mission :

- ♦ Ecoute et soutien ;
- ♦ Information sur les produits stupéfiants et sur leurs modes de consommation ainsi que sur les infections sexuellement transmissibles ;
- ♦ Fourniture de matériel de réduction des risques (préservatifs, kit d'hygiène, ...) ;
- ♦ Formation assuétudes pour d'autres institutions ;
- ♦ Accès et récupération de seringues usagées ;
- ♦ Suivis psychosociaux ambulatoires et en milieu carcéral ;
- ♦ Rencontre avec un public marginalisé ne fréquentant pas les structures classiques ;
- ♦ Maraudes dans le centre-ville et dans les squats.

Promotion de la Santé et Prévention liées aux usages de drogues dans les différents milieux de vie des jeunes et jeunes adultes. Ce projet a remplacé le projet de Prévention Assuétudes en Milieu Scolaire porté par l'équipe depuis 1995. Le Pôle Assuétudes a été agréé pour 5 ans et ses missions ont été adaptées pour correspondre à la Programmation Wallonne de Promotion de la Santé 2023-2027. Ces modifications ont eu pour conséquence de devoir diversifier les milieux d'intervention pour rencontrer des publics spécifiques ciblés par la Région Wallonne. Le projet est constitué de 2 fiches actions :

- ♦ **Fiche action 1** : Outiller, sensibiliser et former les professionnels à la prévention des Assuétudes et aux compétences psychosociales des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en Promotion de la Santé ;
- ♦ **Fiche action 2** : Former, sensibiliser et/ou accompagner les jeunes et jeunes adultes à la mise en place de projets liés aux thématiques des Assuétudes et des compétences psychosociales dans leurs milieux de vie.

CyberHELP : Projet de prévention du harcèlement et du cyberharcèlement dans 3 écoles montoises. L'accompagnement se concrétise par diverses actions telles que la réalisation d'un diagnostic/état des lieux via un questionnaire, élèves/équipes éducatives/parents sur

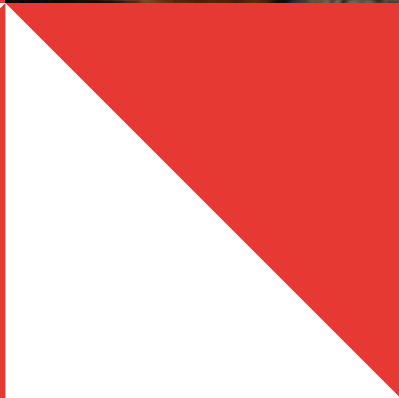
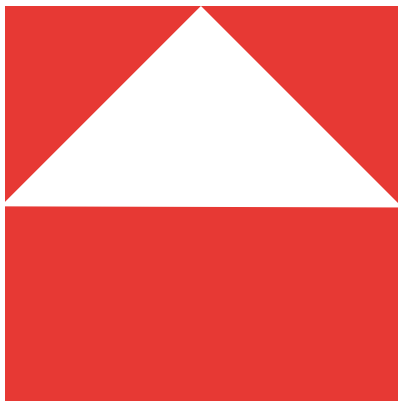
la situation de harcèlement dans chacune des écoles. Sur base des résultats des enquêtes et dans le cadre de plus d'une trentaine de réunions citoyennes, chaque école a planché et co-construit un Plan d'action comprenant des actions précises telles que la mise en place d'un ROI, d'une procédure de signalement, de la réalisation d'un profil des missions de chaque acteur concerné, et de propositions de formations pour adultes et jeunes.

CHIFFRES CLÉS

EN 2023, LE PROJET SYNAPSE A PERMIS L'ACCOMPAGNEMENT DE **281** PERSONNES DIFFÉRENTES DANS LE CADRE DE **3.426** PRESTATIONS PSYCHOSOCIALES, **151** PRESTATIONS DE RDR (RÉDUCTIONS DES RISQUES), **246** CONTACTS EN RUE ET **441** CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES POUR UN PUBLIC D'USAGERS DE DROGUES.

An aerial photograph of a dense urban neighborhood, likely in a European city, characterized by multi-story buildings with gabled roofs and narrow streets. The entire image is overlaid with a semi-transparent red color. The word "ANNEXE" is centered in the middle of the image in a white, bold, sans-serif font.

ANNEXE



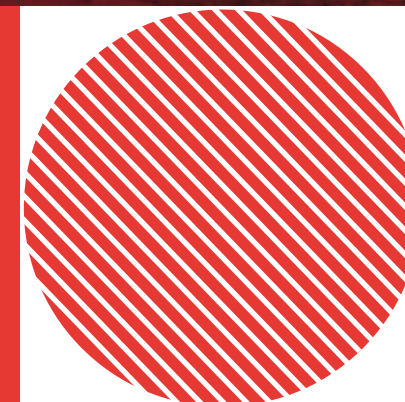
BILAN SOCIAL

POUR L'ANNÉE
DE RÉFÉRENCE 2023



TABLE DES MATIÈRES

Vue d'ensemble - Chiffres clés	03
A. COMPOSITION DE L'EFFECTIF	04
1. Répartition de l'effectif (ETP) par niveau	04
2. Répartition de l'effectif (ETP) par département	05
3. Répartition des statutaires et des contractuels	06
B. PYRAMIDE DES ÂGES	07
C. RECRUTEMENTS ET DÉPARTS	09
1. Recrutements	09
▶ Nouveaux collaborateurs par département	09
▶ Nouveaux collaborateurs par niveau	10
2. Départs	10
D. NOMINATIONS	11
1. Par département	11
2. Par niveau	12
E. FORMATIONS	13
1. Par niveau	13
2. Par type de formation	14
3. Répartition des formations par département	15
F. ABSENCES POUR RAISONS MÉDICALES	16



Ce bilan social se présente comme une photographie de l'administration communale montoise à un moment «T» (le 31 décembre), récapitulant les principales données chiffrées en termes RH.

VUE D'ENSEMBLE / CHIFFRES-CLÉS

- ▶ Membres du personnel (unités physiques) : **1291**
- ▶ Membres du personnel (ETP) : **1204,39**
- ▶ Nouveaux membres du personnel : **58**
- ▶ Pourcentage statutaires/contractuel.le.s : **35,24 % / 64,76 %**
- ▶ ETP statutaires/contractuel.le.s : **441,27/763,12**
- ▶ Pourcentage hommes/femmes : **57 % / 43 %**
- ▶ Membres du personnel ayant quittés la Ville : **87**
- ▶ Postes dirigeants (rangs A1-A6) occupés par des femmes : **77**
- ▶ Postes de niveau A (avec responsabilité d'une équipe) occupés par des femmes : **34**
- ▶ Personnes à besoins spécifiques parmi les membres du personnel : **2,5 %**
- ▶ Absences pour raisons médicales (avec les congés « maladie longue durée ») : **13,95 %**
- ▶ Absences pour raisons médicales (sans les congés « maladie longue durée ») : **6,02 %**



A. COMPOSITION DE L'EFFECTIF

A l'instar des dernières années, la Ville de Mons s'inscrit dans sa volonté de respecter scrupuleusement son plan de gestion et ses balises en matière de personnel, et ce, via un monitoring hebdomadaire du département RH enregistrant tous les mouvements du personnel.

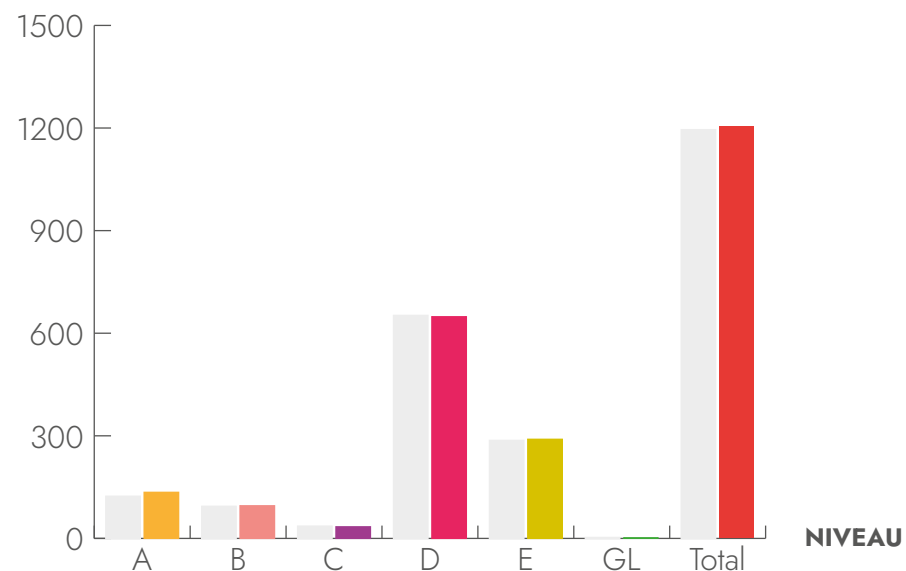
Grâce à sa vision stratégique, ambitieuse et équilibrée, la Ville de Mons a sensiblement maintenu en 2023 un volume global d'ETP (équivalents temps plein) qui lui a permis de rencontrer au mieux les besoins multiples exprimés par ses administrés.

Les derniers plans d'embauche prévoyaient notamment des renforts à la Régie des travaux, via l'engagement d'ouvriers qualifiés et non qualifiés, et ce, en vue d'améliorer les préoccupations premières des concitoyens : la sécurité des voiries ainsi que la propreté de la ville et de ses communes fusionnées.

Cette gestion maîtrisée nous amène à un chiffre de **1204,39 ETP** au **31 décembre 2023**. Il est à préciser que l'effectif de **1204,39 ETP** au 31 décembre 2023 ne reprend pas les contrats de remplacement. Seul le titulaire du poste y est repris.

1. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF (ETP) PAR NIVEAU (CHIFFRES)

Au 31 décembre 2023 :

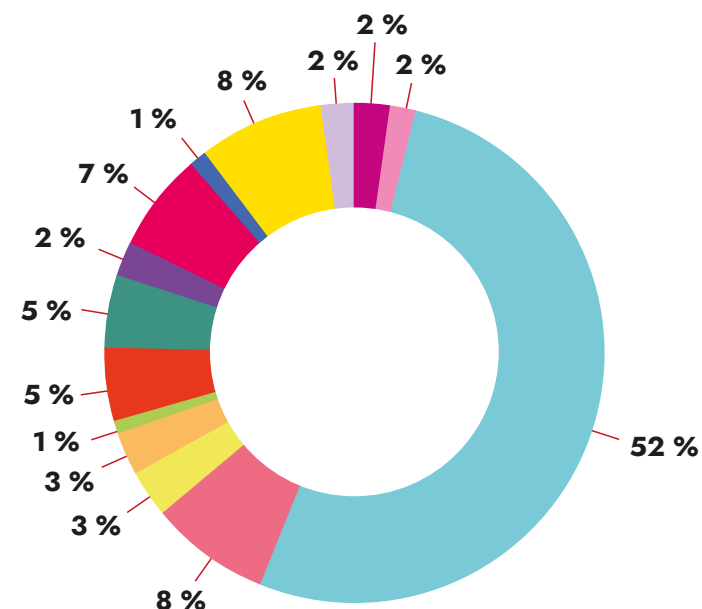


	A	B	C	D	E	GL	TOTAL
2022	123,50	94,00	36,00	652,17	286,67	3,00	1195,34
2023	134,80	95,50	34,00	648,22	289,87	2,00	1204,39



2. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF (ETP) PAR DÉPARTEMENT

Département	ETP	UP
BIBLIOTHEQUES COMMUNALES	28,25	29
CABINETS	20	20
CADRE DE VIE	629,52	705
CULTURE-TOURISME	95	96
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	35,1	36
ÉCONOMIE-ANIMATION	35	35
ENVIRONNEMENT-TRANSITION ÉCOLOGIQUE	8	8
ÉTAT CIVIL-POPULATION	58	59
GESTION FINANCIÈRE	56	57
MISE A DISPOSITION	25,6	26
PRÉVENTION	79,5	82
RÉGIE FONCIÈRE	11	11
SERVICES CENTRAUX	99,62	103
SERVICES SYNERGISES	23,8	24
TOTAL	1204,39	1291



On remarque aisément, en termes d'unités physiques, que **52 %** de notre personnel est issu du département « Cadre de vie » (705 UP), lequel a pour mission principale d'améliorer le cadre de vie et le bien-être général des concitoyens.

Le deuxième poste, à **8 %**, correspond aux services centraux (103 UP), suivi du Pôle Culture-Tourisme (96 UP) et du département de la Prévention chargé de mettre en œuvre et de coordonner les projets du Plan Stratégique de Prévention et de Sécurité (P.S.S.P.) et du plan de Cohésion sociale (P.C.S) (82 UP).



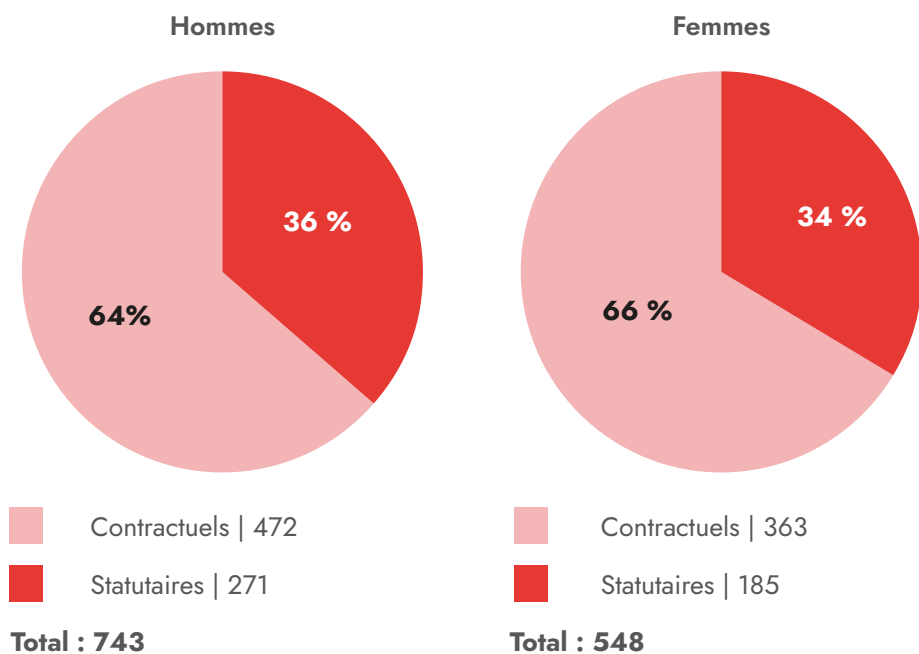
3. RÉPARTITION DES STATUTAIRES ET DES CONTRACTUELS

En 2023, le pourcentage des membres du personnel statutaire représentait **35,32 %** du personnel communal (456 UP), **64,68 %** pour le personnel contractuel (835 UP).

En termes de représentation du genre, on peut remarquer qu'il existe une proportion légèrement plus élevée d'hommes (**58 %**) que de femmes (**42 %**).

Notons également que les femmes sont plus nombreuses au niveau A (**76/60**) ainsi qu'au niveau B.

Ventilation du personnel par genre :



Par niveau :

	STATUTAIRES	CONTRACTUELS
A	62	74
B	23	74
C	34	0
D	243	411
E	92	276
Grades légaux	2	0

Par niveau et par sexe :

	HOMMES	FEMMES
A	60	76
B	37	60
C	33	1
D	425	229
E	187	181
Grades légaux	1	1

B. PYRAMIDE DES ÂGES

La majorité des membres du personnel en service en 2023 était en moyenne âgée de :

Femme	47,5 ans
Homme	46, ans

Chez les hommes, la valeur la plus représentée est l'âge de **53 ans** (44 personnes).

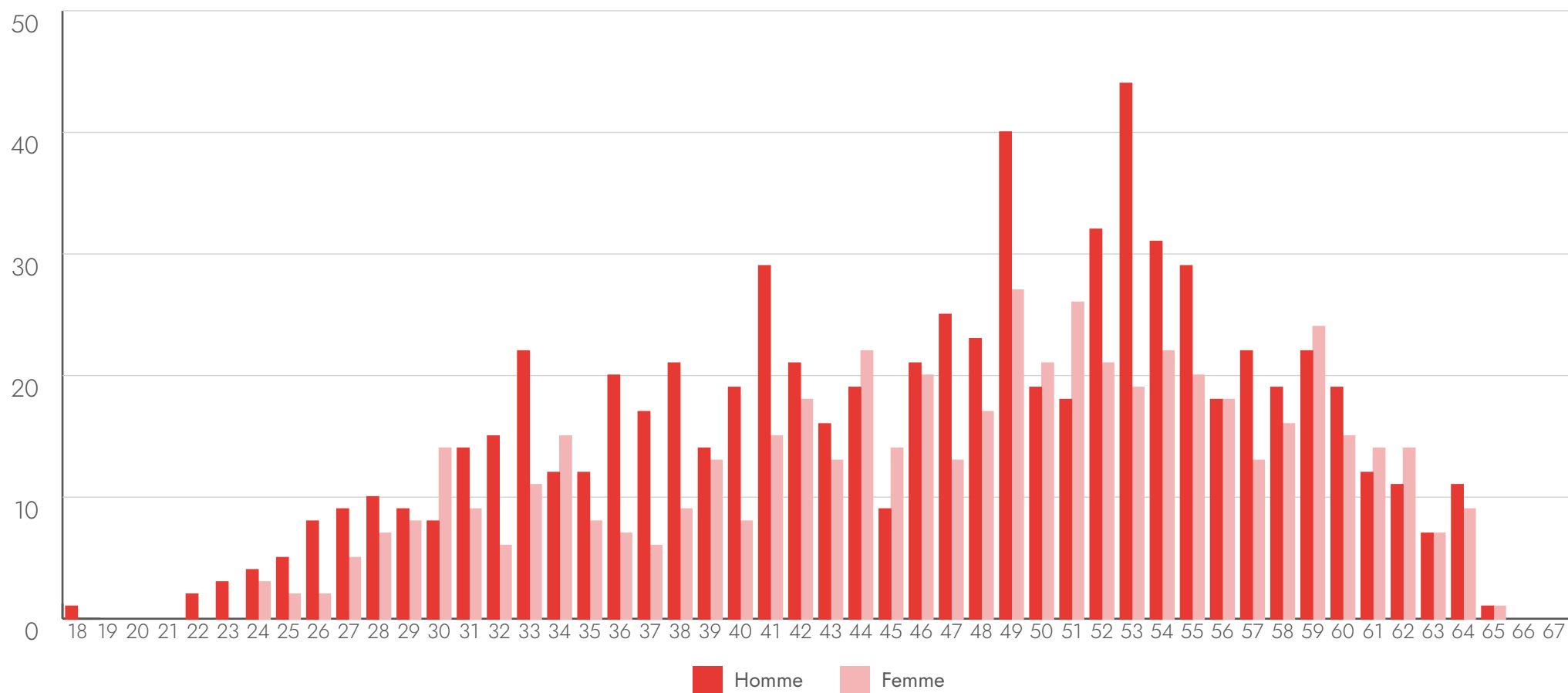
Chez les femmes, la valeur la plus représentée est l'âge de **49 ans** (27 personnes).

Évolution de la moyenne d'âge sur ces trois dernières années

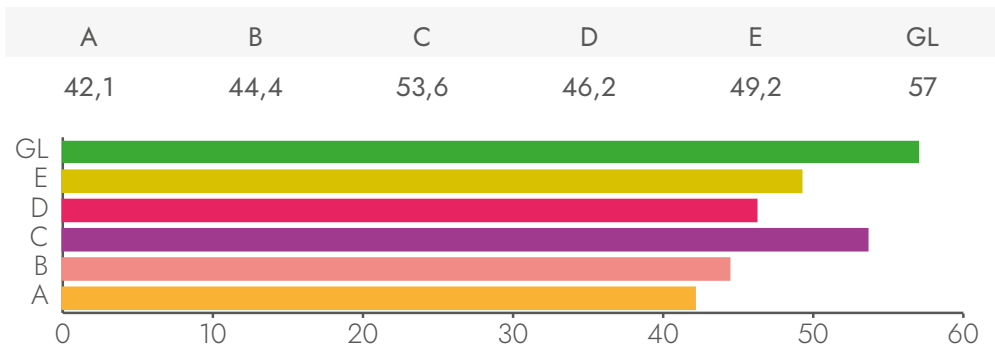
	Femme	Homme
2021	47	46
2022	47	46
2023	47,5	46,1

Au regard des chiffres de l'année 2021, 2022 (**47 ans** pour les femmes et **46 ans** pour les hommes), on remarque donc que la moyenne d'âge de 2023 est relativement identique.

Pyramide des âges



Age moyen par grade



Age moyen par département

Département	Âge
BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES	52,6
CABINETS	46
CADRE DE VIE	47,5
CULTURE-TOURISME	45,3
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	47,4
ÉCONOMIE-ANIMATION	44,9
ENVIRONNEMENT-TRANSITIONÉCOLOGIQUE	43
ÉTAT CIVIL-POPULATION	44
GESTION FINANCIÈRE	48,6
MISE A DISPOSITION	44,5
PRÉVENTION	47,7
RÉGIE FONCIÈRE	48,5
SERVICES CENTRAUX	42,7
SERVICES SYNERGISES	42,8

La moyenne d'âge des services centraux est la plus basse (42,7) et la plus élevée se situe au département des bibliothèques communales (52,6).



C. RECRUTEMENTS ET DÉPARTS

1. RECRUTEMENTS

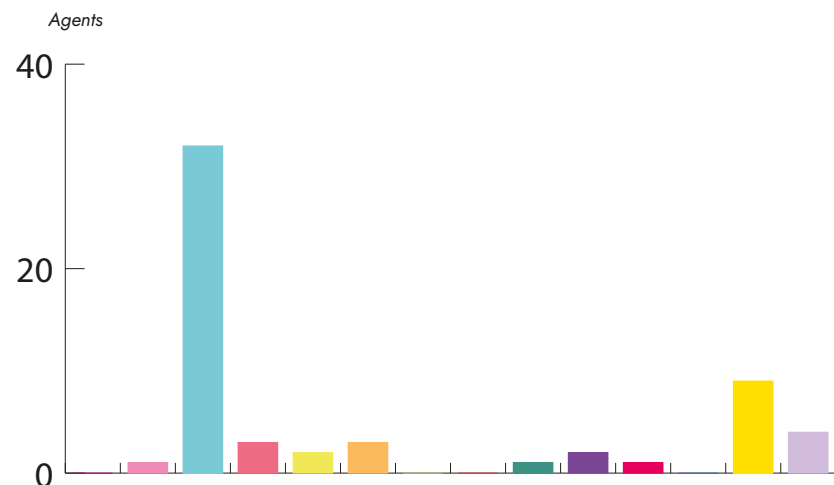
Lors de l'année 2023, **58** personnes ont été recrutées (hors contrat de remplacement). Les chiffres détaillés ci-dessous nous démontrent très clairement une volonté marquée de renforcer les niveaux D et E. **55,17 %** des engagements concernent le département « Cadre de Vie », suivis par les services centraux (**15,52 %**).

Engagement sous CDD : **37** Contrat de travail pérennisé (CDI suite CDD/CDR) : **14**
 Engagement sous CDI : **6** Contrat de remplacement : **49**
 Mobilité Ville/CPAS : **1**

NOUVEAUX COLLABORATEURS PAR DÉPARTEMENT

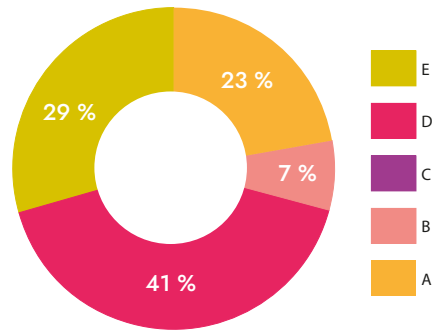
Département	Agents	%
BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES	0	0,00 %
CABINETS	1	1,72 %
CADRE DE VIE	32	55,17 %
CULTURE-TOURISME	3	5,17 %
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	2	3,45 %
ÉCONOMIE-ANIMATION	3	5,17 %
ENVIRONNEMENT-TRANSITION ÉCOLOGIQUE	0	0,00 %
ÉTAT CIVIL-POPULATION	0	0,00 %
GESTION FINANCIÈRE	1	1,72 %
MISE A DISPOSITION	2	3,45 %
PRÉVENTION	1	1,72 %
RÉGIE FONCIÈRE	0	0,00 %
SERVICES CENTRAUX	9	15,52 %
SERVICES SYNERGISES	4	6,90 %
TOTAL	58	100,00 %

Nouveaux collaborateurs par département



NOUVEAUX COLLABORATEURS PAR NIVEAU

Niveau	Agents	%
A	13	22,41 %
B	4	6,90 %
C	0	0,00 %
D	24	41,38 %
E	17	29,31 %
TOTAL	58	100,00 %

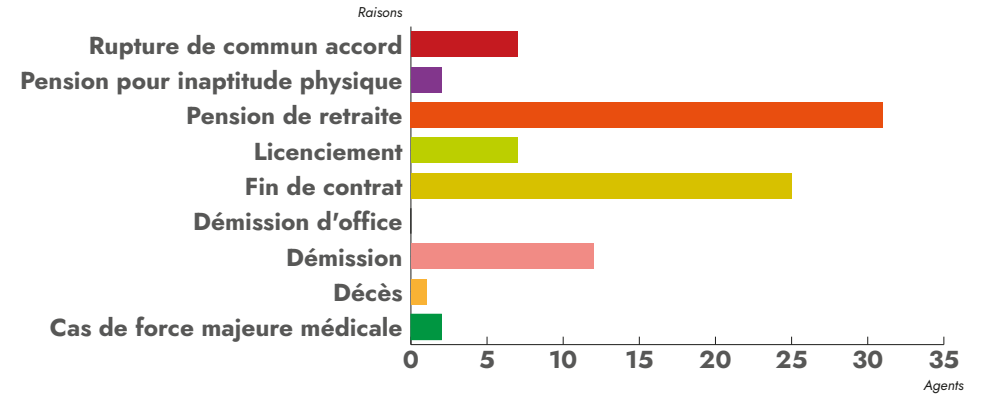


On remarque que **près de 71 %** du personnel engagé en 2023 concerne le personnel de **niveau D et E**.

2. DÉPARTS

En 2023, **87** membres du personnel ont quitté l'administration communale. **35,6 %** des départs concernent un départ à la pension. Les démissions volontaires ainsi que les départs associés à un licenciement sont peu nombreux. Pour les autres départs, il s'agit essentiellement de fin de contrats à durée déterminée ou de remplacement.

Raison	Total
Cas de force majeure médicale	2
Décès	1
Démission	12
Démission d'office	0
Fin de contrat	25
Licenciement	7
Pension de retraite	31
Pension pour inaptitude physique	2
Rupture de commun accord	7
Total	87



D. NOMINATIONS

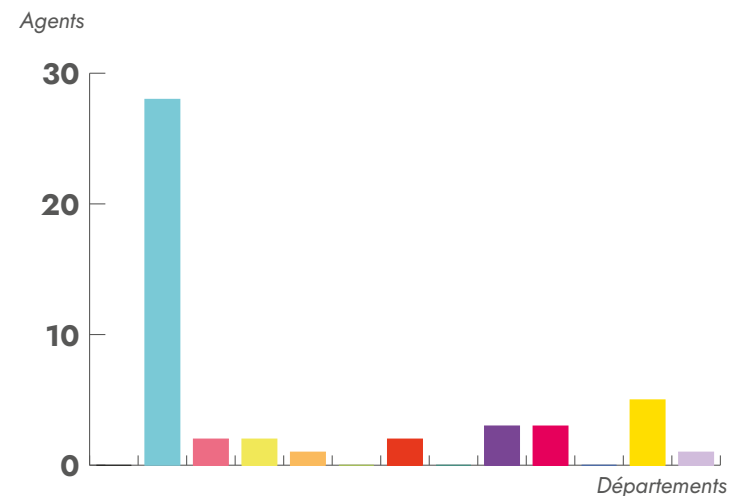
En 2022, **35** agents ont pu accéder à la nomination.

En 2023, 47 agents ont pu accéder à la nomination, signe de la volonté ambitieuse de l'Autorité de staturiser davantage son personnel.

Près de 60 % de ces nominations concerne le département Cadre de vie, suivi des services centraux.

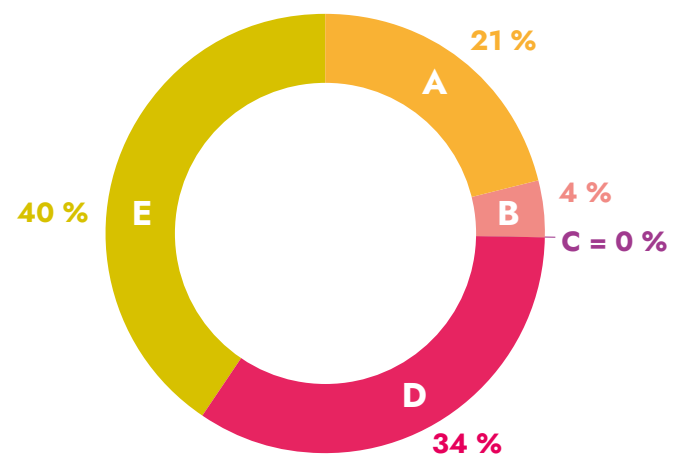
1. PAR DÉPARTEMENT

Département	Agents
BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES	0
CADRE DE VIE	28
CULTURE-TOURISME	2
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	2
ÉCONOMIE-ANIMATION	1
ENVIRONNEMENT-TRANSITION ÉCOLOGIQUE	0
ÉTAT CIVIL-POPULATION	2
GESTION FINANCIÈRE	0
MISE A DISPOSITION	3
PRÉVENTION	3
RÉGIE FONCIÈRE	0
SERVICES CENTRAUX	5
SERVICES SYNERGISES	1
TOTAL	47



2. PAR NIVEAU

74,46 % de ces nominations concerne les niveaux **D et E**.



Niveau	Agents
A	10
B	2
C	0
D	16
E	19





E. FORMATIONS

Dans le cadre de la mise en place de son plan de formation, les besoins collectifs des services mais aussi individuels des agents recueillent une attention singulière du département RH.

Développer les compétences, optimiser les connaissances et en acquérir de nouvelles, telles sont les garanties d'une administration efficace et d'un personnel au sentiment de bien-être optimal.

Notre plan de formation reprend aussi toutes les formations RGB accessibles au personnel dans le cadre des évolutions de carrière.

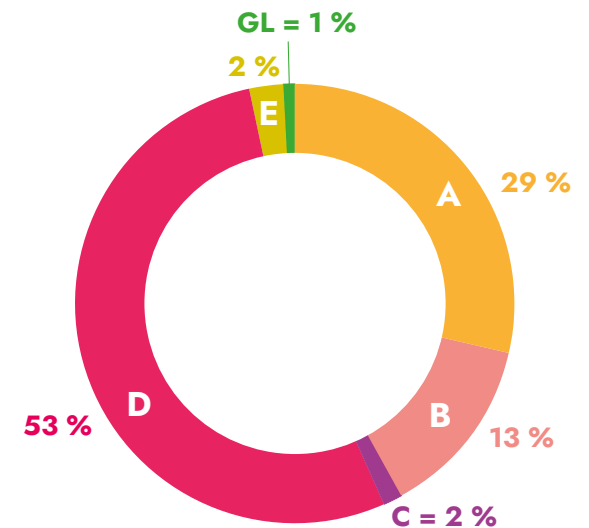
Aperçu général

En 2023, 512 formations ont été organisées.

56 % des formations suivies en 2023 l'ont été par des niveaux **D et E**, 29 % pour les niveaux **A**. En ce qui concerne la nature des formations, la majorité concerne le domaine technique administratif. Notons que près de 14 % concernent des formations RGB.

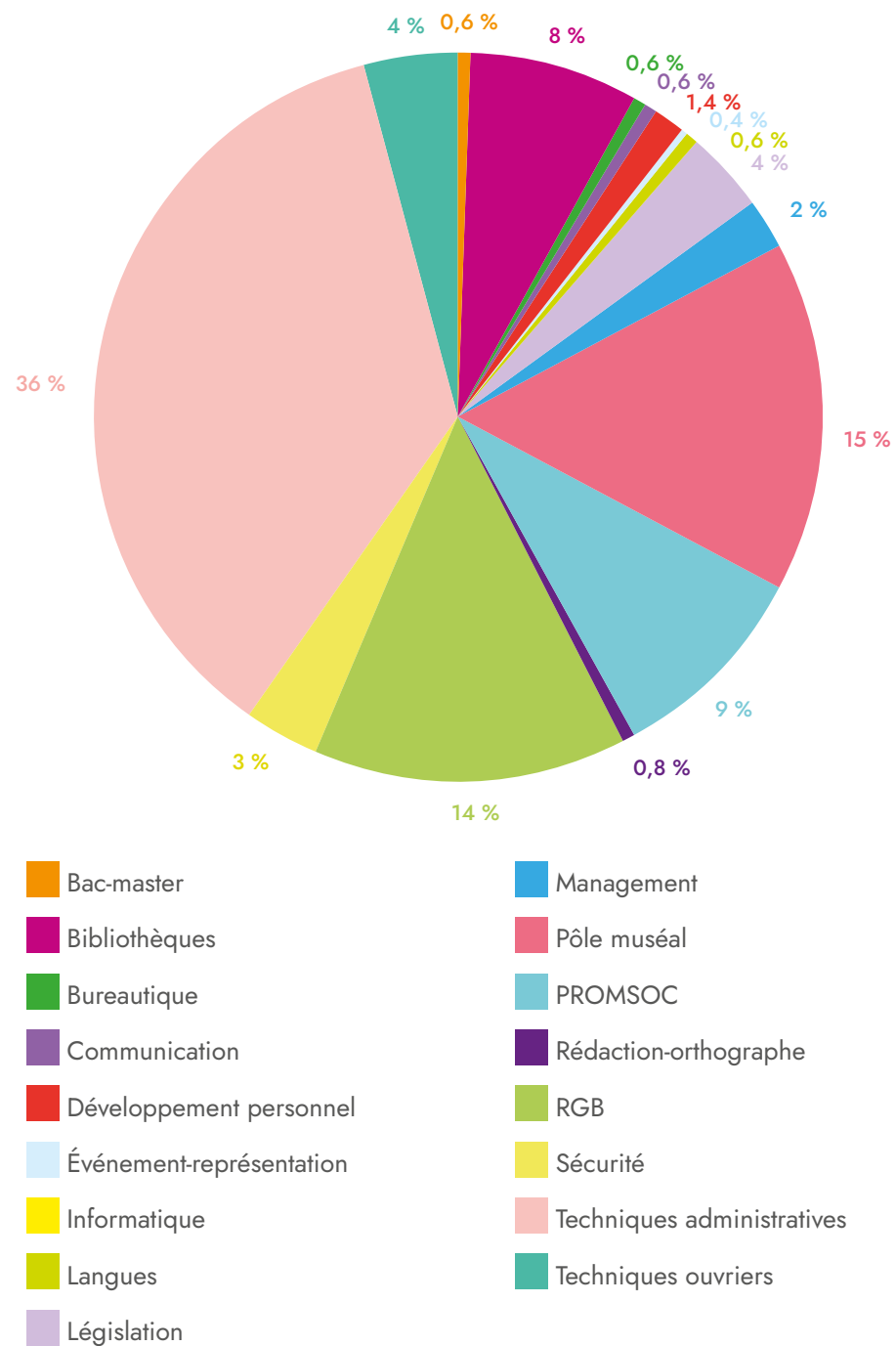
1. PAR NIVEAU

Niveau	Total
A	147
B	68
C	8
D	273
E	12
GL	4
Total	512



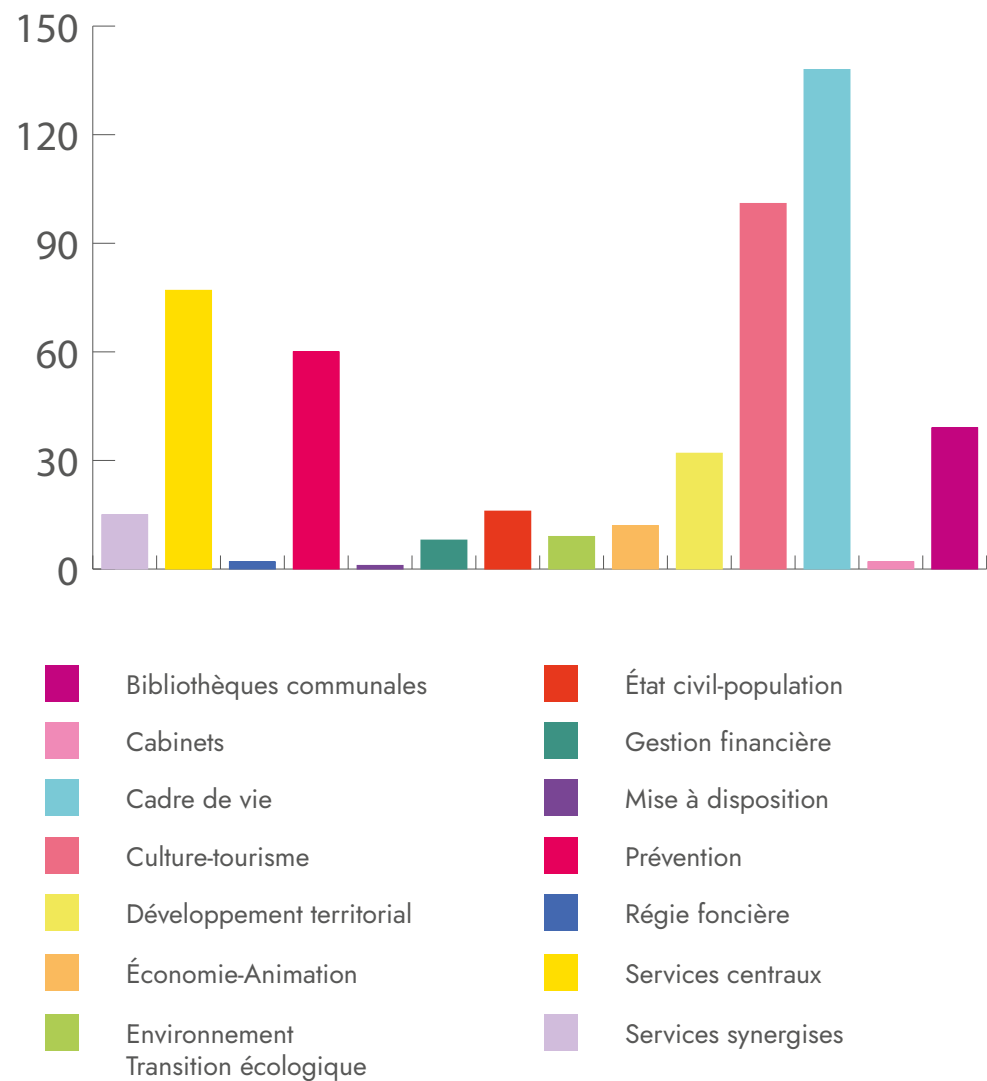
2. PAR TYPE DE FORMATION

Type	Total
BAC-MASTER	3
BIBLIOTHÈQUES	39
BUREAUTIQUE	3
COMMUNICATION	3
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	7
ÉVÈNEMENT-REPRÉSENTATION	1
INFORMATIQUE	3
LANGUES	0
LÉGISLATION	18
MANAGEMENT	12
PÔLE MUSÉAL	79
PROMSOC	48
RÉDACTION-ORTHOGRAPHE	2
RGB	71
SÉCURITÉ	17
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	185
TECHNIQUES OUVRIERS	21



3. RÉPARTITION DES FORMATIONS PAR DÉPARTEMENT

Type	Total
BIBLIOTHEQUES COMMUNALES	39
CABINETS	2
CADRE DE VIE	138
CULTURE-TOURISME	101
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	32
ÉCONOMIE-ANIMATION	12
ENVIRONNEMENT-TRANSITION ÉCOLOGIQUE	9
ÉTAT CIVIL-POPULATION	16
GESTION FINANCIÈRE	8
MISE A DISPOSITION	1
PRÉVENTION	60
RÉGIE FONCIÈRE	2
SERVICES CENTRAUX	77
SERVICES SYNERGISES	15



F. ABSENCES POUR RAISONS MÉDICALES

Pourcentage moyen d'absence pour raisons médicales en 2023 (à l'exception du congé de maternité, des accidents du travail, des prestations réduites, des interruptions partielles ou complètes) des membres du personnel de la Ville de Mons :

Avec CMLD (Congé maladie longue durée)

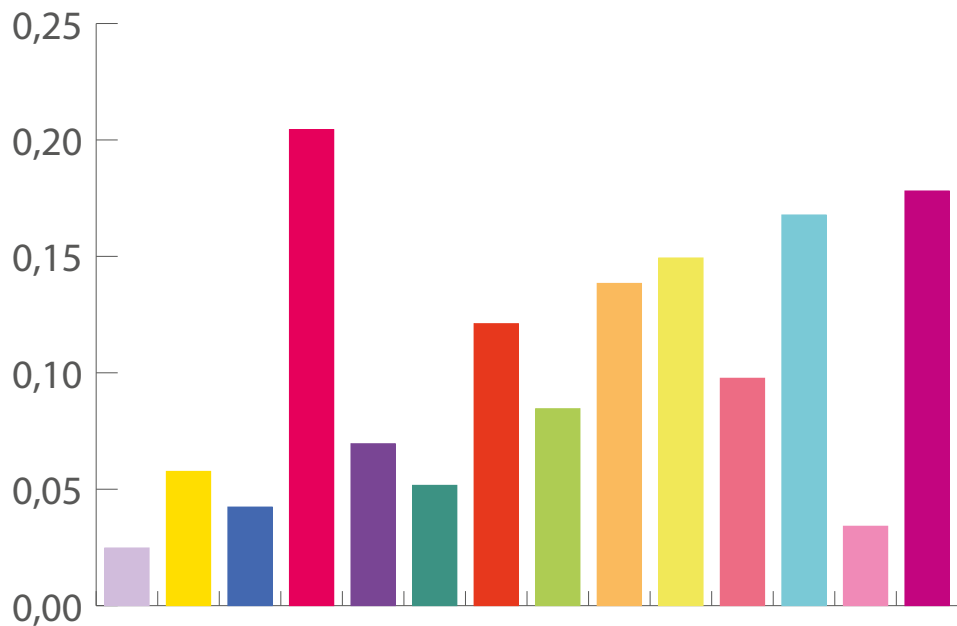
Nombre total de jours d'absences	65725,00
65725,00	471215,00
Durée moyenne d'une absence par agent	50,91
Pourcentage moyen d'absence	13,95 %
UP absent depuis plus de 3 mois (CMLD)	152
UP en mi-temps médical	58

Sans CMLD (Congé maladie longue durée)

Nombre total de jours d'absences	65725,00
Nombre total de jours d'absences (CMLD)	40679,00
Nombre total de jours d'absences réel	25046,00
Nombre total des jours calendrier pour les UP	415735,00
Durée moyenne d'une absence par agent	21,99
Pourcentage moyen d'absence	6,02%

Absences pour raisons médicales par département

Département	Jours	Durée moyenne	UP	%
BIBLIOTHEQUES COMMUNALES	1885,00	65,00	29	17,81%
CABINETS	249,00	12,45	20	3,41%
CADRE DE VIE	43175,00	61,24	705	16,78%
CULTURE-TOURISME	3422,00	35,65	96	9,77%
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	1962,00	54,50	36	14,93%
ECONOMIE-ANIMATION	1768,00	50,51	35	13,84%
ENVIRONNEMENT-TRANSITION ECOLOGIQUE	247,00	30,88	8	8,46%
ÉTAT CIVIL-POPULATION	2608,00	44,20	59	12,11%
GESTION FINANCIERE	1075,00	18,86	57	5,17%
MISE A DISPOSITION	660,00	25,38	26	6,95%
PREVENTION	6119,00	74,62	82	20,44%
REGIE FONCIERE	170,00	15,45	11	4,23%
SERVICES CENTRAUX	2168,00	21,05	103	5,77%
SERVICES SYNERGISES	217,00	9,04	24	2,48%
TOTAL	65725,00		1291	



- | | |
|--|--|
| ■ Bibliothèques communales | ■ État civil-population |
| ■ Cabinets | ■ Gestion financière |
| ■ Cadre de vie | ■ Mise à disposition |
| ■ Culture-tourisme | ■ Prévention |
| ■ Développement territorial | ■ Régie foncière |
| ■ Économie-Animation | ■ Services centraux |
| ■ Environnement Transition écologique | ■ Services synergises |

Les départements au-dessus de la moyenne sont les bibliothèques communales, le cadre de vie, le développement territorial et la prévention.

Il est à relever que si les absences pour maladie longue durée sont isolées (152 UP sont concernées), le taux d'absentéisme poursuit sa baisse avec un taux de **6,02%** alors qu'en 2022, le taux était de 9,24% (sans CMLD).



Contact

Service GRH de la Ville de Mons

gestionressourceshumaines@ville.mons.be

